
**PLANIFICATION ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE
85 À SAINT-ANTONIN, PHASE 3, TRONÇON 1
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2018)**

Direction générale du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



Mars 2019

**PLANIFICATION ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE
85 À SAINT-ANTONIN, PHASE 3, TRONÇON 1
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2018)**

Direction générale du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Numéro de dossier : 6521-15-FA01

Permis de recherche archéologique
18-MAMA-02
(Archéo-Mamu Côte-Nord, François Guindon)

Rapport préparé par :

Archéo Mamu Côte-Nord
3, avenue Denonville
Baie-Comeau, QC G4Z2W6
Canada
418 409-7455
fg@archeo-mamu.com
<http://www.archeo-mamu.com>

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
Service des projets – Infrastructures et Assurance qualité, Bureau des
autoroutes 20 et 85
92, 2^e Rue Ouest – Bureau 101, Rimouski (Québec) G5L 8E6

Mars 2019

RÉSUMÉ

Le MTQ projette de parachever la construction de l'autoroute 85 (154-14-0867) sur près de 40 km de longueur, en traversant les municipalités de Saint-Antonin, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, Saint-Honoré-de-Témiscouata et de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Ce corridor traverse également les municipalités régionales de comté de Rivière-du-Loup et du Témiscouata. L'autoroute permettra de séparer la circulation locale et de transit de la route 85. Le mandat d'Archéo-Mamu consistait à réaliser les expertises archéologiques pour le tronçon 1 du projet de planification et de construction de l'autoroute 85, phase 3.

Les travaux d'inventaire réalisés à l'été 2018 ont touché l'emprise projetée, localisée entre les chaînages 10+000 à 13+400. Ils ont été réalisés du 18 juin au 2 juillet par une équipe formée d'un archéologue, d'un assistant-archéologue, ainsi que de sept techniciens. Un volet complémentaire a ensuite été réalisé les 10 et 11 septembre 2018 par une équipe formée d'un archéologue et de deux techniciens. Il consistait en une inspection visuelle de l'ensemble de l'espace, en sondages systématiques distancés aux 15 m, là où le terrain le permettait, en plus de sondages complémentaires aux endroits les plus propices. Un relevé magnétique a également été effectué au chaînage 12+280.

Au chaînage 12+250, un champ de débris issu d'une aire domestique résidentielle, datant entre la seconde moitié du 19^e siècle et du début du 20^e siècle (code temporaire : 154-14-0867-T1-2018- 1) a été constaté. Ces vestiges se trouvent dans une petite bande de terrain faisant cinq à huit mètres de largeur et 70 m de longueur. L'espace a toutefois été labouré subséquemment. Il a ensuite subi de profondes perturbations causées par des excavations de masse et des nivellements, lors de l'aménagement du croisement de la route 185 et du chemin de la Rivière-Verte, de même que lors de la mise en place d'un chemin privé parallèle. Aucune intervention supplémentaire n'est recommandée en raison des perturbations très importantes du lieu.

Au nord du chemin privé, situé au chaînage 12+280, une ancienne carrière fut également recensée. L'espace a été recolonisé par un boisé jonché de déchets industriels et domestiques. Des résidents ont suggéré que l'exploitation du lieu soit relativement ancienne et qu'un engin associé à son exploitation y ait été enfoui après son abandon. Afin de vérifier cette information, un relevé magnétique de la portion située dans l'emprise a été réalisé à l'aide de détecteurs de métaux. Il a ainsi été possible de circonscrire un espace où un très gros objet ferreux, ou alors plusieurs débris ferreux, auraient été enfouis. Un sondage test pratiqué dans cette aire n'a pas permis de dépasser une profondeur de 1,30 m. Des recherches subséquentes en archives ont toutefois démontré que l'abandon de la carrière remonte vers la fin de la décennie 1960. S'il y avait un engin enfoui à cet endroit, il serait donc forcément trop récent pour présenter un intérêt archéologique. Aucune mesure de protection supplémentaire n'est donc recommandée.

Conséquemment à ces résultats, il est proposé de procéder avec la construction des infrastructures routières du tronçon 1, sans précautions supplémentaires pour le patrimoine archéologique. On ne peut toutefois exclure la possibilité que des découvertes fortuites soient faites pendant les travaux, puisqu'un inventaire archéologique n'est qu'un échantillonnage et sa méthodologie comporte une marge d'erreur. Le cas échéant, toute découverte devra faire l'objet d'une protection temporaire jusqu'à ce qu'une évaluation de celle-ci puisse être complétée et que des recommandations soient émises.

ÉQUIPES DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Direction générale de la gestion des projets routiers

Direction de l'environnement

800, place d'Youville, 11^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

Ghislain Gagnon Archéologue, chargé d'activité

Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Service des projets – Infrastructures et Assurance qualité

Bureau des autoroutes 20 et 85

Anthony Berger Ingénieur, responsable du volet archéologie pour l'A-85

David Morin Technicien des travaux publics

SNC-LAVALIN

André Caron Ingénieur, chargé de projet

Gilles Cormier Ingénieur, voirie

Catherine Avril-Rault Ingénieure

Marc Langlois Ingénieur, chargé de projet

ARCHÉO-MAMU CÔTE-NORD

François Guindon, PhD Archéologue, directeur général et chargé de projet

Tommy Simon Pelletier Archéologue, responsable de l'intervention archéologique

Yoann Pépin Archéologue-assistant

Sarah Germain Technicienne archéologue

Jennifer Talbot Technicienne archéologue

Daniella Fontaine Technicienne archéologue

David Grégoire Technicien archéologue

Cristian Genete Technicien archéologue

Yanik Potvin Technicien archéologue

Louis-Carl Pouliot-Bolduc Technicien archéologue

Jean-Simon Labbé Technicien archéologue

Jason Rappel Technicien archéologue

Cédric Rainville Technicien archéologue

4.3.5 Le secteur 5 (chaînage 12+310 à 12+725)	48
4.4 La zone sud-est (zone sans nom et ZC-1)	51
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	54
6. RÉFÉRENCES	55
ANNEXE 1 : Plans d'inventaire archéologique	59
ANNEXE 2 : Coordonnées des sondages tests	69
ANNEXE 3 : Catalogue des photographies	70
ANNEXE 4 : Planches contact.....	81
ANNEXE 5 : Inventaire des artéfacts.....	95

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Description des superficies à expertiser	8
Tableau 2 : Zones d'information archéologique à proximité de l'aire d'étude du projet 154-14-0867.	11
Tableau 3 : Sites archéologiques localisés dans la zone d'étude du projet n° 154-14-0867.....	12
Tableau 4 : Secteurs d'intervention (zones), tronçon 1, projet 154-14-0867	16

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURES

Figure 1 : Localisation du projet routier N° 154-14-0867, tronçon 1 et synthèse des connaissances archéologiques.	3
Figure 2 : Plan de la paroisse Saint-Antonin avec le Vieux-Chemin menant à Rivière-du-Loup, en 1856 (non identifié, 1856).	14
Figure 3 : Détail du plan cadastral de la paroisse de Saint-Antonin et du Chemin-Neuf en 1880 (Pelletier 1880).	15
Figure 4 : Plan de localisation des zones et des secteurs d'intervention.	17
Figure 5 : Extrait du plan d'expropriation de 1969, couvrant les lots 22A, 22D et 23C (Côté 1969).	34
Figure 6 : Plan des sondages positifs (site 154-14-0867-T1-2018-1) et de l'ancienne carrière.	36
Figure 7 : Coupes stratigraphiques des sondages 521 et 522, site 154-14-0867-T1-2018-1. ...	38
Figure 8 : Détail du plan d'arpentage du chemin Témiscouata et les résidences qui le bordent vers 1850 (Saint-Pierre ca 1850). Le cercle rouge indique l'emplacement de la maison liée au champ de débris (site 154-14-0867-T1-2018-1).	40
Figure 9 : Coupe stratigraphique du sondage test complémentaire réalisé dans le secteur de l'ancienne carrière.	44
Figure 10 : Coupe stratigraphique du sondage témoin réalisé à 10 m du sondage test de l'ancienne carrière.	46
Figure 11 : Photographie aérienne de 1963 où la carrière est visible au centre de l'aire (ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, 1963, transmis par le MTQ).	47
Figure 12 : Photographie de 1942 montrant possiblement la carrière (Marien, 1942).	47

PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : Le sommet dénudé depuis 10+625, direction nord-ouest (18-MAMA-02-365).	19
Photo 2 : Poteau de téléphone sectionné, chaînage 10+900, direction nord-ouest (18-MAMA-02-153).	19
Photo 3 : Paroi ouest, sondage test, chaînage 10+200, direction ouest (18-MAMA-02-166).....	22
Photo 4 : Paroi ouest, sondage test, chaînage 10+700, direction ouest (18-MAMA-02-171).....	22
Photo 5 : Paroi ouest, sondage test, chaînage 11+200, direction ouest (18-MAMA-02-066).....	23
Photo 6 : La bande de terrain longeant la route 185 sur son côté sud, chaînage 11+900, direction sud-sud-est (18-MAMA-02-229).	23
Photo 7 : L'environnement général au chaînage 11+700, direction nord-ouest (18-MAMA-02-242).	27
Photo 8 : Paroi est, sondage test, chaînage 11+215, direction est (18-MAMA-02-056).....	27
Photo 9 : Paroi nord-est, sondage test, chaînage 11+765, direction nord-est (18-MAMA-02-070).	28
Photo 10 : Paroi ouest, sondage test, chaînage 12+125, direction ouest (18-MAMA-02-126).	29
Photo 11 : Le terrain remblayé, chaînage 12+000, direction nord-nord-ouest (18-MAMA-02-357).	29
Photo 12 : Paroi est, sondage test, chaînage 12+050, direction est (18-MAMA-02-148).....	30
Photo 13 : L'espace des sondages positifs, chaînage 12+230, direction nord (18-MAMA-02-320).	37
Photo 14 : Paroi ouest, sondage 522, direction ouest (18-MAMA-02-326).	39
Photo 15 : Paroi est, sondage 521, direction est (18-MAMA-02-318).	39
Photo 16 : Paroi nord, sondage test complémentaire, chaînage 12+275, direction nord (18-MAMA-02-413).	45
Photo 17 : Paroi nord, sondage témoin 1, direction nord (18-MAMA-02-421).....	45
Photo 18 : Restes du véhicule agricole avec ses deux roues et son essieu, direction ouest (18-MAMA-02-224).....	49
Photo 19 : Reste d'un des essieux et d'une roue de la calèche, direction sud-ouest (18-MAMA-02-289).	50
Photo 20 : Paroi ouest, sondage test, chaînage 12+545, direction ouest (18-MAMA-02-113).	52
Photo 21 : Carrière au chaînage 12+620, direction est (18-MAMA-02-275).	52
Photo 22 : Paroi est, sondage test, chaînage 12+950, direction est (18-MAMA-02-020).....	53
Photo 23 : Paroi ouest, sondage test, chaînage 13+320, direction ouest (18-MAMA-02-133).	53

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte général de la recherche

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans l'emprise du projet de construction de l'autoroute 85 (154-14-0867), en conformité avec les recommandations émises par la firme Arkéos (2006), dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement (ministère des Transports, 2007). Un volet préventif complémentaire a été ajouté au mandat afin de prendre en compte de nouvelles données. Les expertises ont été réalisées dans les limites de l'emprise projetée du tronçon 1 de l'autoroute 85, sur une longueur de 3,4 km. L'espace traverse la municipalité de Saint-Antonin, sur le territoire de la Direction générale du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (DGBGI) du ministère des Transports (MTQ) (figure 1). L'ensemble du projet inclut toutefois sept tronçons et couvre environ 40 km.

L'inventaire avait pour objectif de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise projetée du projet de construction. Si des découvertes survenaient, il fallait aussi rechercher, identifier, localiser, délimiter et évaluer les sites archéologiques dont l'intégrité pouvait être menacée par d'éventuels travaux d'aménagement routier effectués sous la responsabilité du MTQ.

1.2 Mandat

Le mandat initial confié à Archéo-Mamu Côte-Nord était défini comme suit :

- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques (périodes paléohistoriques¹ et coloniales) connus dans la zone d'étude théorique et dans la zone d'intervention archéologique;

¹ Aux fins de la présente étude, le concept de « paléohistoire » est utilisé en remplacement de « préhistoire ». Cette dernière expression présente une connotation négative suggérant que les groupes autochtones n'avaient pas d'histoire avant l'arrivée des Européens. Une telle idée est évidemment fautive.

Le concept de période coloniale fait référence aux événements suivant l'arrivée des Européens en Amérique et est marqué par des transformations importantes du paysage culturel nord-américain à compter du 16^e siècle. Ce choix de terminologie n'engage en rien le MTQ et est la seule responsabilité du consultant.

Effectuer, préalablement à l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période coloniale, tant euroquébécoise qu'amérindienne;

- Effectuer, préalablement à l'inventaire archéologique, les recherches documentaires permettant d'établir le contexte géographique et paléogéographique de la zone d'étude théorique;
- Réaliser l'inventaire archéologique, comprenant une inspection visuelle et l'excavation de sondages à l'intérieur de la zone d'intervention archéologique;
- Identifier, relever, collecter, délimiter, caractériser, analyser et préserver tous les biens ou sites archéologiques identifiés dans la zone d'intervention archéologique;
- Évaluer qualitativement et quantitativement tout bien ou site archéologique présent dans la zone d'intervention archéologique;
- Le cas échéant, mettre en place des mesures de protection temporaires en conformité avec les exigences méthodologiques du Ministère;
- Produire tous les biens livrables prévus au contrat, incluant un rapport de recherche sur l'inventaire archéologique.

Suivant les travaux d'inventaire, la firme Archéo-Mamu a été mandatée pour effectuer une expertise complémentaire à l'emplacement d'une ancienne carrière (12+250). Selon un informateur, un concasseur y aurait été enfoui lors de l'abandon du lieu. Conséquemment, le mandant complémentaire visait à vérifier si cet équipement était effectivement présent. Les objectifs de l'évaluation complémentaire étaient :

- Réaliser un balayage magnétique complet de l'ancienne carrière comprise dans l'emprise projetée;
- Délimiter les concentrations de signaux positifs;
- Effectuer un sondage test d'un mètre de côtés au centre de ces concentrations afin de vérifier si l'équipement rapporté par l'informateur était présent.

Ces travaux, tenus à l'été 2018, ont été réalisés par un archéologue responsable de l'intervention, spécialiste de la période historique, accompagné d'un archéologue-assistant et de six techniciens archéologues. Ces travaux se sont effectués sur une durée de 11 jours, entre le 18 juin et le 2 juillet 2018. Le balayage magnétique de la carrière a été réalisé du 10 au 11 septembre 2018 par l'archéologue responsable de l'intervention, accompagné de deux techniciens archéologues.

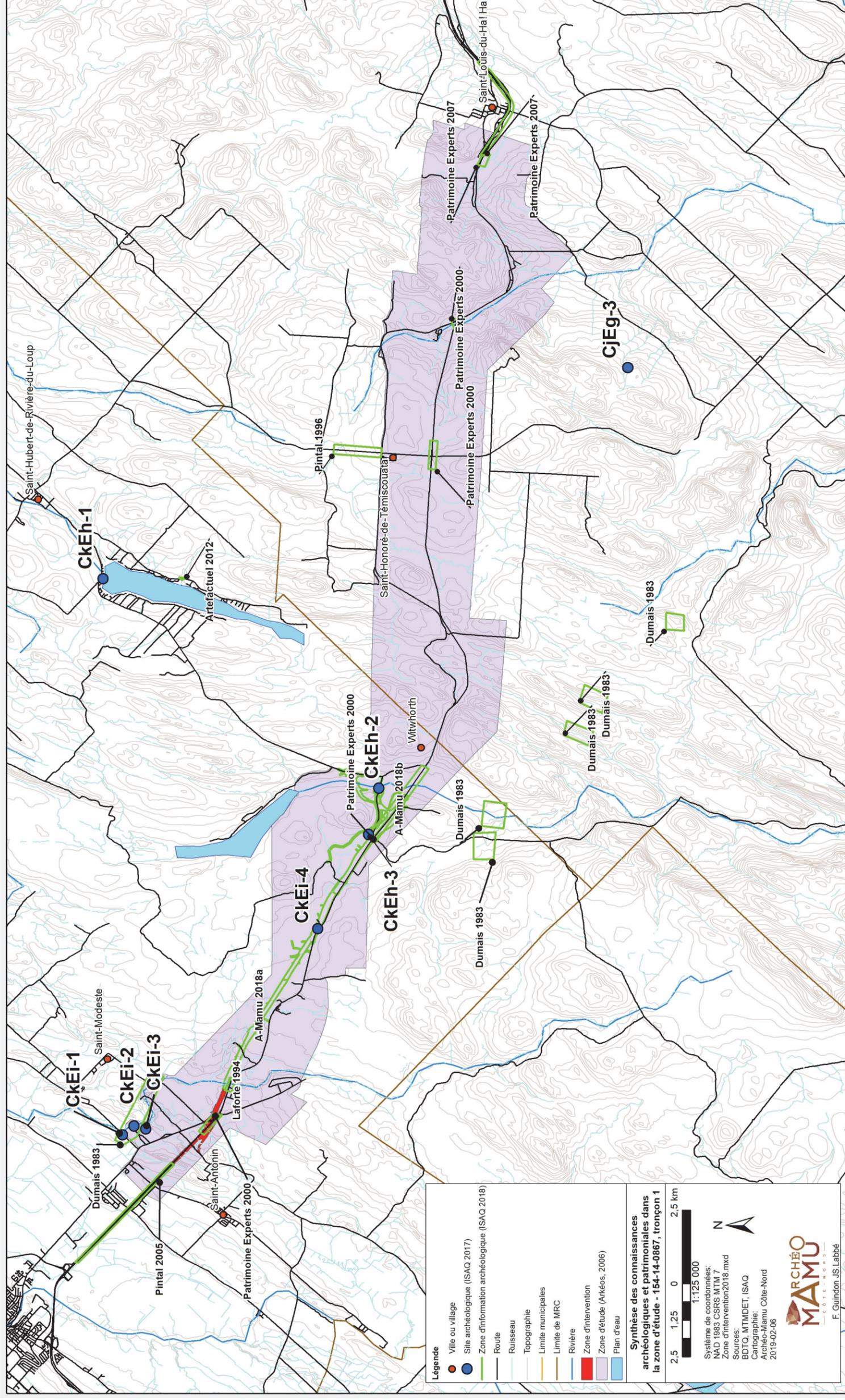


Figure 1 : Localisation du projet routier N° 154-14-0867, tronçon 1 et synthèse des connaissances archéologiques.

2. MÉTHODOLOGIE

Les méthodes et techniques utilisées sont conformes aux directives du MTQ. Les secteurs inventoriés ont préalablement été identifiés par le MTQ, dans une démarche préventive, et répondent aux recommandations découlant de l'étude de potentiel archéologique (Arkéos 2006). Les techniques d'intervention ont pu varier selon l'état des lieux, la topographie et la nature des dépôts en place.

2.1 Recherches documentaires

Des recherches documentaires ont été effectuées préalablement aux travaux sur le terrain. Celles-ci incluaient les sites archéologiques connus dans la zone d'étude, le patrimoine euroquébécois et autochtone, ainsi que l'environnement contemporain et passé. Ces données ont été obtenues en consultant l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (ISAQ) (MCC, 2018), ainsi que les rapports et les publications disponibles. Les données relatives aux études de potentiel archéologique ont été colligées en interrogeant la base de données du *Répertoire québécois des études de potentiel archéologique* (RQEPA) (AAQ, 2005).

À la suite des travaux de terrain, des recherches historiques complémentaires ont été réalisées auprès du registre foncier du Québec, ainsi qu'à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Elles visaient à approfondir nos connaissances sur certaines propriétés en lien avec une ancienne carrière.

2.2 Inventaire archéologique

Pour chaque secteur, l'inventaire archéologique incluait une inspection visuelle et des sondages. L'inspection visuelle permettait de repérer des vestiges en surface, d'observer les caractéristiques environnementales d'un lieu donné et de déterminer la possibilité d'effectuer des sondages. Les secteurs qui n'étaient pas propices incluaient affleurements rocheux, marécages, perturbations majeures et pentes trop fortes. L'inspection visuelle couvrait donc la totalité de l'emprise projetée, alors que les sondages n'étaient réalisés qu'aux endroits jugés propices et sécuritaires. Tous les sondages étaient excavés manuellement et les sondages disposés systématiquement en quinconce, à intervalles de 15 m. Chaque sondage avait une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm (900 cm²). L'ensemble était localisé avec un GPS portable et comptabilisé en distinguant les positifs des négatifs.

Le contenu de chaque sondage était vérifié à la truelle en déstructurant le couvert végétal lorsqu'il était susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Dans les secteurs ayant fait l'objet d'un aménagement paysager, les sondages étaient réalisés de manière ciblée. Le couvert végétal était pour sa part prélevé de manière soignée, sans le déstructurer et en apposant des

bâches au sol afin d'y mettre temporairement les déblais. Cela permettait de limiter notre impact sur les aménagements des résidants.

Des sondages tests (50 cm de côtés et profondeur minimale de 75 cm) étaient réalisés à tous les 500 m ou lorsque les conditions environnementales changeaient, dans la mesure où les sols le permettaient. Toutes les informations pertinentes étaient consignées au carnet de notes de l'archéologue. Cela incluait un croquis stratigraphique, les coordonnées géographiques, la marge de précision de l'appareil GPS ainsi que l'altitude (NMM) de chaque sondage test. La marge d'erreur du GPS variait généralement autour de 4 à 5 m, mais pouvait aller à plus de 10 m dans les crevasses et lors de mauvais temps. Enfin, les secteurs dont les sols étaient très perturbés par des activités anthropiques, les fortes pentes, les milieux humides et les affleurements rocheux, n'ont fait l'objet que de quelques sondages ciblés, ainsi que d'une inspection visuelle, lorsque l'environnement le permettait.

Le relevé magnétique de l'ancienne carrière (12+280) faisait pour sa part l'objet d'une méthodologie distincte. L'espace à couvrir a d'abord été divisé en corridors d'environ 10 m de largeur (est en ouest), marqués à l'aide de rubans bleus. Deux techniciens archéologues munis de détecteurs de métaux étaient ensuite positionnés à quatre mètres l'un de l'autre, à l'extrémité d'un premier corridor. Ils avançaient en zigzaguant le long du corridor, afin de balayer l'ensemble de l'espace. Arrivés à l'autre extrémité, ils interchangeaient leur place et repassaient le même corridor, afin d'éliminer toute possibilité d'erreur qu'aurait pu occasionner un des deux appareils. L'opération se répétait pour chaque corridor jusqu'à ce que toute l'aire d'évaluation complémentaire soit couverte.

À chaque signal positif, un balayage complémentaire et une inspection minutieuse de la surface étaient réalisés dans un rayon de deux mètres, afin de pouvoir discriminer les anomalies de surface de celles en profondeur. Lorsqu'une anomalie ne pouvait être expliquée par un objet en surface, un drapeau était planté à son emplacement et sa position était relevée à l'aide d'un GPS. Le résultat final permettait d'identifier des aires où se concentraient les anomalies en profondeur.

Un sondage test d'un mètre de côtés a ensuite été réalisé dans la plus importante aire de concentration des anomalies. Un relevé magnétique était effectué à tous les 30 cm, au centre et en bordure du sondage, afin de vérifier si l'anomalie était toujours sous le niveau excavé. Le sondage a ainsi été creusé jusqu'à une profondeur de 1,20 m. Voyant que le signal était encore présent, une aire réduite à 50 cm de côtés a été excavée. L'affaissement des parois par le dessous a toutefois forcé l'arrêt de l'excavation. Une série de tests magnétiques ont finalement été réalisés jusqu'à une profondeur de 1,32 m et demeuraient fortement positifs. Enfin, deux sondages témoins, de 40 à 50 cm de côtés, ont été réalisés en périphérie du sondage test afin d'évaluer la stratigraphie de cette aire élargie.

2.3 Découverte de biens et sites archéologiques

Tout bien ou site archéologique susceptible de représenter une contrainte archéologique et de subir des préjudices lors des travaux était signalé au Ministère dans un délai maximal de 24 heures. Les informations transmises incluaient la superficie et les coordonnées géographiques

approximatives du site. Un point de référence était immédiatement mis en place et la découverte évaluée. Les vestiges étaient dégagés manuellement, à la truelle. Les données prélevées devaient permettre au Ministère de produire une estimation détaillée de la découverte et des coûts d'application des recommandations, comprenant au moins les éléments suivants :

- Estimation de la superficie du site;
- Estimation du nombre, de la superficie et de la profondeur des aires d'occupation;
- Estimation du volume en mètres cubes (m³) de l'ensemble des niveaux d'occupation;
- Estimation du nombre d'artéfacts au mètre carré;
- Description des structures observées;
- Estimation de la dimension des structures;
- Type d'intervention requise pour lever toute contrainte à la réalisation des travaux du Ministère;
- Nature des expertises requises;
- Équipe professionnelle et technique requise pour la réalisation des expertises;
- Nombre de jours requis pour la réalisation des travaux;
- Logistique matérielle requise pour la réalisation des travaux;
- Évaluation et description des contraintes techniques prévisibles.

2.4 Évaluation – contexte d'occupation de la période coloniale

Lorsque des biens archéologiques coloniaux (historiques selon la terminologie du MTQ) étaient mis au jour dans un sondage, l'évaluation se poursuivait à la truelle et le sondage était agrandi pour atteindre une dimension minimale de 50 cm de côté (surface de 2 500 cm²). Des sondages complémentaires de même dimension étaient réalisés en périphérie du sondage positif initial, disposés dans la mesure du possible à une distance de cinq mètres de centre à centre, de manière à respecter un quadrillage théorique. La procédure était répétée jusqu'à ce qu'il n'y ait que des sondages négatifs en périphérie de l'aire de découverte. Une fois que tous les sondages périphériques étaient négatifs, une série de sondages complémentaires était disposée à une distance maximale de 10 m de centre à centre en direction de la périphérie du site archéologique et en fonction du quadrillage théorique. Si un sondage de 10 m était positif, la procédure aux cinq mètres était reprise.

Tous les biens archéologiques étaient localisés selon la couche archéologique de provenance. Indifféremment du contexte d'occupation, un relevé stratigraphique de tous les sondages positifs, ainsi que des croquis stratigraphiques types des sondages négatifs en périphérie étaient produits. De plus, une description détaillée du cadre environnemental local était faite pour tout site identifié. Les artéfacts étaient récoltés et traités au Laboratoire d'archéologie du Jardin des Glaciers, à Baie-Comeau.

3. CONTEXTE

3.1 Description de l'intervention archéologique

Le projet 154-14-0867 vise la construction de l'autoroute 85 sur près de 40 km de longueur, en traversant les municipalités de Saint-Antonin, de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, de Saint-Honoré-de-Témiscouata et de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, dans les municipalités régionales de comté de Rivière-du-Loup et de Témiscouata. Le mandat confié à Archéo-Mamu consistait à réaliser l'expertise archéologique du tronçon 1, pour la phase 3 du projet. L'inventaire archéologique visait une emprise projetée s'étendant entre les chaînages 10+000 et 13+400. Les travaux de terrain ont été réalisés en deux temps, soit du 18 juin au 2 juillet 2018 et du 10 au 11 septembre 2018. Le mandat prévoyait la répartition des expertises archéologiques telle que présentée au tableau 1. Ces zones furent toutefois subdivisées ou regroupées en fonction des variations environnementales observées sur le terrain (tableau 4).

Tableau 1 : Description des superficies à expertiser

Zone	Superficie à expertiser (m ²)	Superficie théorique peu propice aux sondages*	Référence	Description du mandat propre à chaque zone
Étude	139 604 965	S.O.	Arkéos 2006	Étude théorique en conformité avec les exigences du devis; Production de biens livrables prévus au devis.
Intervention archéologique	660 145	230 145	MTQ 2018	- Inspection visuelle systématique;
Complémentaire H-1	155 841	68 430	MTQ 2018	- Sondages aux 15 m dans les zones à potentiel sauf pour les exceptions prévues au devis;
ZP-21	76 950	59 745	Arkéos 2006	- Évaluation des valeurs archéologiques des structures et infrastructures routières abandonnées sur la base de l'inspection visuelle et des recherches théoriques;
Complémentaire P-1	108 462	0	MTQ 2018	- Sondages à l'extérieur des zones à potentiel archéologique, lorsque l'environnement est jugé propice;
				- Relevés et évaluation de site archéologique, le cas échéant;
				- Production des biens livrables prévus au devis.

3.2 État des connaissances en archéologie

Neuf études archéologiques et une étude ethnohistorique recourent la zone d'étude théorique (Arkéos, 2006; Histoire Plurielle, 2002; Patrimoine Experts, 2000 et 2007; Pintal, 2005; Laforte, 1994; Archéo-Mamu, 2018a et b; Dumais, 1983a et b) (tableau 2).

Des travaux réalisés par Pierre Dumais en 1983, à environ deux kilomètres au nord de notre aire d'intervention, ont aussi mené à la découverte de trois sites archéologiques. Il s'agit d'occupations euroquébécoises de nature agricole (CkEi-1 et CkEi-3) et d'un moulin à scie à vapeur (CkEi-2) datant entre 1830 et 1950 (figure 1, tableau 3). Les interventions menées par Archéo-Mamu, en 2018, ont aussi permis de recenser deux sites archéologiques. Le premier, CkEi-4, consiste en une occupation agrodomeistique datant entre la seconde moitié du 19^e et le début du 20^e siècle.

Le second, CkEh-3, correspond en des aménagements routiers de cette même époque. Enfin des travaux réalisés par André Proulx, en 1972, a permis la découverte d'un site domestique datant entre la fin 19^e et le début 20^e siècle (Proulx 1973).

Ajoutons que deux inventaires archéologiques recourent l'emprise, entre les chaînages 10+000 et 10+600 (Pintal 2005) et entre 11+875 et 11+425 (Patrimoine Experts 2000), mais n'ont pas mené à des découvertes. Aucun site archéologique n'est d'ailleurs connu dans les limites mêmes de l'emprise projetée et aucun élément d'intérêt patrimonial n'est rapporté pour toute l'aire d'étude théorique (MCC 2018).

Une étude réalisée par Arkéos en 2006 a pour sa part permis de circonscrire le potentiel archéologique de l'aire théorique. Ce potentiel fut ensuite révisé par le MTQ. Le nombre de zones à potentiel archéologique est ainsi passé d'une à trois pour l'emprise projetée du tronçon 1 (tableau 1).

3.2.1 État des connaissances – occupation amérindienne régionale

Selon les données fournies par l'archéologue Patrick Eid (2017), les premières incursions humaines dans le Témiscouata dateraient entre 9000 et 9500 ans AA. Elles sont principalement révélées par des petits ateliers de taille sur lesquels était transformée une matière première lithique locale : le chert Touladi. La période de l'Archaïque (9500-3000 ans AA) n'est documentée que par trois sites bien datés, soit CjEg-3, CjEd-8 et CkEe-2 et complétée par la découverte d'objets isolés, tels que des haches, herminettes ou pointes de projectiles. La période du Sylvicole (3000 à 450 ans AA) est représentée par un nombre appréciable de sites archéologiques sur lesquels de rares objets en céramique ont été mis au jour. Une hausse démographique est observée à partir du Sylvicole moyen (après 2400 ans AA) et les établissements montrent alors une certaine uniformité quant aux modalités d'établissement, de l'utilisation des matières premières lithiques et de la culture matérielle. Les structures domestiques sont représentées par une ou plusieurs aires de combustion, parfois associées à des fosses peu éloquentes. Les campements sont souvent établis sur de basses terrasses à proximité des principaux lacs et rivières de la région et les vestiges sont la plupart du temps enfouis à faible profondeur.

Il appert que les chasseurs-cueilleurs du Témiscouata pratiquaient une économie de subsistance basée sur une exploitation généraliste des ressources, dont la disponibilité changeait grandement au cours des saisons et selon les différentes niches écologiques exploitées. Cette économie imposait à ces communautés une grande mobilité, surtout durant la saison froide, quand les ressources se faisaient beaucoup plus rares. Aucune occupation permanente n'a été mise au jour dans la région et si un site a été interprété comme un camp de base (CkEe-2), la plupart seraient de courte durée, fréquentés par de petits groupes familiaux ou par les membres d'expéditions spécialisées. Quelles que soient la nature et la durée d'occupation des sites de cette époque, ils ont tous révélé les restes d'activités de la transformation du chert Touladi. La plupart des sites sont donc considérés comme des ateliers de taille auxquels peuvent être associés des espaces domestiques ou destinés à d'autres activités.

Les données archéologiques sur le début de la période coloniale indiquent que les populations amérindiennes fréquentaient davantage le bassin de la rivière Saint-Jean (Maine et Nouveau-Brunswick) et maintenaient des contacts plus ténus avec les groupes vivant dans la vallée du Saint-Laurent. Les populations locales étaient connues sous le nom de « Wolastoqiyiks », soit la Première Nation Malécite que les Français nommaient « Etchemins ». Cette nation de langue algonquienne occupait ce territoire avant l'implantation européenne et ses origines pourraient remonter au Sylvicole et peut-être même jusqu'à l'Archaïque. Les échanges avec les Européens se faisaient surtout de manière indirecte, via d'autres groupes autochtones ou directement, en se rendant dans leurs établissements du littoral atlantique ou de l'estuaire du Saint-Laurent. La position intermédiaire du Témiscouata, entre ces deux pôles, a ainsi permis aux Wolastoqiyiks de tirer avantage des réseaux de traite des fourrures. Le marchand Charles Aubert de la Chesnaye, à qui fut octroyée la seigneurie de Madawaska en 1683, aurait d'ailleurs fait construire des postes de traite au Témiscouata, mais ceux-ci furent incendiés par des Amérindiens dans les premières décennies du XVIII^e siècle.

Par ailleurs, la littérature mentionne un ancien portage remontant possiblement à l'époque paléohistorique. Ce dernier aurait passé par le grand lac des Roches (lac à Chamard) et servait possiblement à relier Notre-Dame-du-Portage au lac Pohénégamook, en empruntant les divers lacs et rivières du secteur (Caron, 1980 : 76-82). Une première tentative de sédentarisation fut organisée à Whitworth en 1876, mais les terres infertiles et l'absence de cours d'eau firent en sorte que les Malécites n'occupèrent l'endroit qu'un seul hiver. Ils s'établirent ensuite à Gros-Cacouna, mais les terres disponibles ne permettaient d'accueillir qu'un petit groupe de familles (Michaux 2009).

3.2.2 État des connaissances – occupation eurocanadienne régionale

En se basant sur les données fournies par Patrimoine Experts (2000), la zone d'étude théorique est comprise entre les anciennes seigneuries de Rivière-du-Loup, au nord, et de Madawaska, au sud. Ces dernières furent concédées respectivement en 1673, à Charles Aubert de la Chesnaye et à ses enfants en 1683. Elles furent divisées en cantons à la fin du XIX^e siècle. Cette zone d'étude se positionne au sud-est du fief de 6 000 acres octroyé à Richard Murray au lendemain de la Conquête. Entre 1848 et 1883, neuf cantons furent érigés au sud de la seigneurie de Rivière-du-Loup.

À la fin du 17^e siècle, Charles Aubert de la Chesnaye fait construire deux corps de logis, soit un vis-à-vis de l'émissaire du lac Témiscouata et un second près de Notre-Dame-du-Lac (Histoire Plurielle, 2002). Ces installations servent de postes de traite et fort probablement de relais pour les voyageurs. Ils seront toutefois incendiés en 1723. En 1746, l'administration française ordonne la construction d'un lien terrestre entre le fleuve Saint-Laurent et le lac Témiscouata, afin de faciliter les déplacements depuis Notre-Dame-du-Portage (Histoire Plurielle, 2002). C'est d'ailleurs par ce chemin que des Acadiens échappèrent à la déportation.

Au début du Régime britannique, le chemin aménagé par les Français sert toujours pour la traite des fourrures et une nouvelle route, nommée « chemin du Portage », est construite par les Anglais à partir de 1783 en réaménageant la voie précédente. Elle permet la circulation des chevaux et

des voitures, mais elle s'avère difficile à entretenir dû au faible nombre de colons qui s'installent en bordure. Dès 1814, d'anciens militaires sont installés le long du chemin pour faciliter son entretien et héberger les voyageurs (Histoire Plurielle, 2002). Parallèlement, les familles Cadwell et Fraser, les propriétaires de la seigneurie de Rivière du Loup, de même que du fief des 6 000 acres, poursuivent le développement de leurs propriétés. En 1823, John Cadwell fait notamment mettre en place un moulin à bois dans le secteur de Saint-Antonin et un chemin reliant l'endroit à Rivière-du-Loup qui sera repris quelques décennies plus tard pour devenir un chemin gouvernemental (Histoire Plurielle 2002, 37).

La rébellion de 1837-1838 relance l'intérêt pour une voie de circulation fiable entre le Canada et le Nouveau-Brunswick. Le chemin est emprunté par trois bataillons d'infanterie et une compagnie d'artillerie, tandis que des cabanes sont construites le long du trajet pour héberger les soldats. En 1840, un nouveau chemin est en construction et portera ultérieurement le nom de Vieux-Chemin. Il débute à Rivière-du-Loup, se dirige vers le croisement du chemin du Portage et de la rivière Verte, puis reprend le tracé du chemin antérieur jusqu'au lac Témiscouata, où il sera prolongé (figure 2). Un segment de cette voie est encore visible dans le paysage, et porte aujourd'hui le nom du chemin de la Rivière-Verte. Parallèlement, de nouvelles terres sont concédées le long de ce nouvel axe.

En 1856, l'administration britannique entreprend la construction d'une nouvelle route. Du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Cabano, le trajet empiète partiellement sur le tracé antérieur, mais une grande partie sera créée de toute pièce. Nommée « Chemin-Neuf », cette route favorise la colonisation du territoire, le transport intercolonial et l'exploitation forestière. Dans le secteur à l'étude, cette construction reprend essentiellement le tracé mis en place en 1840. Il bifurque toutefois à la jonction des lots 23 et 24 du rang Nord-Est et du fief des 6 000 arpents et se poursuit vers l'est (figure 3). Un premier pont est alors construit sur la Rivière-Verte, puis sera remplacé vers 1895. En 1861, on dénombre 941 personnes vivant sur les terres le long du chemin.

Entre 1885 et 1889, la construction d'un chemin de fer reliant Fraserville et Edmundston permettra une plus grande fluidité des communications et entraînera un boom dans l'industrie du sciage (Levasseur, 1994 : 19-30). Cette voie passe toutefois loin au nord-est de notre zone d'intervention archéologique.

Vers 1950, la route nationale 2 est aménagée à proximité du Chemin-Neuf, puis est partiellement abandonnée lors de la construction de la route 185, vers 1970. La portion nord-ouest de cette nouvelle structure routière passe toutefois au sud-ouest de la voie antérieure, ce qui correspond au secteur nord-ouest de la zone d'intervention archéologique. Elles se rejoignent ensuite au cœur de notre emprise projetée, à l'emplacement des anciens lots 22 et 23 du rang nord, et puis débute un chassé-croisé de ces deux voies en direction du sud-est. L'ancien chemin de fer est aussi abandonné à cette époque et sera transformé en piste cyclable.

Tableau 2 : Zones d'information archéologique à proximité de l'aire d'étude du projet 154-14-0867.

Carte	Référence	Distance du projet	Localisation	Superficie (m ²)	Résultat
-------	-----------	--------------------	--------------	------------------------------	----------

21N14	Patrimoine Experts 2000	0	47°42'21.76"N 69°18'10.57"W	208 998	-
21N14	Pintal 2005	0	47°47'24.83"N 69°28'46.18"W	568 812	
21N11	Archéo-Mamu 2018a	0001	47°44' 51.5"N 69°23' 19.1"W	1 364 370	CkEi-4
21N14	Dumais 1983	2635	47°47'11.90"N 69°26'05.85"W	1 399 260	CkEi-1 et 2
21N14	Laforte 1994	1363	47°45'30.73"N 69°25'34.20"W	104 019	-
21N11	Archéo-Mamu 2018b	8000	47°42' 51.0"N 69°18' 47.4"W	1 230 781	CkEh-3
21N11	Patrimoine Experts 2007	11 350	47°39'59.19"N 68°58'37.00"W	625 635	-
21N11	Dumais 1983	13 276	47°40'49.94"N 69°19'25.23"W	641 237	-

Tableau 3 : Sites archéologiques localisés dans la zone d'étude du projet n° 154-14-0867.

Code Borden	Fonction	Appartenance culturelle	Datation	UTM N	UTM E	Dist. de l'emprise projetée	Source	Recommandations
CkEi-1	Domestique	Euroquébécois	XIX ^e au début XX ^e	5293178	466900	3 km	Dumais, 1983	Aucune protection
CkEi-2	Industriel	Euroquébécois	ca 1930	5229775	467189	2,6 km	Dumais, 1983	Protection
CkEi-3	Domestique	Euroquébécois	1830 à 1970	5292374	467083	2 km	Dumais, 1983	-
CkEi-4	Domestique	Euroquébécois	Fin XIX ^e au début XX ^e	5288550	391098	7,5 km	Archéo-Mamu, 2018a	Aucune protection
CkEh-2	Domestique	Euroquébécois	Fin XIX ^e au début XX ^e	5284201	478538	12,86 km	Proulx, 1973	-
CkEh-3	Circulation	Euroquébécois	2 ^e moitié du XIX ^e - 1 ^{ère} moitié du XX ^e siècle	5286791	394335	11,13 km	Archéo-Mamu, 2018b	Évaluation complémentaire

3.3 Géographie

La zone d'intervention archéologique fait partie de la région administrative du Bas-Saint-Laurent, à la frontière entre les régions physiographiques des basses-terres du Saint-Laurent et du plateau des Appalaches (IRDA 2018). Elle fait aussi partie du bassin versant de la rivière du Loup (MDDELCC 2018). Un ruisseau principal traverse la zone, soit l'exutoire du lac Hickson. Divers petits ruisseaux secondaires et étendues d'eau ponctuelles associées à des espaces marécageux

y sont aussi présents. L'espace est rattaché au domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune de l'est, couvrant les coteaux et les collines qui bordent le sud du plateau laurentidien et des Appalaches (MFFP 2018). Les exploitations forestières et agricoles ont cependant pu affecter la configuration des espèces présentes dans le secteur.

Les sols sont essentiellement constitués de sable limoneux recouvert d'un mince humus et d'affleurements rocheux ponctuels (IRDA 2018). Les autres types de dépôts quaternaires présents sont moins fréquents. Un till dont l'épaisseur peut dépasser un mètre (Veillette et *al.* 2017) couvre les secteurs plats ou faiblement vallonnés, ainsi que les petites vallées qui séparent les alignements de coteaux. Un till moins épais occupe les secteurs en pente et les sommets (Robitaille et Saucier 1998 : 109). Les secteurs mal drainés forment des marais de dimensions variables couvrant ponctuellement une partie du territoire à l'étude.

Le roc sous-jacent s'inscrit dans la province géologique des Appalaches. Les groupes géologiques recoupant l'espace contiennent principalement l'ardoise, le grès, le schiste et le calcaire. De nombreuses failles traversent l'aire à l'étude dans un axe nord-est – sud-ouest (ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles 2018).

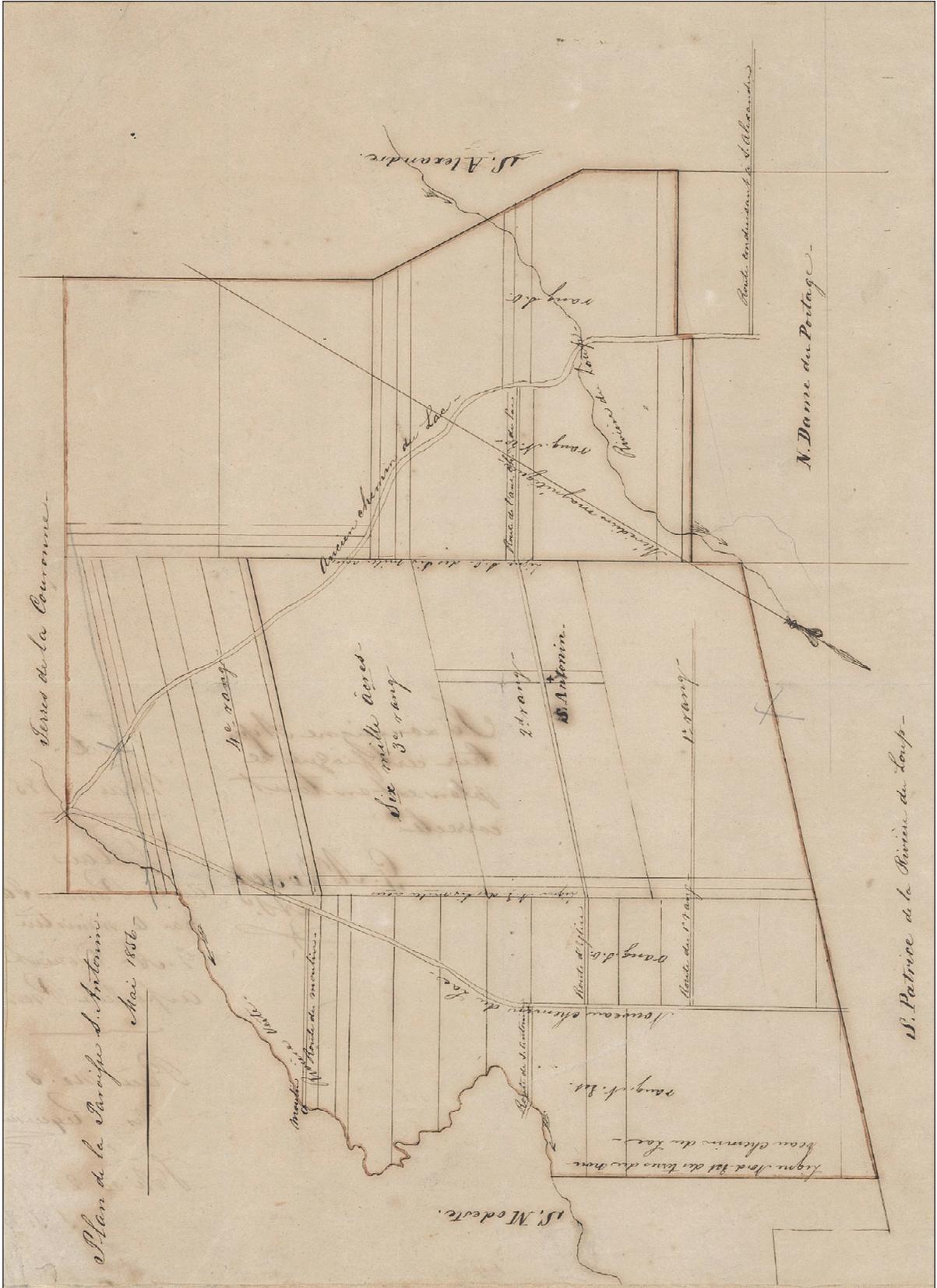


Figure 2 : Plan de la paroisse Saint-Antonin avec le Vieux-Chemin menant à Rivière-du-Loup, en 1856 (non identifié, 1856).

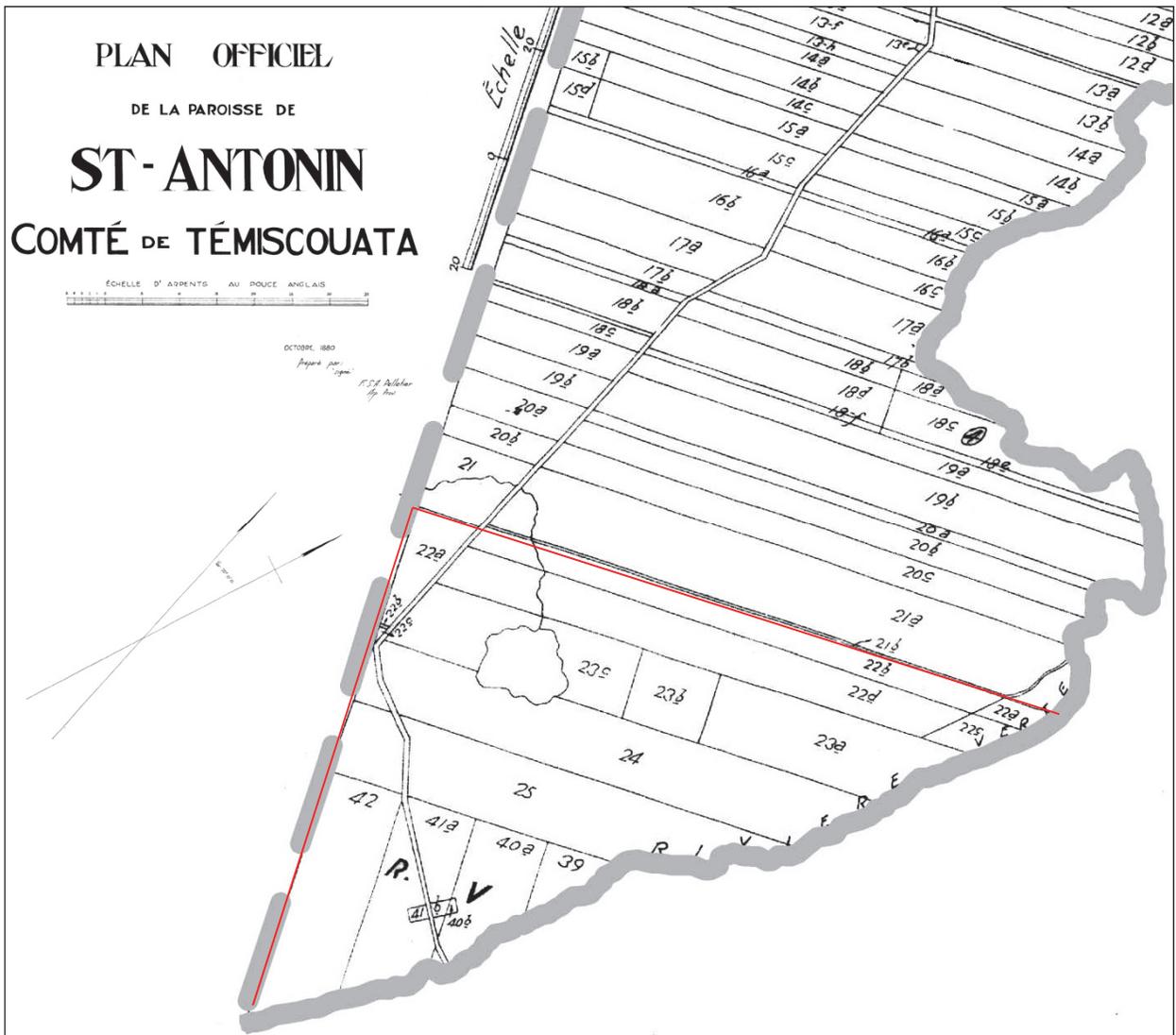


Figure 3 : Détail du plan cadastral de la paroisse de Saint-Antonin et du Chemin-Neuf en 1880 (Pelletier 1880).

4. RÉSULTATS

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre de la construction de l'autoroute 85 à Saint-Antonin. L'emprise projetée du projet s'étend sur une distance de 3 400 m, entre les chaînages 10+000 et 13+340, dans la municipalité de Saint-Antonin (figure 1). La largeur de l'emprise principale varie entre 100 m et 415 m et comporte des extensions dont la longueur maximale est de 500 m. La superficie totale de l'emprise projetée est de 660 145 m².

L'espace à l'étude traverse des environnements boisés ayant fait l'objet d'une exploitation forestière, des champs en friches ou cultivés et d'autres lieux fortement perturbés par des aménagements divers. Le découpage des zones d'inventaire, présenté dans ce rapport, repose sur de grands ensembles géographiques délimités par la route 185, la rue du 3^e rang ainsi qu'une grande carrière. Ces divisions permettent ainsi de mieux se repérer dans l'espace et facilitent la consultation du présent rapport. Ces zones regroupent aussi des espaces d'intérêts identifiés dans l'étude de potentiel de la firme Arkéos, ainsi que les zones complémentaires retenues par le ministère des Transports du Québec (MTQ) (tableau 4). Deux de ces quatre grandes zones ont aussi été subdivisées en secteurs (sous-zones) possédant les mêmes attributs environnementaux ou vocationnels. Dans le souci d'alléger la lecture, ces derniers ont été numérotés de manière séquentielle (figure 4).

Tableau 4 : Secteurs d'intervention (zones), tronçon 1, projet 154-14-0867

Zone	Localisation					Nombre de sondages	
	Chaînages début	Chaînages fin	Longueur (m)	Superficie (m ²)	Technique d'inventaire	+	-
La zone nord-ouest (ZP-21 et secteur sans nom)	10+000	11+150	1150	134 648	lv + SC +Ss	0	231
La zone centre-sud (secteur sans nom)	11+150	12+700	1550	251 962	lv + SC +Ss	0	866
La zone centre-nord (secteur sans nom et partie de ZC-H1)	11+150	12+725	1575	157 461	lv + SC +Ss	14	454
La zone sud-est (secteur sans nom et ZC-1)	12+575	13+400	825	124 557	lv + SC +Ss	0	204

lv : Inspection visuelle

Sc : Sondages ciblés

Ss : Sondages systématiques



Figure 4 : Plan de localisation des zones et des secteurs d'intervention.

4.1 La zone nord-ouest (secteur sans nom et ZP-21)

L'extrémité nord-ouest de l'emprise se caractérise par une bande étroite longue de 1 150 m, traversée en son centre par la route 185 (figure 4). Elle s'élargit et se rétrécit selon la topographie entre les chaînages 10+000 et 11+150. L'espace au nord-est de la route possède ainsi de 25 à 50 m de largeur, tandis que celui au sud-ouest s'étend sur 25 à 75 m de largeur. La ZP-21 couvre la portion nord-ouest de cet espace et s'étend entre les chaînages 10+000 et 10+675.

L'environnement naturel de la zone nord-ouest est caractérisé par une topographie très vallonnée où s'enchaînent des milieux humides, des espaces boisés et un champ en friche (photo 1). La végétation forestière domine les pentes et se compose de conifères (épinettes) accompagnés de feuillus (érable, bouleau et tremble). Au pied des dénivelés, on trouve des milieux humides dotés de petits plans d'eaux, de même qu'une végétation d'herbages et d'aulnes. La séquence stratigraphique générale est celle d'un podzol forestier rocheux qui se décline comme suit :

- 5 à 10 cm niveau humique avec litière;
- 5 à 15 cm sable limoneux éluvié gris avec des cailloux;
- 15 à 30 cm sable limoneux orangé avec plusieurs pierres (horizon B);

Dans les milieux humides, la stratification passe plutôt à une litière reposant sur un niveau de limon noir très organique sur plus de 40 cm d'épaisseur.

L'homme a laissé de nombreuses marques dans ce paysage. Un sommet rocheux, au chaînage 10+450, a passablement été altéré par la route 185, ainsi que par une carrière sise au sud-ouest. Cette formation est facilement repérable dans le paysage puisqu'elle est partiellement dénudée. Son flanc sud-est est très abrupt et recouvert d'une végétation de feuillus clairsemés. La route constitue également un facteur de perturbation important ayant nécessité la mise en place d'un remblai sur une largeur variant de 10 à 45 m, selon l'importance du dénivelé. Des chemins d'accès ont aussi été aménagés lors de la construction de la route et ils sont toujours visibles malgré une végétation qui a partiellement repris ses droits. La machinerie impliquée dans les relevés géotechniques pour la planification de la nouvelle autoroute a également bouleversé ponctuellement le sol dans les pentes les plus prononcées.



Photo 1 : Le sommet dénudé depuis 10+625, direction nord-ouest (18-MAMA-02-365).



Photo 2 : Poteau de téléphone sectionné, chaînage 10+900, direction nord-ouest (18-MAMA-02-153).

D'autres aménagements du 20^e siècle, quoique plus anciens, sont aussi visibles, mais ne sont pas d'intérêt archéologique. D'abord, un petit banc d'emprunt moderne est visible au chaînage 10+495, du côté nord-est du chemin. Sur ce même côté de la voie, au chaînage 10+765, se trouve un second banc d'emprunt. Il est visiblement plus ancien que le premier, car l'espace est végétalisé et comprend des épinettes d'une vingtaine d'années. L'endroit n'a pas été excavé en profondeur, mais le matériel semble avoir été extrait par un nivellement de la surface, tandis que les grosses pierres ont été poussées à la périphérie. Les sols présentent un niveau humique de surface reposant sur un sable limoneux brun-gris avec cailloux de 0 à 15 cm de diamètre.

Au sud-ouest de la route, au chaînage 10+900, un ancien chemin privé d'axe sud-ouest – nord-est longe le sommet d'une crête. Il possède une largeur d'environ quatre mètres (12 à 14 pieds) et comporte un embranchement pour une voie secondaire, près de la limite sud-ouest de l'emprise. Les bases de deux poteaux de téléphone ont aussi été observées du côté sud-ouest du chemin (photo 2). La partie haute d'un des poteaux a pu être observée et des isolateurs en verre gisaient au sol à proximité. Cette voie de circulation date vraisemblablement de la seconde moitié du 20^e siècle et permettait possiblement de rejoindre une maison secondaire ou un chalet.

Enfin, l'espace situé entre les chaînages 11+000 et 11+150 a fait l'objet d'importants remblaiements, atteignant 0,75 à 3 m de hauteur, au sud-ouest du chemin, tandis que de l'autre côté de la route, ils atteignent parfois plus de six mètres de haut. Ils ont servi à niveler les terrains devant les constructions existantes.

Les deux sondages tests effectués dans la zone nord-est témoignent des environnements naturels et perturbés par l'être humain. Un premier a été réalisé au chaînage 10+200 (photo 3). Il se positionne au sud-ouest de la route 185 et de son fossé. L'endroit présente un relief irrégulier façonné par des travaux de terrassement effectués lors de la construction ou de la réfection de la route. La stratification observée est la suivante :

- 0-7 cm organique brun noirâtre, limoneux argileux avec cailloux;
- 7-25 cm sable argileux brun-pâle avec pierres et cailloux subarrondis à subanguleux, très compact (remblai; impossible de descendre davantage manuellement).

Le second sondage test se positionne au chaînage 10+700, du côté sud-ouest de la route, dans un environnement forestier (photo 4). La séquence des sols constatée est :

- 0-10 cm humus organique brun foncé avec quelques cailloux (Ah);
- 10-15 cm sable gris sous forme de lentilles (Ae perturbé par un chablis);
- 10- 32 cm Sable fin à moyen, orangé, avec pierres et cailloux subarrondis à subanguleux (B);
- 32- 72 cm sable fin brun beige avec interface supérieure graduelle (C).

4.2 La zone centre-sud (zone sans nom et partie de ZH-1)

La zone centre-sud s'étend entre les chaînages 11+150 et 12+700 (figure 4). Elle comprend un ensemble de propriétés sises au sud de la route 185 et est subdivisée en quatre secteurs distincts. Le premier consiste aux abords de la rue du 3^e Rang, au chaînage 11+160, tandis que le second correspond à une bande de terrain vague large de près de 35 m longeant la route 185, entre les chaînages 11+190 et 12+375. Le troisième regroupe d'anciennes terres agricoles parfois reboisées, tandis que d'autres sont encore cultivées. Il s'étend à la limite sud-ouest de l'emprise entre les chaînages 11+190 et 12+375. Enfin, le secteur 4 se trouve entre les chaînages 12+375 et 12+700 et il est composé d'espaces résidentiels, industriels et commerciaux.

4.2.1 Le secteur 1 (chaînage 11+160)

Le secteur 1 correspond à la rue du 3^e Rang (figure 4). Il se compose principalement d'une aire de circulation asphaltée qui est bordée de part et d'autre d'un profond fossé. Au-delà, on trouve des champs, des entrées aménagées, ainsi que des zones boisées. Dans la partie nord-est de ce secteur, sur près de 200 m, on retrouve d'épais remblais de nivellement. Plus au sud, les sols ayant pu être expertisés se composent d'anciens labours de 20 à 30 cm d'épaisseur qui ont été réalisés dans un sol de limon sableux. Bien souvent, ces sols sont recouverts de remblais d'aménagement ou des déblais d'excavation des fossés.

Un sondage test a été réalisé dans ce secteur, soit à près de 465 m au sud-ouest de la route 185, vis-à-vis le chaînage 11+200 (photo 5). La stratification se définit comme suit :

- 0-4 cm niveau organique et gazon;
- 4-23 cm limon sableux brun avec cailloux subarrondis (ancien labour);
- 23-33 cm limon sableux brun orangé (lambeau de l'horizon B);
- 33-49 cm limon beige très compact (C; sol naturellement stérile très difficile à creuser).



Photo 3 : Paroi ouest, sondage test, chaînage 10+200, direction ouest (18-MAMA-02-166).



Photo 4 : Paroi ouest, sondage test, chaînage 10+700, direction ouest (18-MAMA-02-171).



Photo 5 : Paroi ouest, sondage test, chaînage 11+200, direction ouest (18-MAMA-02-066).



Photo 6 : La bande de terrain longeant la route 185 sur son côté sud, chaînage 11+900, direction sud-sud-est (18-MAMA-02-229).

4.2.2 *Le secteur 2 (chaînage 11+190 à 12+375)*

Le secteur 2 consiste en une bande de terrain longeant la route 185 sur son sud-ouest, entre les chaînages 11+190 et 12+375 (figure 4). Il s'agit d'une propriété du MTQ possédant 35 m de large et présentant un relief irrégulier (photo 6). Cet espace est délimité au sud-ouest par une clôture de broche et au nord-est par le fossé de la route.

La végétation se compose essentiellement de plantes herbacées et de bosquets d'arbustes qui y croissent depuis les derniers travaux réalisés sur la route 185. Ces derniers ont fortement perturbé l'endroit par le brassage des sols, du nivellement, de même qu'un épais remblayage. Quelques petits ruisseaux traversent l'espace. Certains ont été canalisés par des conduits ou des fossés, tandis que d'autres ont été creusés à faible profondeur.

Les sols limitrophes aux fossés ont livré une couche humique de plus de 40 cm d'épaisseur. Autrement, les sols rencontrés consistent en des remblais de limon, de limon sableux avec cailloux ou alors de niveaux de pierres et de cailloux. Un ancien chemin est visible sur toute la longueur de cette zone. Il aurait vraisemblablement été mis en place lors des travaux de construction du chemin adjacent, afin de servir de voie temporaire ou de service. Cet aménagement est de nos jours utilisé comme sentier de VTT.

4.2.3 *Le secteur 3 (chaînage 11+190 à 12+375)*

Le secteur 3 se localise au sud-ouest de l'emprise des travaux, entre les chaînages 11+190 et 12+375. Cet espace de forme triangulaire, bordé au nord-est par la propriété du MTQ, possédait autrefois une fonction purement agricole, mais une grande partie a perdu cette vocation (figure 4). Il n'en reste qu'une petite ferme, avec ses champs et son pâturage, occupant l'extrémité sud-ouest.

La topographie y est généralement vallonnée et se compose de terrasses aux dimensions irrégulières, bordées par des pentes variables (photo 7). Deux ruisseaux traversent cet espace dans un axe nord-est-sud-ouest. La végétation consiste en des champs et des pâturages recouverts d'herbacés, mais surtout de friches peuplées de bosquets d'arbustes et d'arbres. Entre les chaînages 11+650 et 11+875, une plantation de pin couvre un grand plateau sableux ayant autrefois fait l'objet de labours. Les espaces bordés par les ruisseaux sont, quant à eux, recouverts d'arbustes, d'aulnes et de trembles.

Les trois sondages tests réalisés dans ce secteur illustrent son passé agricole et montrent la variabilité des sols observés. Un premier sondage se localise au chaînage 11+215, dans un secteur où la végétation est marquée par de hautes herbes et des bosquets d'arbustes (photo 8). Il présente la séquence suivante :

- 0-5 cm niveau humique de surface (Ah);
- 5-20 cm limon légèrement argileux, brun meuble, montrant les signes d'un podzol en formation (ancien labour);
- 20-35 cm limon argileux brun légèrement orangé avec petits cailloux subarrondis, en transition très graduelle avec le niveau supérieur (ancien labour);
- 35-65 cm sable fin beige relativement compact avec pierres et cailloux arrondis à subarrondis (C; sol naturellement stérile rendu difficile à creuser).

Le sondage test subséquent se positionne au chaînage 11+765, soit à l'emplacement de la pinède (photo 9). La séquence des sols observée se décline comme suit :

- 0-3 cm litière forestière;
- 3-12 cm sable fin brunâtre avec quelques cailloux (ancien labour et brassage potentiel de la surface lors des travaux forestiers);
- 12-37 cm sable fin brunâtre avec marbrures orangées (ancien labour, avec lentilles de B);
- 37-80 cm sable fin à moyen brun grisâtre, homogène, avec de l'eau s'infiltrant à partir de 75 cm (B).

Le dernier sondage test de ce secteur a été réalisé au chaînage 12+125, à un endroit où les sols sont plus argileux (photo 10). Il présente la séquence suivante :

- 0-8 cm litière forestière avec sphaigne;
- 8-20 cm loam brun avec quelques cailloux et pierres anguleuses (ancien labour);
- 20-35 cm argile brune sablonneuse, très compacte, avec cailloux et pierres anguleuses (poursuite très difficile).

D'autre part, plusieurs aménagements et résidus modernes ont été observés dans ce secteur. D'abord, un chemin privé de près de quatre mètres de large, d'axe nord-est - sud-ouest, traverse toute la partie nord. Il a été aménagé sur un remblai de sable graveleux et relie un chalet, situé au chaînage 11+925, à la rue du 3^e Rang. Un banc d'emprunt y est aussi présent vis-à-vis le chaînage 11+785, dans un petit dénivelé situé immédiatement au sud-ouest du chemin privé. Il a vraisemblablement servi à la réfection de ce même chemin et mesure 15 m de long (nord-sud) sur 13 m de large. Le chalet situé à l'extrémité sud-est de cette voie se positionne sur une terrasse aménagée par remblai dans un milieu humide. Un petit lac artificiel s'y trouve, de même qu'un cabanon et une fosse septique. Le seul sondage ayant livré du matériel dans ce secteur présentait des tessons d'une cuvette de toilette rose dans un niveau de remblai.

Vis-à-vis le chaînage 11+600, un embranchement du chemin privé mène à un autre chalet situé à la limite sud de l'emprise. Ce bâtiment repose sur une fondation composée de pierres de champs cimentés et est accompagné d'un hangar. Une multitude de déchets sont visibles en périphérie, principalement dans les bosquets d'arbustes et les bois. De plus, il semble que l'endroit était

autrefois alimenté en électricité par une ligne aérienne. Plusieurs bases de poteaux électriques ont été constatées et forment une ligne d'axe nord-ouest – sud-est, près de la limite septentrionale de l'aire, soit entre les chaînages 11+200 et 11+450. Près du ruisseau situé au chaînage 10+450, la ligne bifurquait dans un axe nord-sud pour relier le bâtiment.

Un segment de chemin plus ancien est aussi visible au chaînage 11+795, près de la limite nord-est du lot 4 901 073. La section observée est d'axe est-ouest et a été aménagée sur remblai afin d'y créer une pente s'élevant de 0,30 à 1,2 m par rapport au sol naturel, vers l'est. Il possède une largeur de près de cinq mètres et est bordé de part et d'autre par un petit bourrelet. Son revêtement de surface se compose de cailloux et de sable compact. Cette section est visible sur une vingtaine de mètres avant de disparaître à l'ouest, au niveau du terrain labouré. À l'est, il a été interrompu par un forage récent. Il n'est plus visible au-delà de cette marque.

L'activité humaine a laissé d'autres traces plus ponctuelles dans le paysage. Il s'agit d'abord d'un ancien banc d'emprunt visible entre les chaînages 12+210 à 12+280. Il se compose d'une dépression issue d'une excavation ponctuelle. Cette exploitation est relativement moderne, car la végétation n'a pas encore recolonisé l'endroit, sauf quelques bosquets et arbres juvéniles. Un amas de déchet est aussi visible à la limite est de cet espace. On trouve également de nombreux monticules de pierres issus d'un dérochement agricole. Certains de ces amas comportent aussi des débris de métal et de bois, faisant de petits dépotoirs ponctuels de ces lieux. Près du chaînage 11+250, à environ 275 m de la route 185, un autre amoncellement de pierre est visible, comportant des débris de métal, de bois, et de béton, signe que ces lieux de dépôt sont encore en fonction. Sur cette même propriété, à la limite sud-ouest de l'emprise, une coulée présente aussi un amoncellement de déchets modernes, tels que des barils, un châssis de camion, ainsi que des morceaux de bois.



Photo 7 : L'environnement général au chaînage 11+700, direction nord-ouest (18-MAMA-02-242).



Photo 8 : Paroi est, sondage test, chaînage 11+215, direction est (18-MAMA-02-056).



Photo 9 : Paroi nord-est, sondage test, chaînage 11+765, direction nord-est (18-MAMA-02-070).



Photo 10 : Paroi ouest, sondage test, chaînage 12+125, direction ouest (18-MAMA-02-126).



Photo 11 : Le terrain remblayé, chaînage 12+000, direction nord-nord-ouest (18-MAMA-02-357).



Photo 12 : Paroi est, sondage test, chaînage 12+050, direction est (18-MAMA-02-148).

4.2.4 Le secteur 4 (chaînage 12+375 à 12+700)

Le secteur 4 se positionne au sud de la route 183 et au sud-est du secteur 2, entre les chaînages 12+375 et 12+700 (figure 4). L'espace présente de nombreux traits d'humanisation où se succèdent des résidences, la cour d'une entreprise de sciage, un segment de chemin, ainsi qu'une lisière de terrain bouleversée, sise entre la route et une station-service. La végétation reflète aussi cette forte humanisation (arbres fruitiers, haies et gazon). L'environnement est donc marqué par des aménagements modernes.

La séquence des sols est très variable selon la proximité des bâtiments et des infrastructures, mais aussi selon la fonction des terrains. En devanture des maisons, entre les chaînages 12+350 et 12+475, de même qu'à la station-service (chaînages 12+575 à 12+725), l'asphalte recouvre généralement le sol. En périphérie immédiate des bâtiments, ainsi qu'à l'emplacement des fosses septiques et des champs d'épuration, on y constate des surfaces gazonnées reposant sur des sols décapés, excavés et remblayés. En s'éloignant des résidences, les sols sableux limoneux ont été labourés par le passé. Dans la cour de l'entreprise de sciage, située entre les chaînages 12+475 et 12+525, un nivellement a été réalisé avec l'apport d'une très grande quantité de concassé.

Enfin, l'espace environnant le chemin Lavoie, entre 12+525 et 12+575, présente aussi d'importants bouleversements. On y constate, près de sa limite sud, une entrée moderne en pente se dirigeant vers le nord-ouest. Au nord, une petite bande de terrain boisé est profondément

perturbée. L'endroit a servi de dépotoir lors des travaux de réfection de la voie et des monticules de gravier et d'asphalte y sont toujours visibles, tandis que la stratification des sols dénote un brassage. Les diverses perturbations modernes autour du chemin Lavoie, de même que sur le terrain de la scierie, auraient vraisemblablement détruit un segment d'ancien chemin. Ce dernier correspond à un segment du Vieux-Chemin mis en place en 1840 afin de relier Rivière-du-Loup à un pont sur la rivière Verte situé à l'emplacement de l'ancien chemin du portage (figure 2 et 3).

4.3 La zone centre-nord (sans nom et ZC-H1)

La zone centre-nord correspond à l'espace expertisé au nord de la route 185 (figure 4). Elle se divise en cinq secteurs basés sur les environnements rencontrés et les découvertes réalisées. Le premier, qui est très perturbé, se positionne entre la route 185 et le chemin de la Rivière-Verte, soit entre les chaînages 11+150 et 12+350. Le second correspond à l'espace située au nord de la 185 et à l'est de la route de la Rivière-Verte, entre les chaînages 11+975 et 12+250. Il s'ensuit, au sud, un troisième petit secteur blotti entre deux chemins, du chaînage 12+205 à 12+275, ayant livré un champ de débris (code temporaire : 154-14-0867-T1-2018-1). Le quatrième secteur est celui de l'ancienne carrière, entre les chaînages 12+250 et 12+310. Le dernier est celui de la maison Lavoie et sa tourbière, entre les chaînages 12+310 et 12+725.

4.3.1 Le secteur 1 (chaînage 11+150 à 12+350)

Le secteur 1 se trouve entre la route 185 et le chemin de la Rivière-Verte, soit entre les chaînages 11+150 à 12+350 (figure 4). La mise en place des voies de circulation, les réfections, ainsi que les travaux des propriétaires privés y sont à l'origine des nombreuses perturbations. La végétation se compose majoritairement d'herbacés, mais aussi d'aulnes et de quelques feuillus. Les sols sont généralement des remblais modernes recouvrant les sols naturels.

À l'extrémité est, entre les chaînages 11+150 et 11+375, on constate d'abord une terrasse artificielle. Sa limite ouest donne sur un champ se terminant au chaînage 11+450. L'espace expertisé couvre surtout le fossé longeant la route. Les quelques sondages réalisés dans le champ ont livré une matrice de limon sableux labourée sur 20 à 35 cm d'épaisseur et ayant possiblement été épierré.

À l'est du champ suit un ancien chemin de service actuellement utilisé comme piste de VTT. Ce dernier est bordé au sud-ouest par le fossé de la route, tandis que le terrain est plus élevé au nord-est et laisse place à un dénivelé rectiligne de 20 à 40 cm de hauteur. L'endroit a fait l'objet d'un décapage qui a retiré la partie supérieure d'un podzol limoneux sableux (Ah, Ae et majeure partie du B). Un remblai de cailloux subarrondis y a depuis été étendu pour faciliter la circulation. Entre les chaînages 11+765 et 11+875, l'emprise s'élargit ponctuellement pour couvrir un bourrelet de terre longitudinal servant de mur coupe-son pour un camping. Il possède près de deux mètres de hauteur et 10 à 15 m de largeur et se termine à proximité d'un dénivelé donnant sur un petit ruisseau. Dans la pente, on observe un dépotoir utilisé par le camping.

Plus au nord-est, l'emprise s'élargit au chaînage 11+900 pour englober un ruisseau. Il s'étend vers le nord jusqu'à un petit barrage de béton datant de la seconde moitié du 20^e siècle. Dans les pentes, ainsi qu'en bordure du ruisseau, la végétation se compose d'aulnes et de feuillus. Les sols observés en bordure de cours d'eau consistent en un niveau de matière organique noire plus ou moins décomposée sur plus de 35 cm d'épaisseur. À moins de 10 m à l'est, l'espace a été fortement remblayé depuis le nord et l'est. L'immense quantité de sols rapportés a ainsi transformé une pente en un plateau s'étendant entre les chaînages 11+975 et 12+100. L'endroit est aujourd'hui recouvert d'une végétation herbacée, accompagnée de quelques conifères, laissant entrevoir quelques monticules de terre, de béton et autres (photo 11). Les sondages pratiqués dans cet espace n'ont livré que des niveaux de remblai très compacts sur plus de 50 cm de profondeur. Ils se composent de limon sableux avec gravier, de sable graveleux ou alors de niveaux de cailloux et de pierres. Des fragments de béton et d'asphalte sont aussi présents ici et là.

La partie nord de cette terrasse artificielle n'a toutefois pas fait l'objet de sondages systématiques dans les espaces gazonnés. Nous y avons plutôt réalisé des sondages ciblés plus espacés, mais permettant toujours de noter des changements à la stratification des sols, ainsi que de vérifier la présence de traces anthropiques.

Un sondage test a été réalisé dans cette terrasse artificielle, au chaînage 12+050 (photo 12). Sa stratification se décline ainsi :

- 0-6 cm Humus brun noirâtre (Ah);
- 6-21 cm Sable limoneux argileux brun pâle avec pierres et cailloux subarrondis, très compact (remblai);
- 21-28 cm sable argileux brun pâle avec très forte présence de pierres subarrondies et subanguleuses (60 %), très compact (remblai; poursuite du sondage très difficile).

Un plan datant de 1969 (figure 5) suggère qu'un bâtiment se serait trouvé dans ce secteur, au sud-est du chemin de la Rivière-Verte (22A), mais aucune trace n'a pu être détectée sur le terrain. Il est vraisemblable que les travaux de constructions routières aient effacé les traces de cette maison.

4.3.2 Le secteur 2 (chaînage 11+975 à 12+250)

Le secteur 2 de la zone centre-nord se localise au nord-est du chemin de la Rivière-Verte, entre les chaînages 11+975 et 12+250 (figure 4). L'espace a aussi subi des transformations humaines évidentes, comme la mise en place du stationnement de deux entreprises, ainsi que d'un chemin. Sa moitié est était autrefois utilisée à des fins agricoles, mais la nature a maintenant en grande partie repris ses droits.

Entre les chaînages 12+125 et 12+250, le relief vallonné est recouvert d'un boisé de conifères et de quelques feuillus. La stratification générale des sols, sous la litière forestière, est un limon sableux labouré sur 15 à 35 cm d'épaisseur dans ce qui était autrefois un podzol forestier. De plus, un chemin privé reliant vers l'est une carrière active et, vers l'ouest, un des terrains mentionnés plus haut, longe le chemin de la Rivière-Verte, entre les chaînages 12+125 et 12+400. Entre les chaînages 12+205 et 12+275, cette voie de desserte mise en place au début du 21^e siècle se positionne de cinq à huit mètres au nord-ouest de la voie publique. Une mince bande de terrain vague sépare la voie de desserte et la route. Cet espace correspond au secteur suivant.

4.3.3 Le secteur 3 (chaînage 12+205 à 12+275) (code temporaire 154-14-0867-T1-2018-1)

Le secteur 3 comprend une lisière de terrain vague coincée entre une voie de desserte et la route 185, chaînage 12+205 à 12+275. Il correspond à l'endroit ayant livré le plus d'artéfacts dans le tronçon 1 (code temporaire : 154-14-0867-T1-2018-1; figures 4 et 6; photo 13). Un total de 17 sondages a été excavé à intervalle de cinq et 10 mètres, afin de circonscrire l'aire. Ceux-ci ont toutefois dû être réalisés au centre de l'aire, sur une seule ligne, car l'espace au nord et au sud était fortement perturbé. Treize d'entre eux se sont finalement avérés positifs et couvrent une superficie de près de 420 m².

Le sondage 522, qui se localise au centre du secteur, a livré la stratification suivante (photo 14 et figure 7) :

- 0-5 cm niveau organique de surface, brun noirâtre;
- 5-37 cm sable limoneux brun moyen à orangé avec quelques cailloux (labour);
- 35-37 cm sable fin limoneux gris clair (Ae);
- 37-47 cm sable fin limoneux orangé avec quelques cailloux (B).

À 15 m au nord-ouest, le sondage 521 présente la stratification suivante (photo 15 et figure 7) :

- 0-8 cm niveau organique brun noirâtre;
- 8-48 cm sable brun moyen à orangé avec quelques cailloux (labour);
- 48-56 cm sable brun orangé avec quelques cailloux (B).

L'ensemble des artéfacts recueillis provient du même niveau, soit le labour. Le matériel y présente une importante fragmentation. Il s'agit principalement de terre cuite fine blanche, de terre cuite fine jaune, de terre cuite commune, de grès de type Derbyshire, de fragments de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, de verre à vitre et d'un clou découpé (annexe 5). Cet assemblage daterait de la seconde moitié du 19^e siècle et du début du 20^e siècle et proviendrait d'une occupation domestique (maison), située plus au sud-ouest, soit en bordure de l'ancien chemin principal. Il pourrait avoir été traîné par le labourage.

Les documents cadastraux consultés indiquent que l'endroit est situé dans l'ancien lot 22 (C et D), concédé au milieu du 19^e siècle. Un plan datant de ca 1850 montre d'ailleurs une maison à cet endroit (figure 8). Les transactions foncières montrent que Jean-Baptiste-Paradis la donna à Louis Deschênes en 1877 avec ses terres et que ce dernier la vendit à Jean Lavoie en 1883 (Chamberland, 1883). Nous ne savons pas exactement quand elle fut détruite, mais elle n'est plus mentionnée dans les transactions foncières de 1927 et de 1941, bien que l'on indique la présence d'un vieux hangar (Côté, 1927; Lévesque, 1941). Cette maison se positionnerait aujourd'hui à l'emplacement du fossé ou à la limite du chemin de la Rivière-Verte, qui a depuis été élargi. Les artéfacts trouvés en sondage auraient donc été traînés par un labourage subséquent, depuis l'emplacement de cette ancienne habitation.

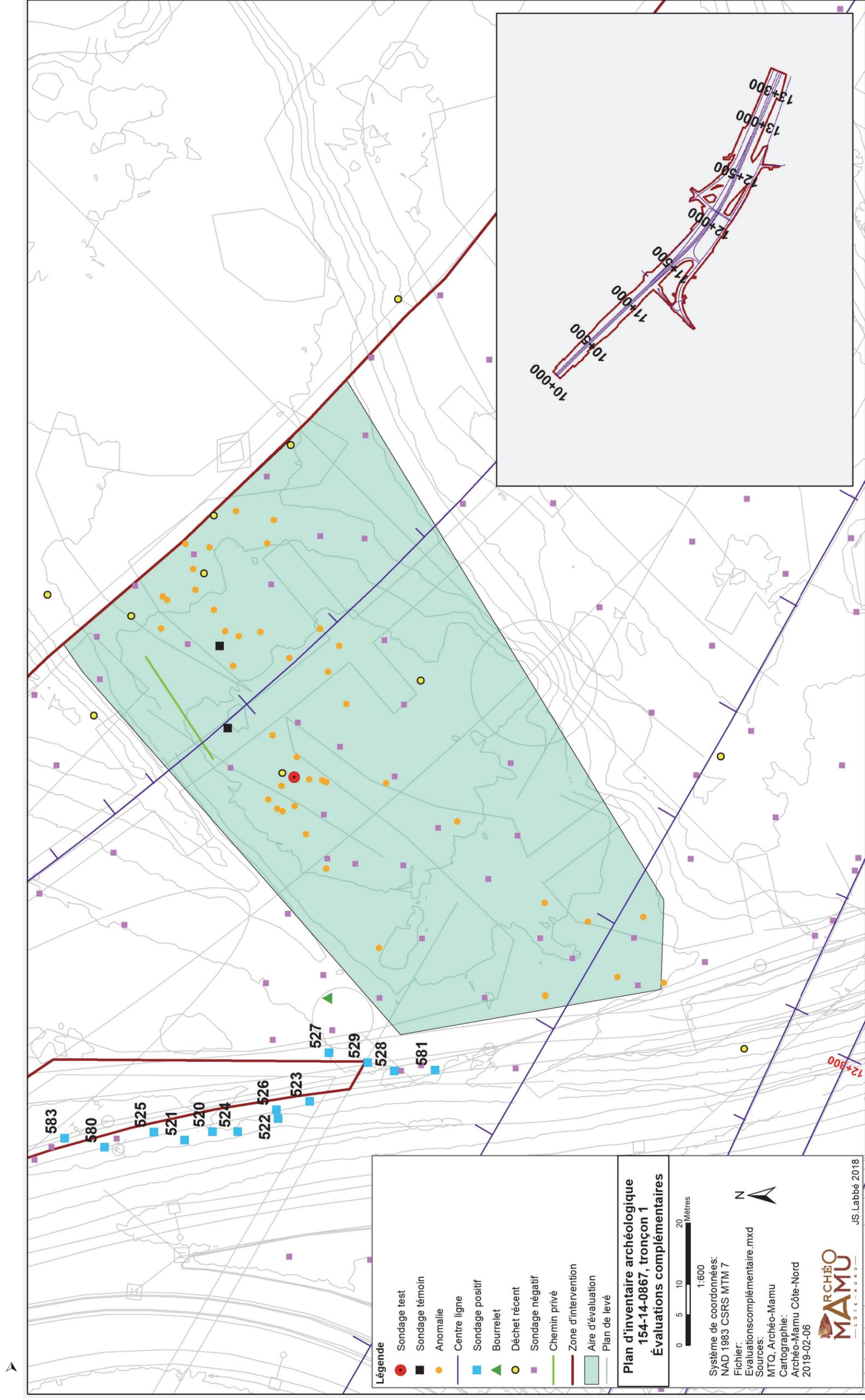




Photo 13 : L'espace des sondages positifs, chaînage 12+230, direction nord (18-MAMA-02-320).

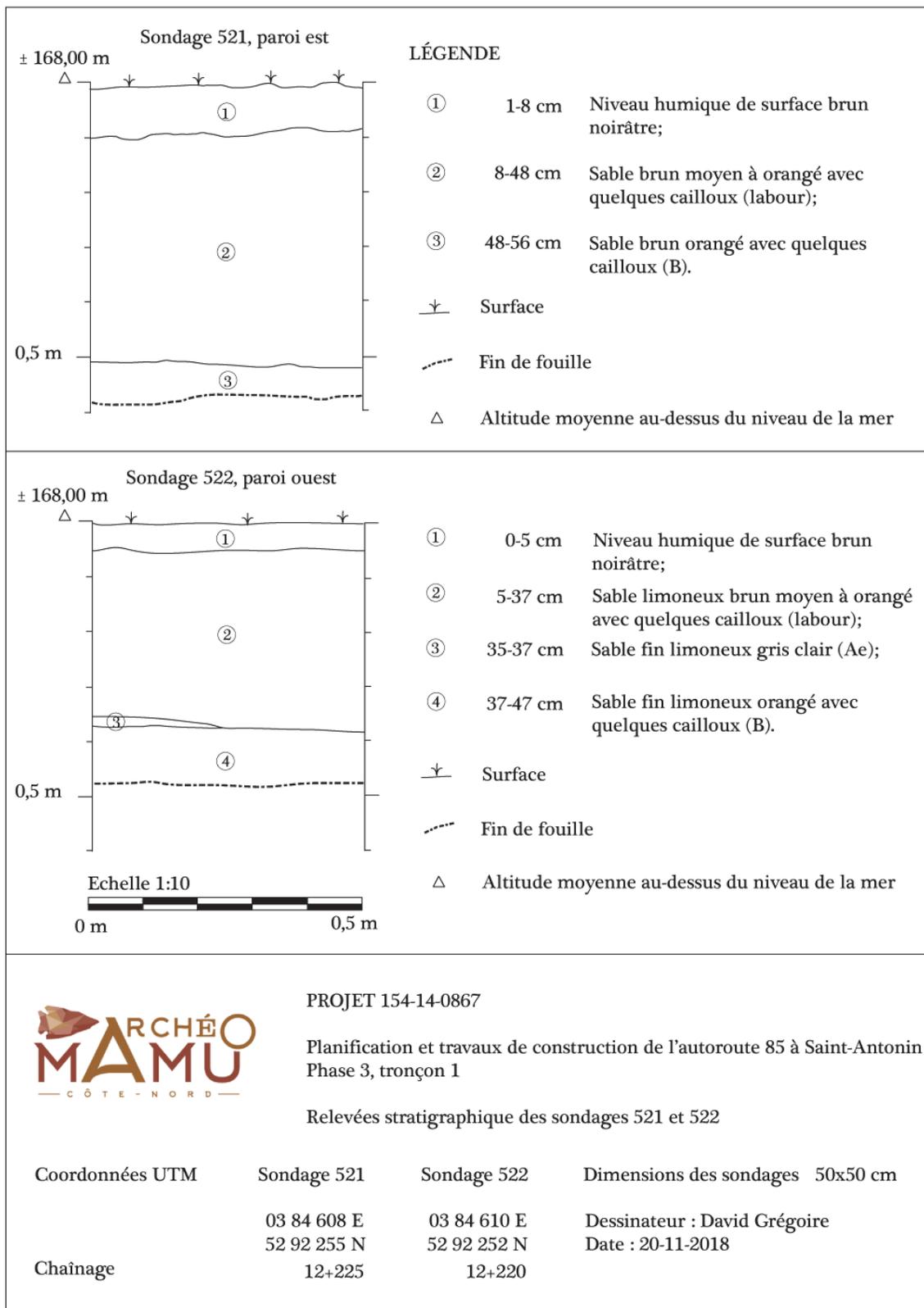


Figure 7 : Coupes stratigraphiques des sondages 521 et 522, site 154-14-0867-T1-2018-1.



Photo 14 : Paroi ouest, sondage 522, direction ouest (18-MAMA-02-326).



Photo 15 : Paroi est, sondage 521, direction est (18-MAMA-02-318).

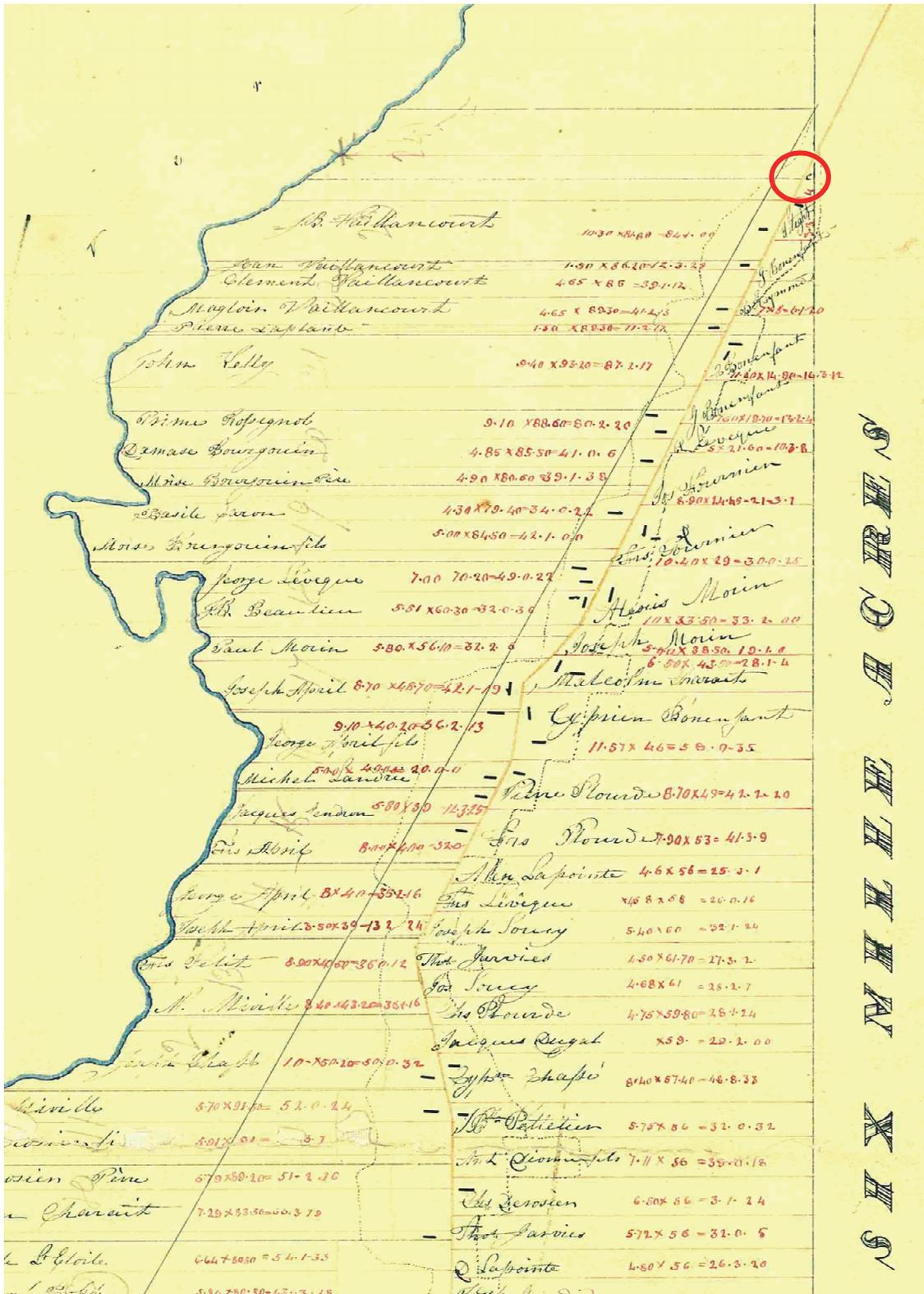


Figure 8 : Détail du plan d'arpentage du chemin Témiscouata et les résidences qui le bordent vers 1850 (Saint-Pierre ca 1850). Le cercle rouge indique l'emplacement de la maison liée au champ de débris (site 154-14-0867-T1-2018-1).

4.3.4 Le secteur 4 (chaînage 12+250 à 12+310)

Le secteur 4 se positionne du côté nord-est du chemin privé (figure 4). Il s'agit d'une ancienne carrière visible entre les chaînages 12+250 et 12+310, aujourd'hui recouverte de conifères et se poursuivant au-delà de la limite nord de l'emprise. Le fond du creusement est relativement plat tandis que sa limite sud-est est en pente douce. Sa limite nord-ouest présente toutefois un dénivelé abrupt autrefois traversé par un chemin. Cette exploitation était autrefois délimitée par une clôture de perches en cèdre, dont certains segments sont encore visibles. Un amoncellement longitudinal de pierres délimite aussi l'espace, le long de sa limite nord-ouest, en bordure de l'ancien chemin.

Les sols que nous trouvons au fond de cette aire d'exploitation consistent essentiellement en des niveaux de sable graveleux gisant sous un niveau humique de surface. Divers débris métalliques partiellement enfouis, tels que des câbles d'acier, jonchent la surface de l'endroit. Un petit dépotoir a aussi été observé près de la limite de l'emprise, tandis qu'un amas de jouets de plastique et de métal a été localisé près de sa limite sud-ouest.

Un résident de l'endroit nous a mentionné que cette carrière aurait servi à la construction du chemin principal au cours du 20^e siècle. Toujours selon cet informateur, l'équipement ayant servi à son exploitation y aurait été enseveli à la fin des travaux, car son déplacement aurait été trop onéreux. Les informations préliminaires disponibles permettaient de croire que l'endroit a pu être abandonné dans la première moitié du 20^e siècle. La machinerie enfouie était donc susceptible de présenter un intérêt archéologique. Suivant les recommandations d'Archéo-Mamu, le MTQ a décidé de réaliser une levée magnétique du fond de la carrière afin de vérifier les informations reçues.

Le relevé magnétique a permis d'observer plusieurs câbles d'acier et boîtes de conserve affleurants à la surface. Une multitude d'anomalies indiquant la présence de métal ferreux en profondeur a aussi été enregistrée. En compilant l'ensemble des anomalies en profondeur, il a été possible de circonscrire une aire de concentration située dans la partie nord de la carrière (figure 6).

Un sondage d'un mètre de côtés a subséquentement été entrepris afin de vérifier si cette concentration d'anomalies pouvait être causée par un engin enfoui (E384630, N5292237). Cette excavation manuelle a atteint une profondeur de 1,20 m, pour ensuite poursuivre avec un sondage de 50 cm de côté. Ce dernier toutefois a dû être abandonné après 20 cm, car les sols devenaient trop instables. Seul un câble d'acier a été observé dans cette excavation, soit dans sa paroi sud, à une profondeur de 27 cm.

Plusieurs tests de détection magnétique ont été réalisés au long de l'excavation et un fort signal était toujours détecté au fond du sondage. Ces tests avaient pour but de s'assurer que le signal détecté n'était pas influé latéralement, bien que la détection de l'appareil soit directionnelle (vers

le sol), il s'est avéré qu'un objet métallique placé latéralement au détecteur peut l'influencer fortement dans un rayon de 30 cm. Dans un rayon supplémentaire de 20 cm, il subit toujours une influence, mais de moindre ampleur. Les derniers relevés effectués au fond du sondage ont alors été réalisés à une distance 60 à 70 cm du câble d'acier, ce qui a permis d'exclure toute interférence. Des métaux ferreux se trouvaient donc vraisemblablement à une profondeur supérieure à 1,32 m.

La stratification montre une succession de remblais issus d'un processus de tamisage ayant comblé l'excavation. La séquence se décline comme suit (figure 9 et photo 16) :

- 0-5 cm litière forestière brune noirâtre avec racines;
- 5-27 cm sable légèrement limoneux brun clair (remblai de comblement);
- 25 cm câble d'acier de 1 pouce de diamètre
- 27-70 cm sable très fin avec un peu d'argile, beige brunâtre, compacté (remblai de comblement avec matériel trié);
- 70-110 cm gravier de 1 à 5 cm de diamètre (remblai de comblement);
- 110- 132 cm gravier de 1 à 7 cm de diamètre avec 25 % de sable grossier gris (remblai de comblement);
- + de 132 cm signal indiquant la présence de métal ferreux en profondeur.

Dans une optique de comparer spécifiquement cette séquence à celle des sols environnants, deux sondages témoins ont été réalisés hors de la zone de concentration d'anomalies, respectivement à 10 m et à 22 m de celui-ci. La stratification constatée est très différente et liée à un dépôt fluvioglaciaire. Pour le sondage témoin réalisé à 10 m au nord-ouest du sondage test, la séquence suivante a été constatée (photo 17; figure 10) :

- 0-5 cm niveau organique brun noirâtre avec racines;
- 5-23 cm sable moyen, brun clair, avec gravier de 1 à 7 cm de diamètre (15 %; sol naturel surface décapée);
- 27-50 cm sable moyen à fin, brun gris, avec cailloutis (10 %; sol naturel);

En somme, il apparaît qu'une excavation ponctuelle a été réalisée à l'emplacement du sondage test. Toujours selon ces observations, elle aurait été comblée en grande partie avec du matériel trié de la carrière et des déchets ferreux. Nous ne pouvons toutefois infirmer ou confirmer la présence d'un ancien équipement enfoui en raison de l'impossibilité d'excaver à une profondeur suffisante. Il faut toutefois envisager que cette dépression ait servi de fosse à déchets *ad hoc* lors de l'exploitation de la carrière et de l'abandon de ses activités.

En étudiant l'historique des transactions foncières pour ce lieu, on constate que la carrière se trouve sur le même lot que le champ de débris agrodomestiques (code temporaire : 154-14-0867-T1-2018-1), soit le numéro 22 (C et D) du rang nord-est (figure 5). Lors de la vente de la propriété en 1941, on indique que l'acheteur est Napoléon Lavoie, un cultivateur et un industriel établi à Saint-Antonin (Lévesque 1941). On indique en plus que l'acheteur ne peut pas enlever le bois

marchand, le sable et le gravier de la terre, sans en faire profiter le vendeur. C'est lors de cette transaction que l'on mentionne pour la première fois la possibilité d'exploiter l'endroit pour en faire une carrière. Il est vraisemblable que son exploitation commence dans les mois suivants cette transaction. Elle est d'ailleurs encore visible sur une photographie aérienne de 1963 où la majorité de sa superficie totale est déjà excavée, mais où l'on peut aussi constater une dépression à l'emplacement de notre sondage test. Son exploitation aurait donc cessé après cette date (figure 11). Il est possible qu'elle ait été ouverte dans le cadre de la construction du barrage de la rivière fourchue, dans le village de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, car l'un des principaux approvisionnements provenait de Saint-Antonin (figure 12). Il est toutefois plus certain qu'elle ait servi dans le cadre de la construction de la route nationale 2.

D'autre part, lors d'échanges dans le cadre du dossier, un ingénieur a proposé l'hypothèse voulant que la carrière ait pu servir dans le cadre de la construction du barrage Hickson et de ses installations, entre 1904 et 1911. À la lumière des informations suivent, cette hypothèse s'avère très peu probable. En 1902, en prévision de l'aménagement du barrage, la corporation municipale de Fraserville achète les lots 23, 24 et 25 (Rivière-du-Loup; Marler, 1902). Dans les années suivantes, de multiples ententes relatives à des droits de passages, de pompages ou autres seront conclues avec le propriétaire du lot voisin 22C (Jean Lavoie) (Dugal, 1904; 1910). On ne mentionnera toutefois aucunement l'emploi d'un banc d'emprunt sur ce lot. Il est donc plus probable que le matériau granulaire employé pour la construction de la digue soit issu des propriétés de la municipalité, où passe le principal chemin d'accès et où se trouve actuellement une carrière en exploitation.

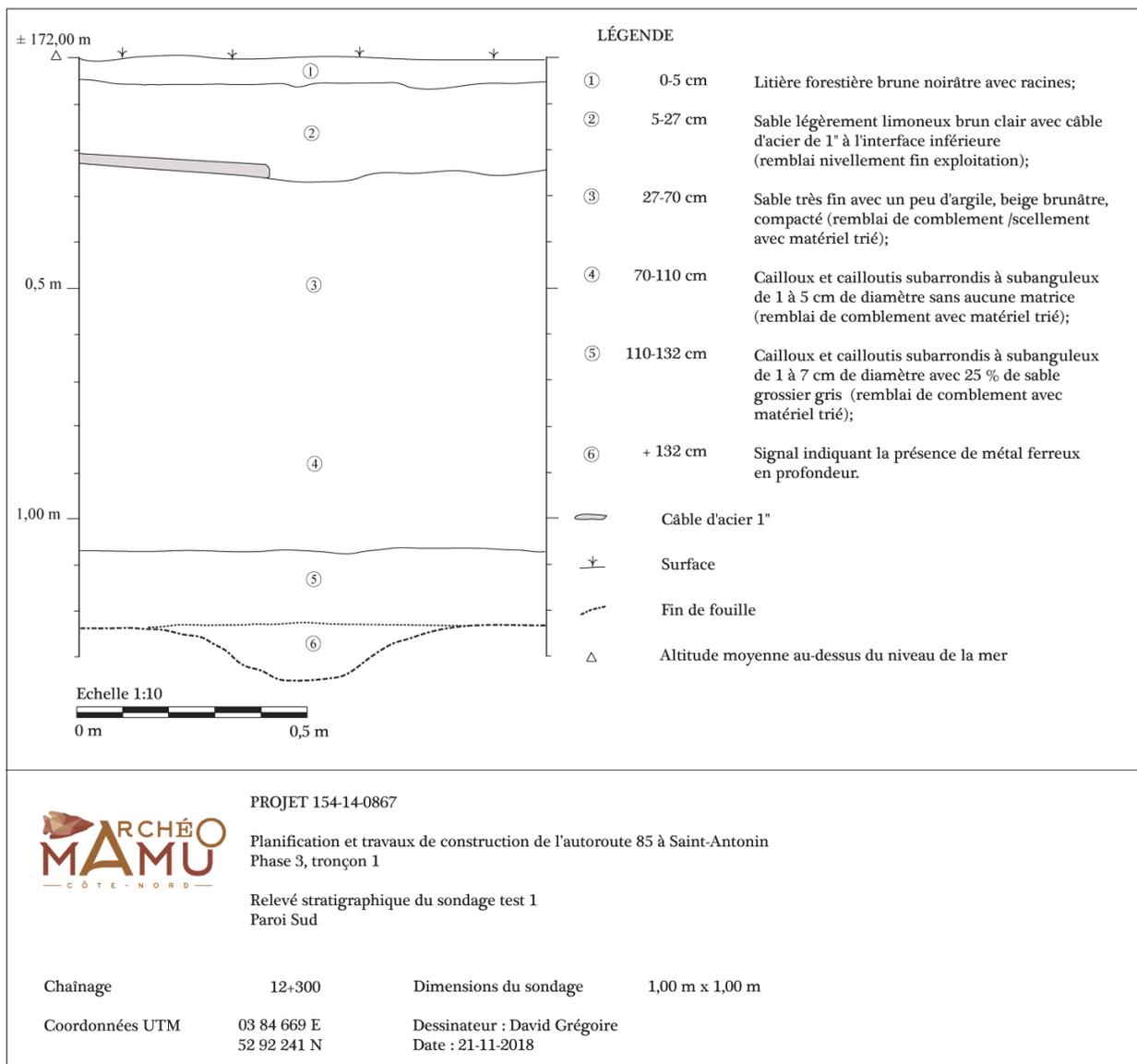


Figure 9 : Coupe stratigraphique du sondage test complémentaire réalisé dans le secteur de l'ancienne carrière.



Photo 16 : Paroi nord, sondage test complémentaire, chaînage 12+275, direction nord (18-MAMA-02-413).



Photo 17 : Paroi nord, sondage témoin 1, direction nord (18-MAMA-02-421).

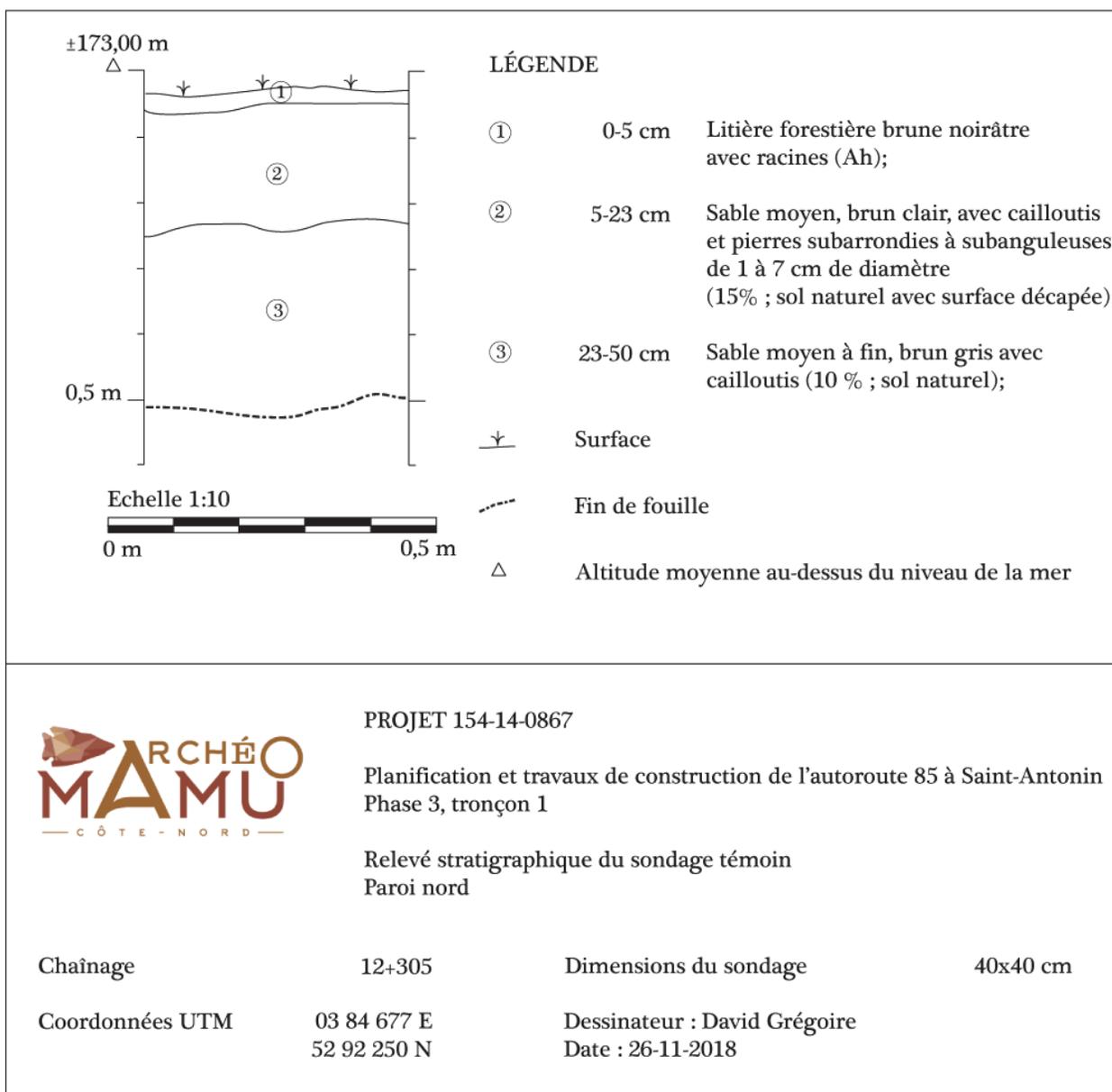


Figure 10 : Coupe stratigraphique du sondage témoin réalisé à 10 m du sondage test de l'ancienne carrière.

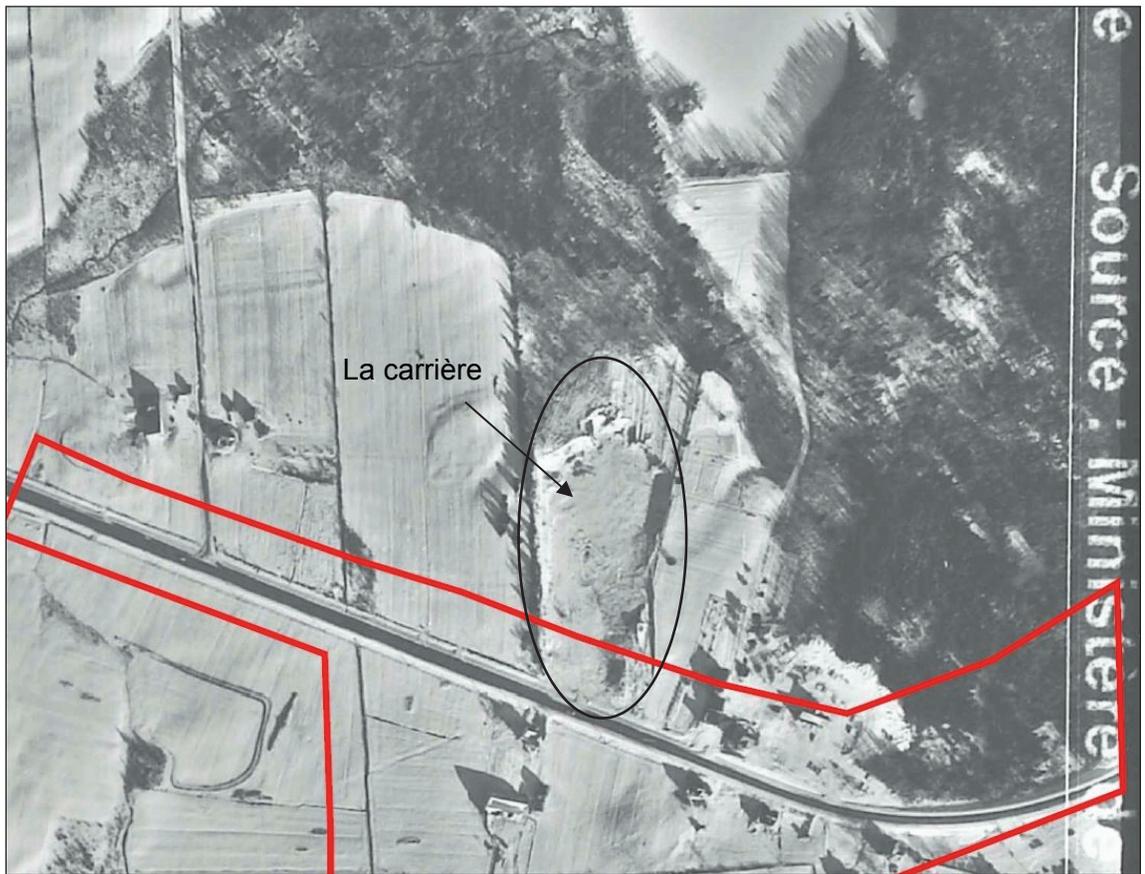


Figure 11 : Photographie aérienne de 1963 où la carrière est visible au centre de l'aire (ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, 1963, transmis par le MTQ).



Figure 12 : Photographie de 1942 montrant possiblement la carrière (Marien, 1942).

4.3.5 Le secteur 5 (chaînage 12+310 à 12+725)

Le secteur 5 correspond à une aire agrodomeistique associée à la maison Lavoie et sa tourbière. Il s'étend entre les chaînages 12+310 et 12+725. Près de la limite nord de ce secteur, on y observe un ancien champ agricole et un espace en grande partie couvert d'épinettes et de feuillus. Près de sa limite sud-ouest, le chemin privé menant à une carrière active, en rejoint un autre au chaînage 12+375. Ce dernier emprunte le tracé du chemin mis en place vers 1904, menant au lac Hickson. Le croisement est marqué par d'importantes perturbations des sols où plusieurs structures auraient autrefois été érigées. Actuellement, deux hangars prennent place au nord-ouest de la fourche, dont l'un s'est effondré. Au nord-est, d'importants travaux de terrassement et de remblaiement ont été réalisés là où se trouvait autrefois une scierie. Une pesée pour la carrière s'y trouve maintenant. Une dépression ponctuelle est aussi visible vers le sud-est.

Au sud du croisement, on observe un couvercle de fosse septique, la tête d'un puits artésien et les traces d'une excavation. Un résident nous a indiqué qu'il avait creusé à cet endroit afin d'enfouir les débris de démolition d'une maison qui y prenait place à proximité. Cette dernière, visible sur la photographie de 1963, a été détruite à la suite du dernier élargissement de la route 185 actuelle (figure 11). Ces débris ne présentent aucune valeur archéologique en raison du contexte secondaire du dépôt et de son âge récent.

De nombreux déchets ont aussi été observés, dont deux véhicules à cheval situés sur le bord d'un point d'eau vraisemblablement creusé dans une forme circulaire, dans le milieu marécageux (12+435; N5292106, E384742). Hormis la pesée et les remblais, l'ensemble serait associé à l'occupation agrodomeistique des lots 23 et 24, par la famille Lavoie, pendant la majeure partie du 20^e siècle.

En ce qui concerne les véhicules à cheval, le premier est de type agricole et se compose d'une ossature de bois avec ferrures et renforcements en fer (photo 18). Il possède un seul essieu de bois sur lequel étaient fixées deux roues possédant un diamètre de 1,20 m, espacées de 87 cm. Leur cerclage extérieur est de 7 cm de largeur. L'essieu s'attache à une section triangulaire de 59 cm de large et de 74 cm de long se terminant par une plaque de métal de 8,5 cm de large et de 22 cm de long. Un orifice au centre de cette plaque permettait de fixer l'essieu à un autre équipement à l'aide d'un gond, tout en lui permettant d'effectuer une rotation latérale. Ce premier véhicule aurait pu être utilisé entre la fin du 19^e siècle et la première moitié 20^e siècle.

Le second est doté de quatre roues et est probablement une calèche (photo 19). Les roues font 1,07 m de diamètre et sont cerclées d'une bande de métal de 3,5 cm de large. Elles étaient fixées à des essieux faits d'une tige de métal quadrangulaire de trois centimètres de côté et long de 1,63 m. Les rayons de la roue, qui étaient en bois, s'inséraient dans un moyeu de métal avec encoches. L'espacement entre les roues est de 1,40 m. Le banc pour le conducteur comportait de petits ressorts. Deux types de marchepieds en métal nickélifère étaient fixés à l'engin à l'aide de quatre vis. Le premier prend la forme d'un « U » élargi et devait aider le conducteur à embarquer. Le second type est plus allongé et devait être destiné à l'embarquement des passagers. Des charnières semblant provenir de portes ont aussi été trouvées. L'usage de

matériaux nickélifères est devenu courant pendant la première moitié du 20^e siècle. Cet engin daterait ainsi de la première moitié du 20^e siècle au du tout début de celle suivante, soit à une époque où l'emploi de métaux nickélifère est d'usage courant, tel que pour les marches-pieds.



Photo 18 : Restes du véhicule agricole avec ses deux roues et son essieu, direction ouest (18-MAMA-02-224).



Photo 19 : Reste d'un des essieux et d'une roue de la calèche, direction sud-ouest (18-MAMA-02-289).

Entre les chaînages 12+400 et 12+600, une ancienne tourbière forestière de forme irrégulière a été asséchée par le creusement d'un canal. L'environnement de l'endroit se compose d'épinettes, d'aulnes, ainsi que de quelques arbres feuillus. La stratification consiste en un niveau humique possédant plus de 40 cm d'épaisseur. Par ailleurs, un sondage réalisé dans la partie sud-ouest de ce lieu a livré une botte moderne avec semelle en caoutchouc. Il s'agit d'un élément ponctuel perdu par un passant circulant dans ce milieu.

De manière contiguë à la tourbière, entre les chaînages 12+575 et 12+725, on retrouve un environnement forestier fortement perturbé par divers aménagements. D'une part, un profond fossé creusé dans un axe nord-sud sert à drainer l'ancienne tourbière. De plus, une multitude de creusements et de nivellements ont servi à aménager des chemins d'accès pour une ligne à haute tension, mais aussi pour exploiter des bancs d'emprunt. Enfin, la périphérie nord de la route 185 a aussi été perturbée par une voie d'accès mise en place lors des travaux de construction, ainsi que pour le creusement du fossé.

Un sondage test, réalisé au chaînage 12+545, a livré la stratification suivante (photo 20) :

- 0-3 cm litière forestière brune noirâtre;
- 3-45 cm sphaigne semi-asséchée brun foncé avec branches et fibres non décomposées;
- 45-55 cm sol organique en partie décomposé avec fragments de branches et racines (poursuite impossible dû aux racines)

4.4 La zone sud-est (zone sans nom et ZC-1)

La dernière zone expertisée se localise entre les chaînages 12+575 et 13+400 (figure 4). Elle regroupe la zone de potentiel complémentaire 1 (ZC-1) à l'est, de même qu'un secteur ne présentant que peu d'intérêt archéologique à l'ouest. L'espace sans potentiel est situé entre les chaînages 12+575 et 12+800 et consiste en une partie d'une carrière encore en fonction. Cette excavation de forme irrégulière est ceinturée par un immense bourrelet constitué des sols de surface. Au centre de cette dernière, les travaux d'extraction ont atteint plus d'une dizaine de mètres de profondeur (photo 21). Le constat visuel a permis d'observer des amas d'asphalte au fond de la carrière. Entre les chaînages 12+725 et 13+400 se trouve la ZC-1. Il s'agit d'un espace vallonné qui se compose d'une végétation forestière jeune, peuplée principalement d'épinettes serrées et de quelques sapins, pins, cèdres et bouleaux. Quelques souches calcinées y sont visibles.

Un sondage test réalisé au chaînage 12+950 illustre la séquence podzolique habituelle, quoiqu'affectée par un chablis (photo 22);

- 0-4 cm litière forestière et niveau humique noir (Ah);
- 4-45 cm sable fin orangé compact avec cailloutis, cailloux et pierres avec poche de sable gris (B; poursuite du sondage difficile avec densité croissante des pierres);

Un second sondage test, réalisé au chaînage 13+320 (photo 23) présente la séquence suivante :

- 0-9 cm litière forestière et matière organique noire (Ah) avec quelques cailloux;
- 9-23 cm sable gris sous forme de poches dans le B (Ae; séquence perturbée par un chablis)
- 9- 25 cm sable fin orangé avec cailloutis, cailloux et pierres (B);
- 25-50 cm sable fin beige-orangé avec beaucoup de galets et de pierres (C; poursuite du sondage difficile avec accroissement des pierres).

Un secteur diffère toutefois de la séquence habituelle, entre les chaînages 13+150 et 13+400, à la limite sud de l'emprise, sur une largeur de 40 à 50 m. La stratification constatée est celle d'un ancien labour de 5 à 20 cm de profond, sous une litière forestière d'environ cinq centimètres d'épaisseur. De petits amoncellements de pierres associés à un dérochement agricole sont visibles ici et là, à travers la jeune végétation forestière. De nombreux déchets jonchent l'espace. Ce sont des bouteilles de verre et des boîtes de conserve rejetées par des gens circulant sur le Chemin-Neuf, immédiatement au sud.



Photo 20 : Paroi ouest, sondage test, chaînage 12+545, direction ouest (18-MAMA-02-113).



Photo 21 : Carrière au chaînage 12+620, direction est (18-MAMA-02-275).



Photo 22 : Paroi est, sondage test, chaînage 12+950, direction est (18-MAMA-02-020).



Photo 23 : Paroi ouest, sondage test, chaînage 13+320, direction ouest (18-MAMA-02-133).

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique du projet 154-14-0867, tronçon 1, a couvert une distance linéaire de 3 400 m, entre les chaînages 10+000 et 13+400, dans la municipalité de Saint-Antonin. La largeur de l'emprise principale variait entre 100 et 415 m. La superficie totale de l'aire couverte est de 660 145 m². La totalité a fait l'objet d'une inspection visuelle et 1 755 sondages archéologiques ont été effectués (1 741 négatifs et 14 positifs).

Un lambeau d'occupation domestique, datant de la seconde moitié du 19^e siècle au début du 20^e siècle, a été constaté entre les chaînages 12+205 et 12+275 (code temporaire 154-14-0867-T1-2018-1). Le site, qui se trouve sur l'ancien lot 22 (C), a toutefois été largement perturbé par le chemin de la Rivière-Verte, un chemin privé, des fossés, de même qu'un labourage. Le cœur du site était vraisemblablement une maison érigée au sud-ouest, au bord de l'ancienne route de la Rivière-Verte. L'endroit ne présente que peu d'intérêt archéologique dû aux perturbations importantes qui furent constatées. Par conséquent, il n'est pas recommandé d'inscrire le site à l'inventaire des sites archéologiques du Québec. Il n'est pas non plus nécessaire de mettre en œuvre d'autres mesures de protection.

Immédiatement au nord-est de ce lieu, une carrière utilisée entre le second et le troisième quart du 20^e siècle a été relevée. Son exploitation était vraisemblablement reliée à la construction de la route Nationale 2, de même qu'à la construction du barrage sur la rivière Fourchue, à Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Elle ne présente que peu d'intérêt archéologique en raison de l'âge récent de son abandon. Aucune protection n'est recommandée pour cet espace.

Sur le lot 23, de nombreux déchets ont été relevés en surface. Une fosse a aussi été détectée et elle aurait servi à enfouir des débris de démolition contemporain. Deux éléments sortent toutefois du lot. Il s'agit de deux voitures à cheval, datant entre la fin du 19^e et de la première moitié du 20^e siècle, trouvées au chaînage 12+435. Ces éléments ne présentent toutefois qu'une faible valeur patrimoniale, puisqu'ils ne sont pas associés à une occupation précise. Une mise en valeur ne semble pas non plus opportune. Les pièces recueillies ont été élaguées après inventaire et remise du présent rapport. Aucune mesure de protection supplémentaire n'est donc recommandée pour cet espace.

En bref, aucun vestige archéologique significatif n'a été mis au jour dans l'emprise projetée des du tronçon 1 de l'autoroute 85. Les travaux n'auront donc pas d'impact significatif sur ce patrimoine. Aucune mesure de protection supplémentaire n'est donc recommandée.

Il n'est toutefois pas possible d'exclure la possibilité que des découvertes fortuites soient tout de même faites pendant les travaux puisqu'un inventaire archéologique n'est qu'un échantillonnage et sa méthodologie comporte une marge d'erreur. Le cas échéant, toute découverte devra faire l'objet d'une protection temporaire jusqu'à ce qu'une évaluation de celle-ci puisse être complétée et que des recommandations soient émises.

6. RÉFÉRENCES

ARCHÉO-MAMU CÔTE-NORD

2018a *Planification et travaux de construction de l'autoroute 85 à Saint-Antonin, phase 3, tronçon 2, inventaire archéologique (2017-2018) phases 1 et 2*. Rapport technique. Remis à Norda Stelo et au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. 116 p.

ARCHÉO-MAMU CÔTE-NORD

2018 b, *Planification et travaux de construction de l'autoroute 85 à Saint-Antonin, phase 3, tronçon 3, inventaire archéologique (2017-2018)*. Rapport technique. Remis à Tetra-Tech et au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. 110 p.

ARKÉOS

2006 *Construction d'une autoroute dans l'axe de la route 185 entre Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick : tronçon Saint-Antonin-Saint-Louis-du-Ha-Ha!*. Roche - SNC-Lavalin, rapport technique. 92 p

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC (AAQ)

2005 *Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA)*. [base de données électronique], Québec.

CARON, Adrien

1980 *De Canada en Acadie : le grand portage*. La Pocatière, Société historique de la Côte-du-Sud, 119 pages.

CHAMBERLAND, Jean-Baptiste

1883 *Vente de Louis Deschênes à Jean Lavoie*. Passé le 29 septembre 1883, Bureau d'enregistrement des droits et publicités, district de Témiscouata, acte 18553.

CÔTÉ, Georges

1927 *Vente de François Lavoie à Bruno Michaud*. Passé le 29 octobre 1927, Bureau d'enregistrement des droits et publicités, district de Témiscouata, acte 71444

CÔTÉ, Roger.

1969 *Plan d'expropriation, route transcanadienne, tronçon Q.A-16, plan 131-A-3-R 8/9*. 15 août 1969, ministère de la Voirie - Service des tracés, des projets et des plans parcellaires, Bureau d'enregistrement des droits et publicités, district de Témiscouata, acte 173 398

DUGAL, Louis Joseph

1904 *Accord de servitude et droit de passage entre Jean Lavoie et la Corporation de la ville de Fraserville*. Enregistré le 18 janvier 1906, Bureau d'enregistrement des droits et publicités, district de Témiscouata, acte 38790.

1910 *Vente de Jean Lavoie des droits de propriété sur la rive et le lit de la rivière à Corporation de la ville de Fraserville*. Passé le 12 novembre 1910, Bureau d'enregistrement des droits et publicités, district de Témiscouata, acte 45242.

DUMAIS, Pierre

1983 *Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne Rivière-du-Loup/Madawaska (315 kV)*. Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 109 p.

EID, Patrick

2017 *Analyse techno-économique des chaînes opératoires lithiques du Témiscouata (Québec), durant le Sylvicole et la période de Contact*. Université de Montréal, département d'anthropologie, thèse de doctorat.

HISTOIRE PLURIELLE

2002 *Les anciens chemins du Témiscouata : évaluation historique et patrimoniale. Impact du réaménagement du tronçon de la route 185, Saint-Louis-du-Ha! Ha! à Cabano*. Étude réalisée pour le MTQ.

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT (IRDA)

2018 *Feuillets cartographiques*. Repéré à : <https://www.irda.qc.ca/fr/outils-et-services/informations-sur-les-sols/etudes-pedologiques/feuillet-cartographiques/>

LAFORTE, Esther

1994 *Inventaire archéologique Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Saguenay - Lac-Saint-Jean*. MTQ, Direction des études environnementales Est, rapport inédit, 83 p.

LEVASSEUR, J.-F. Adrien

1994 *Le chemin de fer Témiscouata*. Longueuil, par l'auteur, 80 pages.

LÉVESQUE, Oscar

1941 *Vente de Gérard Michaud à Napoléon Lavoie*. Passé le 4 juillet 1941, Bureau d'enregistrement des droits et publicités, district de Témiscouata, acte 95206.

MARIEN, O

1942 *Mine de sable à Saint-Antonin - Barrage du lac Morin; Saint-Alexandre-de-Kamouraska*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, E57,S44,SS1,PB57-4.

MARLER, William

1902 *Vente de Katherine Dow, veuve de Hickson, à la Corporation de la ville de Fraserville.*
Enregistré le 10 octobre 1902, Bureau d'enregistrement des droits et publicités, district de
Témiscouata, acte 34819.

MICHAUX, E.

2009 *Le paradigme de l'indigénisation appliqué aux Malécites de Viger : Aperçu historique d'un
« develop-man ».* Les Malécites à l'aube du XXI^e siècle 39 (3): 35-47.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC)

2018 *Bibliographie de l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ).*

Repéré à : https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/-archeologie/Bibliographie_ISAQ.xls.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC)

2018 *Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ).* En ligne.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (MERN)

1963 *Photographie aérienne de Saint-Antonin.* Prise le 31 mai 1963, cliché Q63306_096.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (MERN)

2018. *Système d'information géominière du Québec (Carte interactive).*

http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr.

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP)

2018 *Zone de végétation et domaines bioclimatiques du Québec.* Repéré à :

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire/inventaire-zones-carte.jsp>).

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)

2007 *Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de
l'Environnement et des Parcs : Construction d'une autoroute entre Saint-Antonin et Saint-
Louis-du-HA! HA! – route 185.* Juillet 2007, Rivière du Loup, Roche et SNC-Lavalin, 349
pages

2018 *Expertises archéologiques. Projet 154-14-0867. Planification et travaux de construction de
l'autoroute 85 à Saint-Antonin, Phase 3, tronçon 1,* 26 mars 2018, Québec, Direction de
l'Environnement du ministère des Transports du Québec.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDELCC)

2018 *Bassins versants.* Repéré à : <http://www.mdelcc.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/>.

NON IDENTIFIÉ

1856 *Plan de la paroisse Saint-Antonin.* Mai 1856, Bibliothèque et Archives nationales du
Québec, E21,S555,SS1,SSS14,PA.18.

PATRIMOINE EXPERTS

2000 *Inventaires archéologiques, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, mars 2000*. MTQ, rapport inédit, 122 p.

2007 *Inventaire archéologique (Été 2006). Construction de l'autoroute 85, tronçon de Saint-Louis-du Ha! Ha!, municipalité de Saint-Louis-du Ha! Ha!*. Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Rapport technique. Remis au ministère de la Culture et des Communications, à Génivar Tecslut et au ministère des Transports. 66p.

PELLETIER, FSA

1880 *Plan officiel de la paroisse de Saint-Antonin, comté de Témiscouata*. Octobre 1880, Département des terres de la couronne.

PINTAL, Jean-Yves

2005 *Inventaires archéologiques été (2004). Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. MTQ, rapport inédit, 39 p.

PROULX, André

1973 *Rapport de reconnaissances archéologiques et ethnologiques du comté de Rivière-du-Loup, du 15 septembre au 1^{er} novembre 1973*. Rapport déposé au MCC.

ROBITAILLE, A, et J.-P. SAUCIER

1998 *Paysages régionaux du Québec méridional*. Québec, Les Publications du Québec.

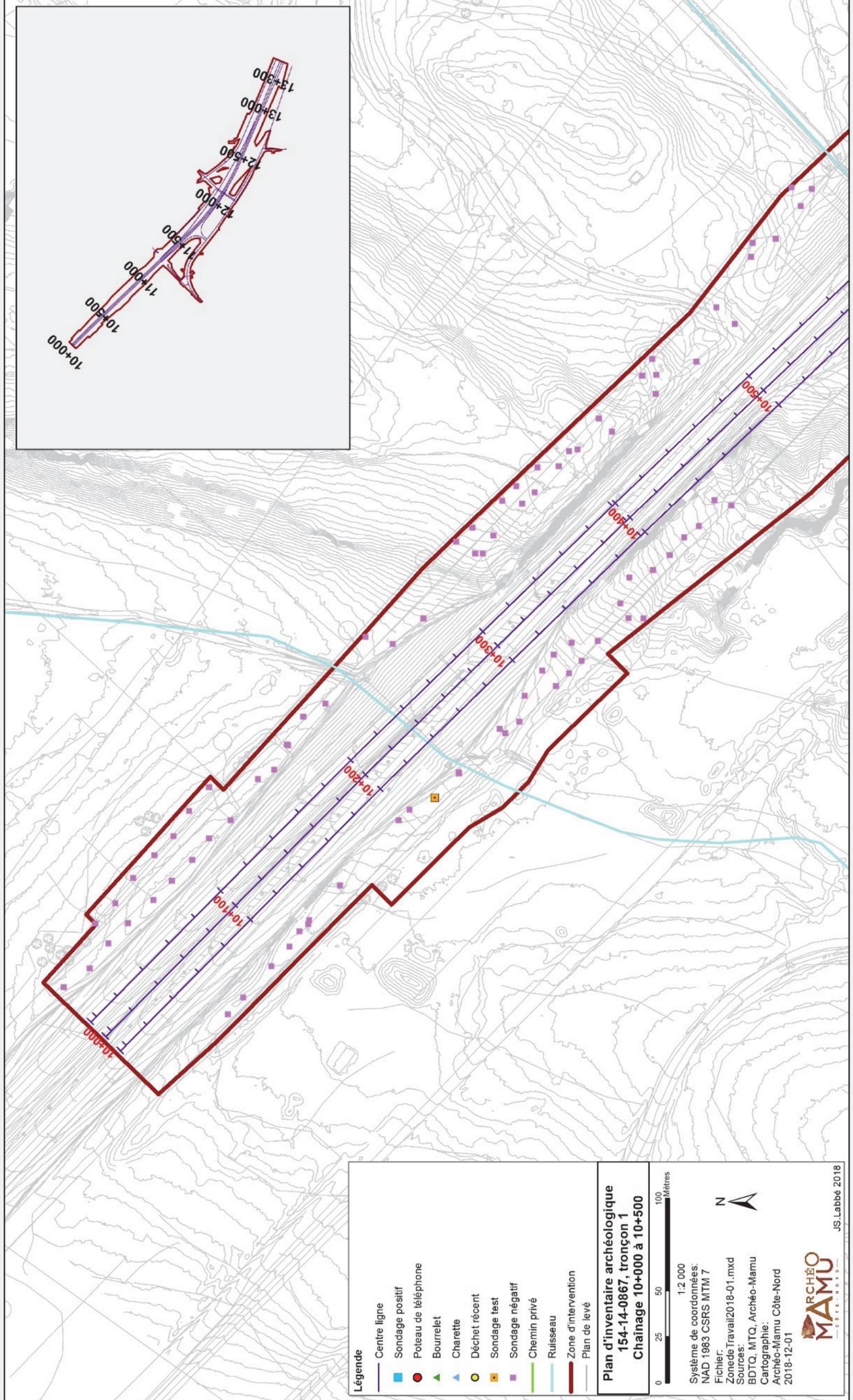
SAINT-PIERRE, JEAN-ÉVARISTE

1850 (ca) *Plan de l'arpentage des terres du chemin Témiscouata fait à l'ordre de P. Gauvreau Écuyer*. Greffe de l'arpenteur général du Québec en ligne, plan PL2338_B (document 38-B)

VEILLETTE, J.J., M. CLOUTIER, S.J. PARADIS, B. HÉTU, C.-A. CLOUTIER, M. HOUDE-POIRIER et T. BUFFIN-BÉLANGER

2017 *Géologie des formations en surface et histoire glaciaire, Bas-Saint-Laurent, Québec*. Commission géologique du Canada, Carte géoscientifique du Canada 279 (préliminaire), échelle 1/250 000. Doi : 10.4095/299 135.

ANNEXE 1 : Plans d'inventaire archéologique



Légende

- Centre ligne
- Sondage positif
- Poteau de téléphone
- ▲ Bourrelet
- ▲ Charette
- Déchet récent
- Sondage test
- Sondage négatif
- Chemin privé
- Ruisseau
- Zone d'intervention
- Plan de levé

**Plan d'inventaire archéologique
154-14-0867, tronçon 1
Chainage 10+000 à 10+500**



Système de coordonnées:
NAD 1983 CSRS MTM 7

Fichier:
Zone de Travail\2018-01.mxd

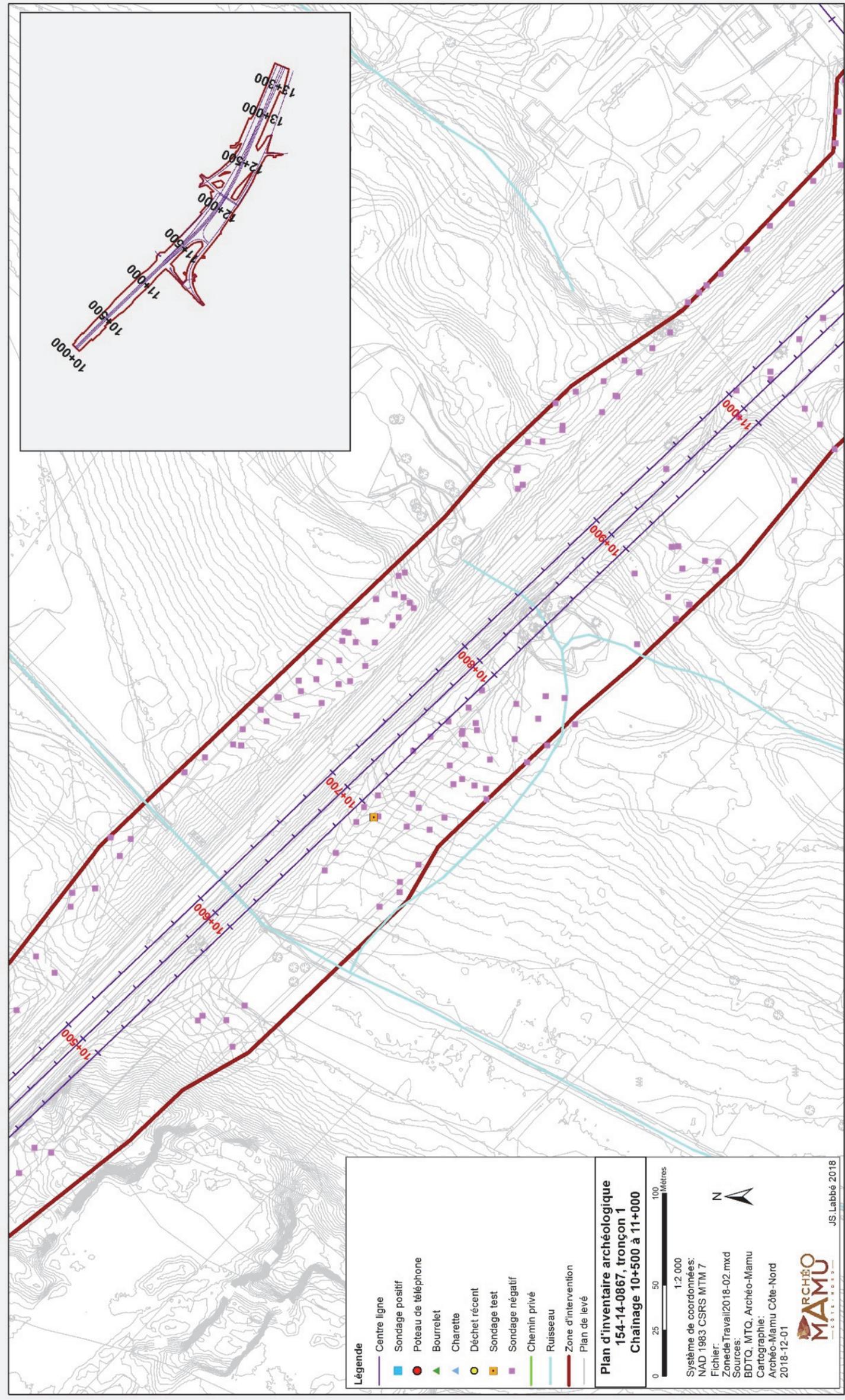
Sources:
BDTC, MTQ, Archéo-Mamu

Cartographie:
Archéo-Mamu Côte-Nord

2018-12-01



JS.Labbé 2018



Légende

- Centre ligne
- Sondage positif
- Poteau de téléphone
- Bourrelet
- Charrette
- Déchet récent
- Sondage test
- Sondage négatif
- Chemin privé
- Ruisseau
- Zone d'intervention
- Plan de levé

**Plan d'inventaire archéologique
154-14-0867, tronçon 1
Chainage 10+500 à 11+000**

0 25 50 100 Mètres

1:2,000

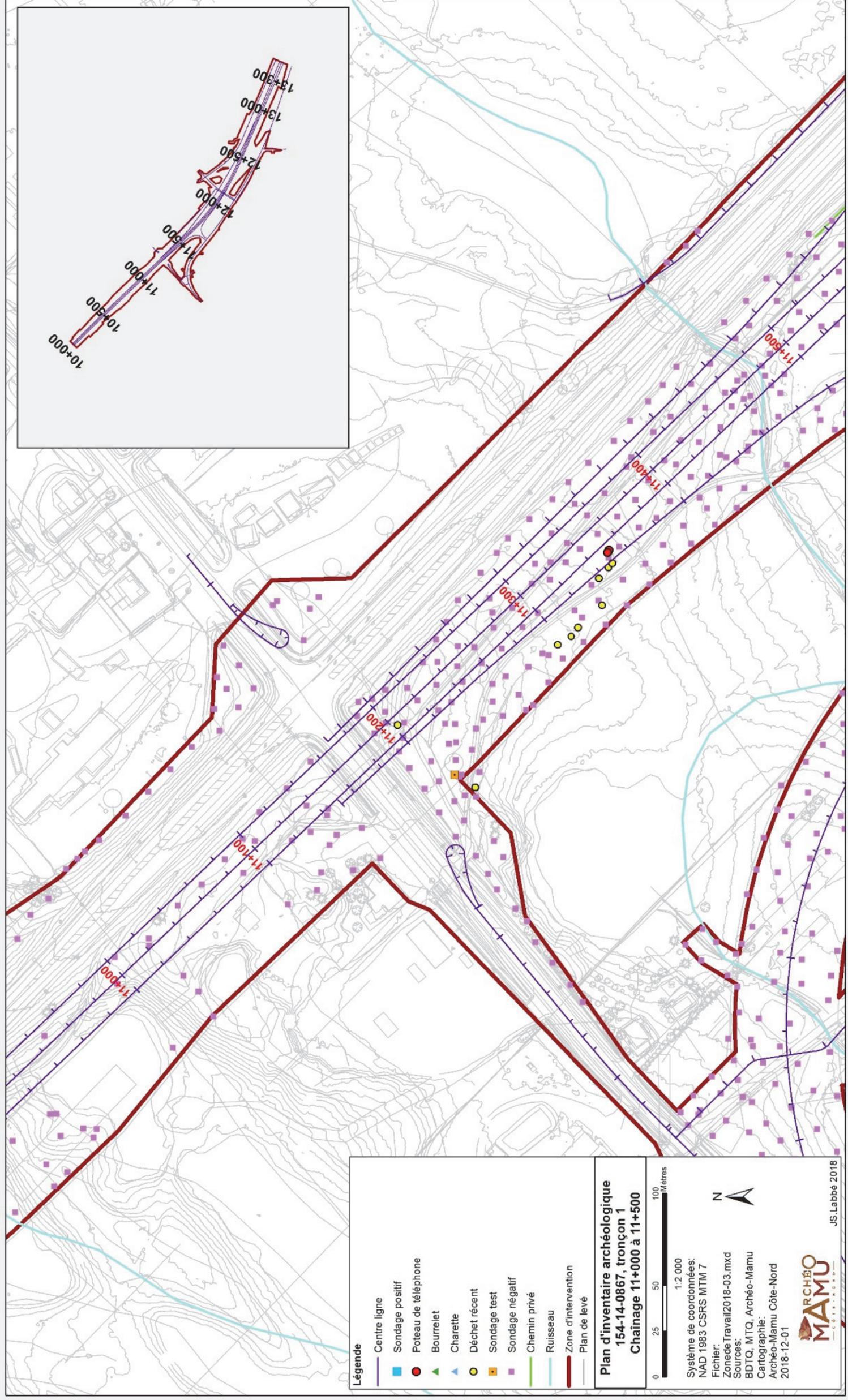
Système de coordonnées:
NAD 1983 CSRS MTM 7

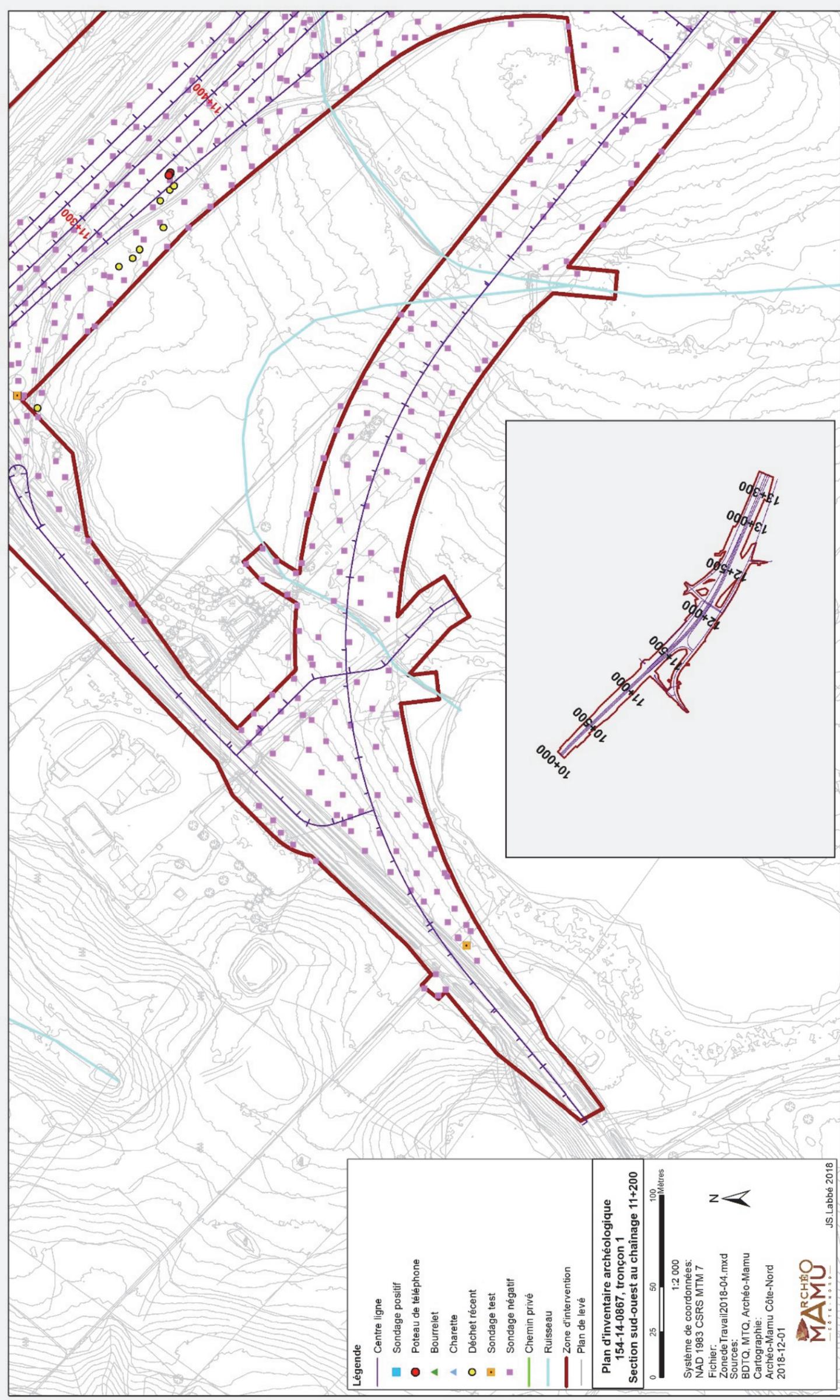
Fichier:
ZoneTravail\2018-02.mxd

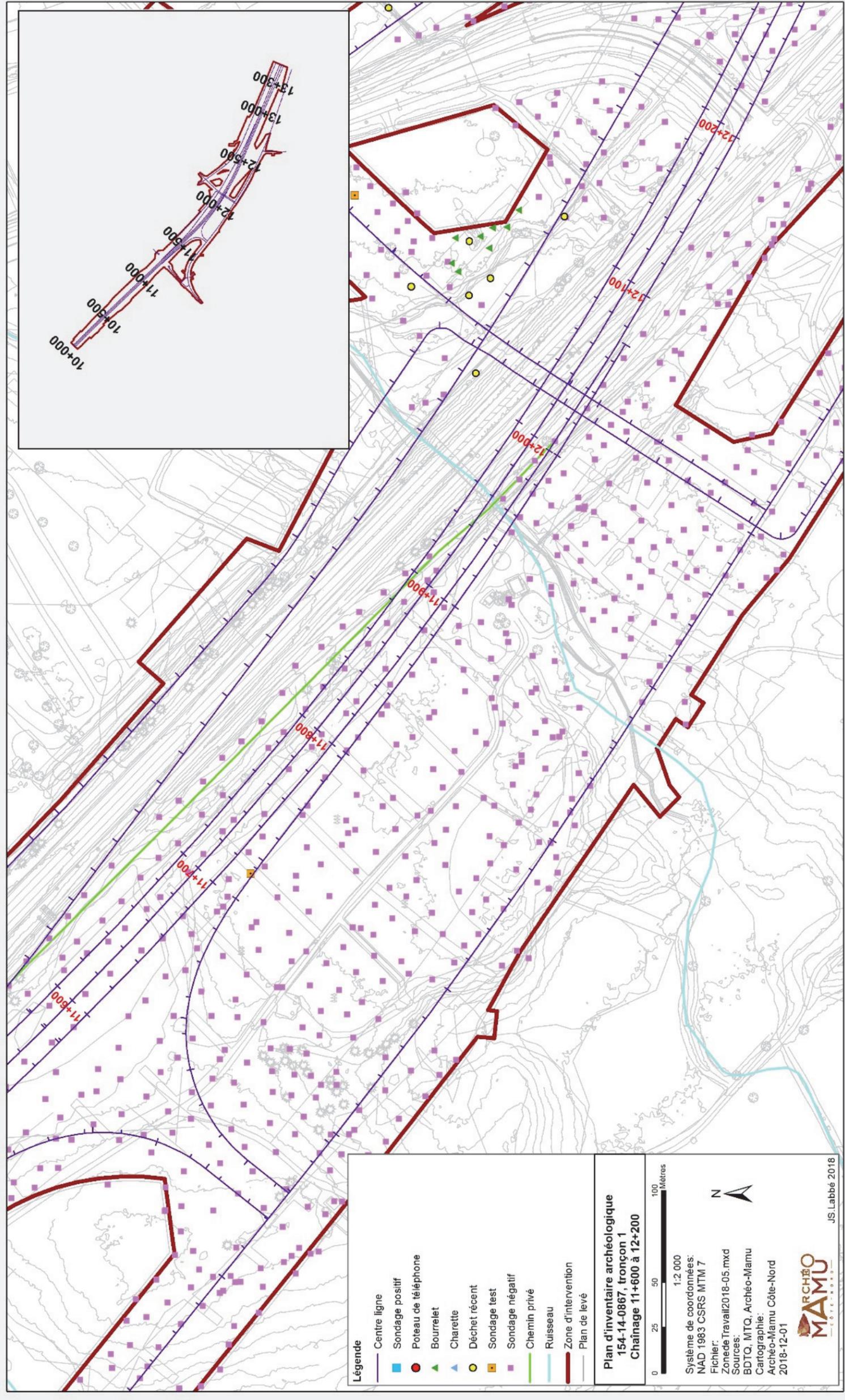
Sources:
BDTC, MTQ, Archéo-Mamou

Cartographie:
Archéo-Mamou Côte-Nord
2018-12-01

JS Labbé 2018







Légende

- Centre ligne
- Sondage positif
- Poteau de téléphone
- ▲ Bourrelet
- ▲ Charette
- Déchet récent
- Sondage test
- Sondage négatif
- Chemin privé
- Ruisseau
- Zone d'intervention
- Plan de levé

**Plan d'inventaire archéologique
154-14-0867, tronçon 1
Chainage 11+600 à 12+200**

0 25 50 100 Mètres

1:2 000

Système de coordonnées:
NAD 1983 CSRS MTM 7

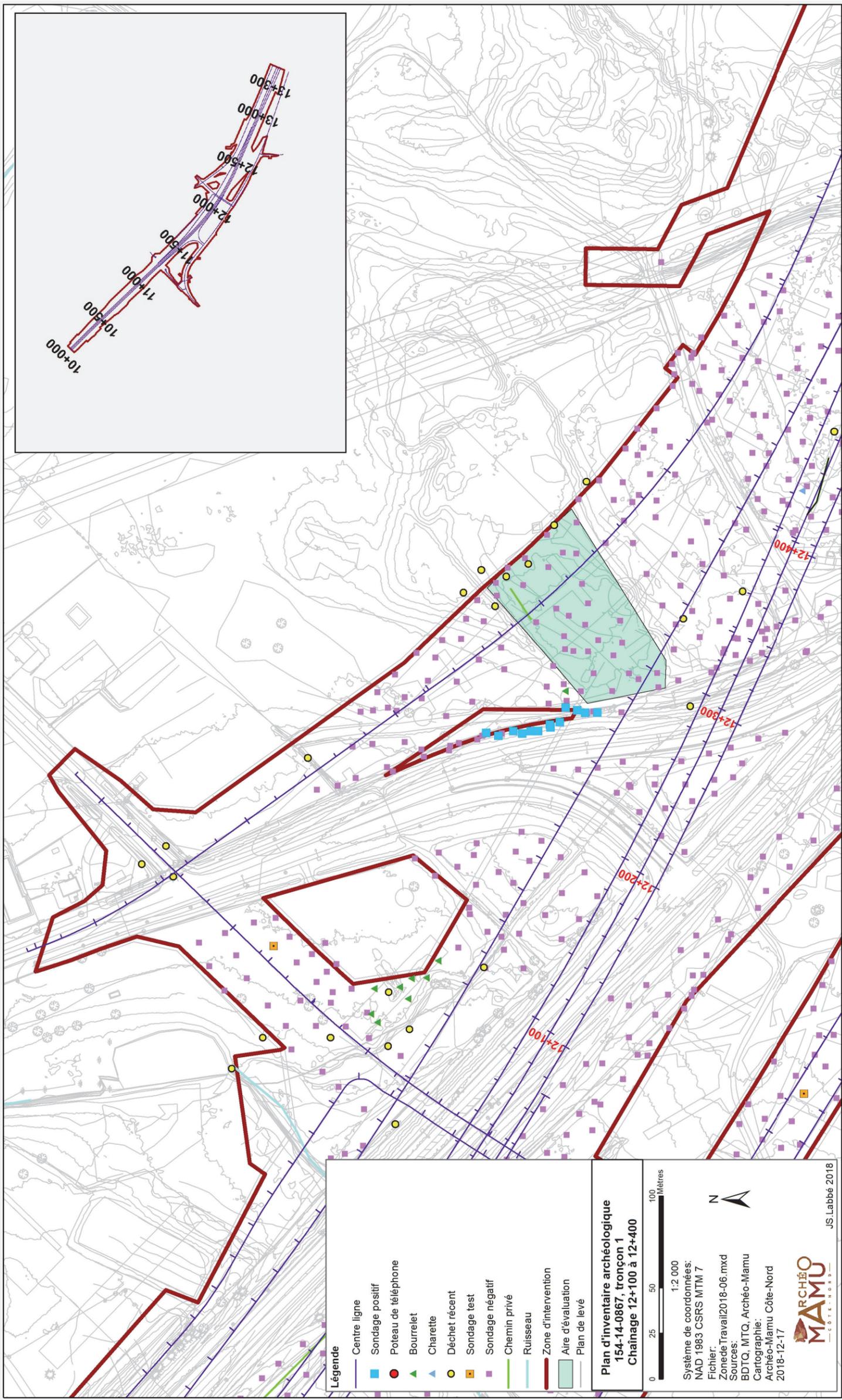
Fichier:
Zone de Travail\2018-05.mxd

Sources:
BDTO, MTC, Archéo-Mamu

Cartographie:
Archéo-Mamu Côte-Nord
2018-12-01

JS.Labbé 2018

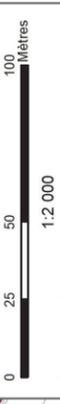




Légende

- Centre ligne
- Sondage positif
- Poteau de téléphone
- ▲ Bourrelet
- ▲ Charette
- Déchet récent
- Sondage test
- Sondage négatif
- Chemin privé
- Ruisseau
- Zone d'intervention
- Aire d'évaluation
- Plan de levé

**Plan d'inventaire archéologique
154-14-0867, tronçon 1
Chainage 12+100 à 12+400**

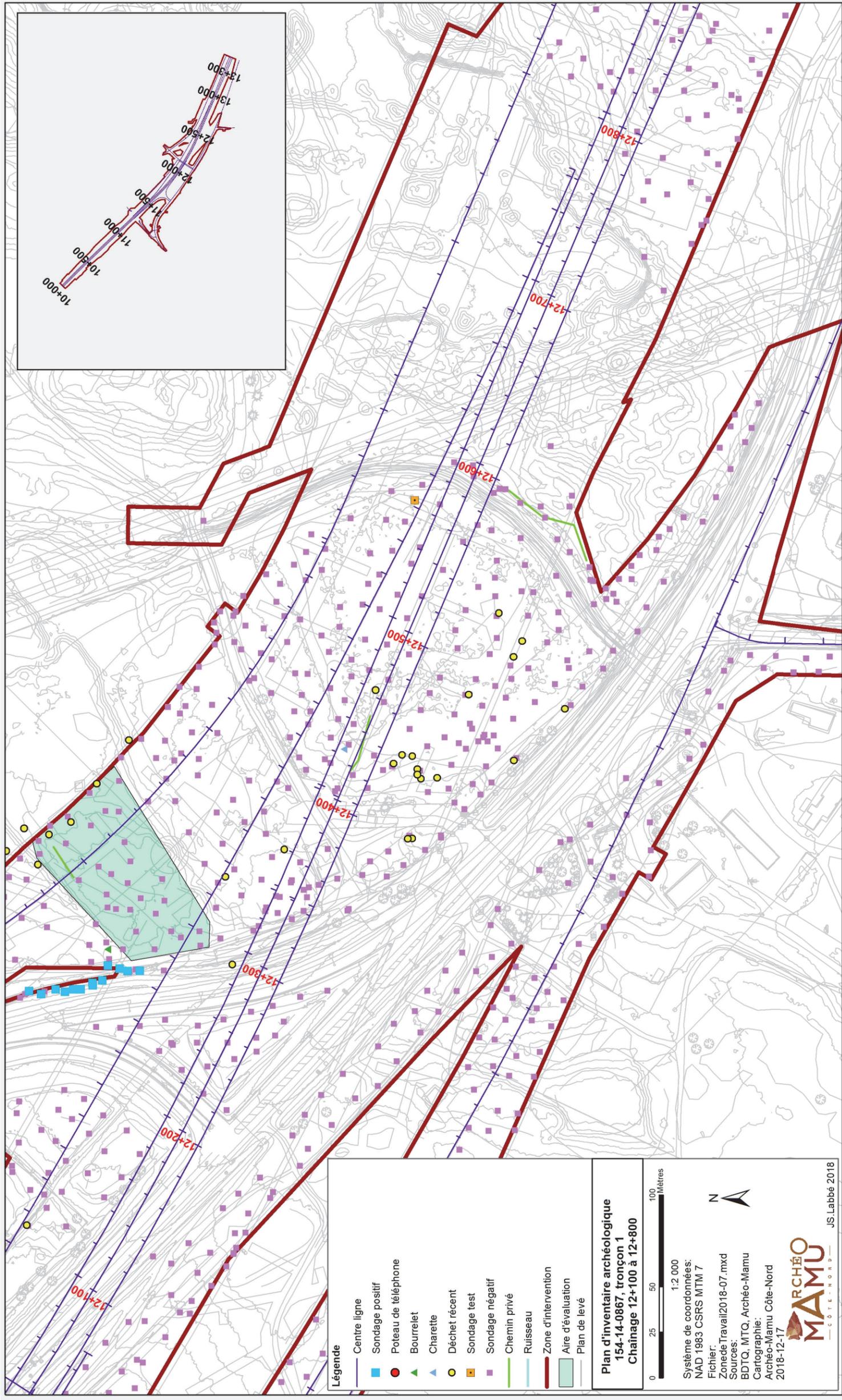


1:2 000

Système de coordonnées:
NAD 1983 CSRS MTM 7
Fichier:
Zone de Travail\2018-06.mxd
Sources:
BDTQ, MTQ, Archéo-Mamu
Cartographie:
Archéo-Mamu Côte-Nord
2018-12-17



JS.Labbé 2018



- Légende**
- Centre ligne
 - Sondage positif
 - Poteau de téléphone
 - ▲ Bourrelet
 - ▲ Charette
 - Déchet récent
 - Sondage test
 - Sondage négatif
 - Chemin privé
 - Ruisseau
 - Zone d'intervention
 - Aire d'évaluation
 - Plan de levé

Plan d'inventaire archéologique
154-14-0867, tronçon 1
Chainage 12+100 à 12+800

0 25 50 100 Mètres

1:2 000

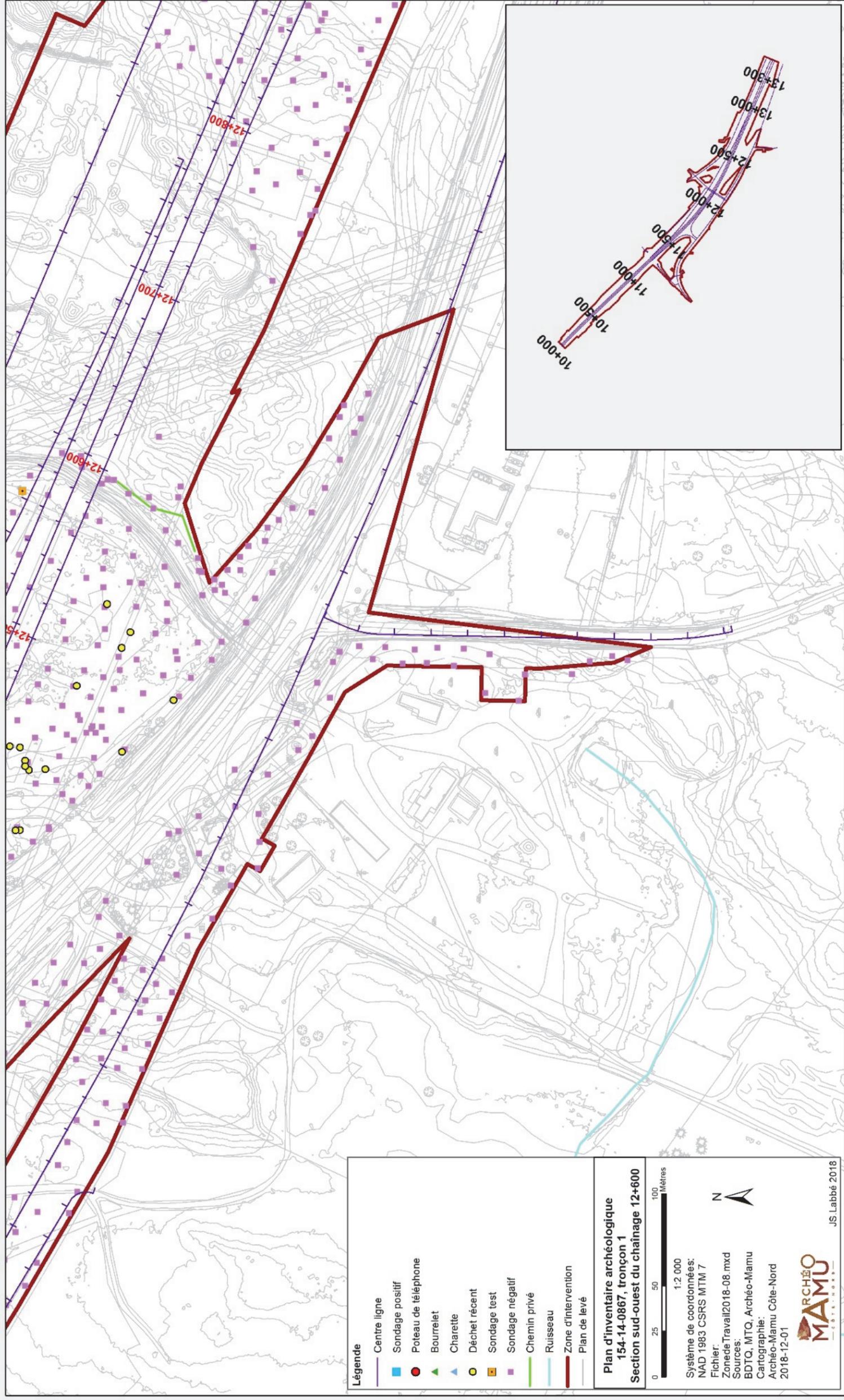
Système de coordonnées:
 NAD 1983 CSRS MTM 7

Fichier:
 Zone de Travail\2018-07.mxd

Sources:
 BDTQ, MTQ, Archéo-Mamu

Cartographie:
 Archéo-Mamu Côte-Nord
 2018-12-17

JS Labbé 2018



- Légende**
- Centre ligne
 - Sondage positif
 - Poteau de téléphone
 - Bourrelet
 - Charrette
 - Déchet récent
 - Sondage test
 - Sondage négatif
 - Chemin privé
 - Ruisseau
 - Zone d'intervention
 - Plan de levé

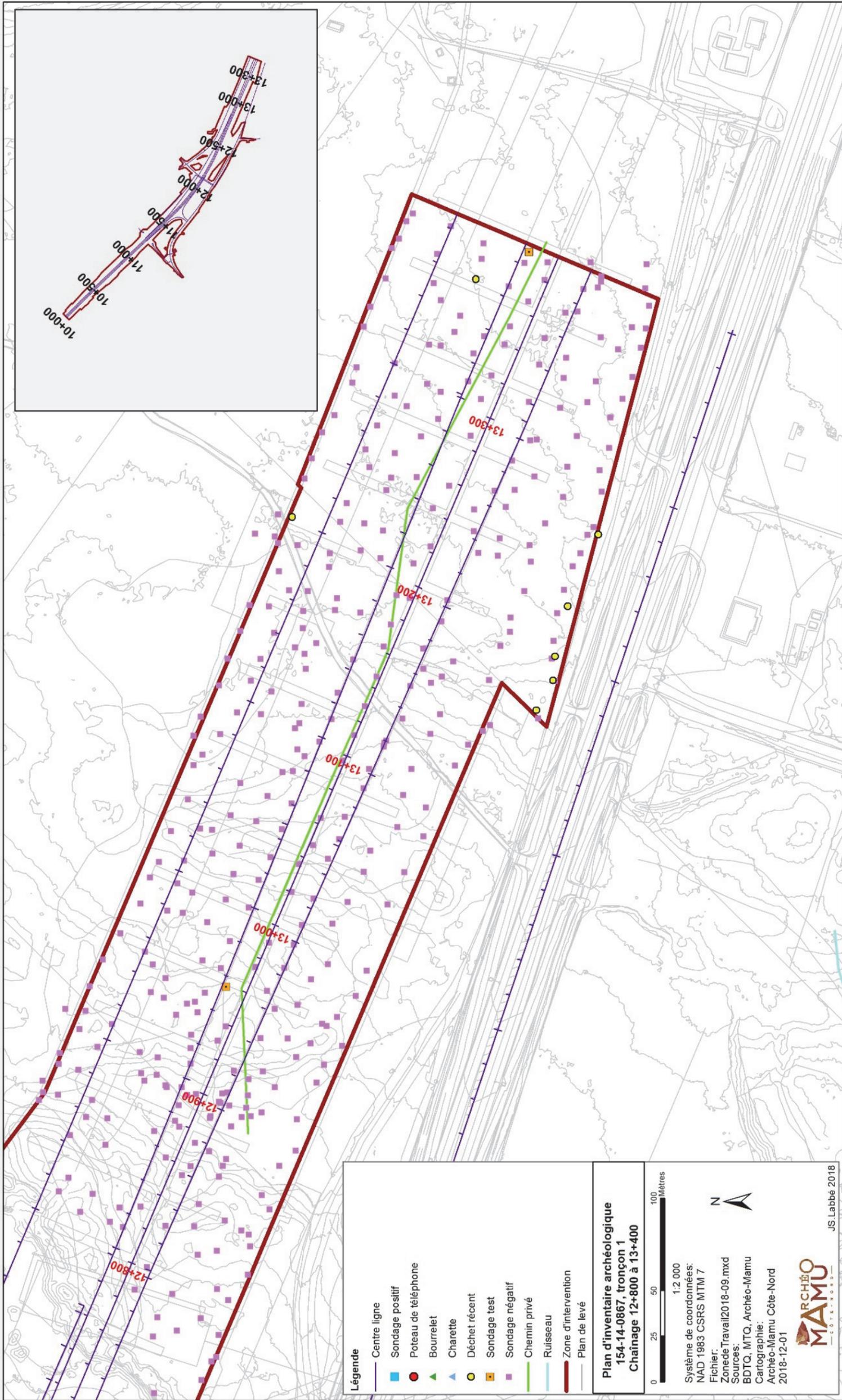
**Plan d'inventaire archéologique
154-14-0867, tronçon 1
Section sud-ouest du chaînage 12+600**



Système de coordonnées:
NAD 1983 CSRS MTM 7
Fichier:
Zone de Travail\2018-08.mxd
Sources:
BDTO, MTQ, Archéo-Mamu
Cartographie:
Archéo-Mamu Côte-Nord
2018-12-01



JS Labbé 2018



- Légende**
- Centre ligne
 - Sondage positif
 - Poteau de téléphone
 - Bourrelet
 - Charette
 - Déchet récent
 - Sondage test
 - Sondage négatif
 - Chemin privé
 - Ruisseau
 - Zone d'intervention
 - Plan de levé

Plan d'inventaire archéologique
154-14-0867, tronçon 1
Chainage 12+800 à 13+400

0 25 50 100 Mètres

1:2 000

Système de coordonnées:
 NAD 1983 CSRS MTM 7

Fichier:
 Zone\Travail\2018-09.mxd

Sources:
 BDTO, MTC, Archéo-Mamu

Cartographie:
 Archéo-Mamu Côte-Nord
 2018-12-01

JS Labbé 2018

ARCHÉO MAMU
 CÔTE-NORD

ANNEXE 2 : Coordonnées des sondages tests

Chainage	Tronçon	E	N	Photo	Altitude (m)	Marge d'erreur GPS (m)
10+200	1	383071	5293519	163	160	± 4
10+700	1	383413	5293184	170	163	± 5
11+200	1	383444	5292551	053	178	± 4
11+215	1	383747	5292801	063	182	± 4
11+765	1	384120	5292449	070	172	± 4
12+125	1	384413	5292104	125	171	± 4
12+050	1	384494	5292393	145	175	± 4
12+275	1	384669	5292241	413	171	± 5
12+545	1	384878	5292064	113	176	± 4
12+950	1	385234	5291899	020	192	± 6
13+320	1	385634	5291735	131	193	± 4

ANNEXE 3 : Catalogue des photographies

Numéro de photo	No caméra	Chaînage	Description	Dir.	Date
18-MAMA-02-001	286	13+320	Environnement au centre de la zone	E	18-06-2018
18-MAMA-02-002	287	13+320	Environnement au centre de la zone	N	18-06-2018
18-MAMA-02-003	288	13+320	Environnement au centre de la zone	W	18-06-2018
18-MAMA-02-004	289	13+320	Environnement au centre de la zone	S	18-06-2018
18-MAMA-02-005	290	13+300	Environnement avec vallons et monticules	N	18-06-2018
18-MAMA-02-006	291	13+300	Environnement avec vallons et monticules	E	18-06-2018
18-MAMA-02-007	292	13+300	Environnement avec vallons et monticules	W	18-06-2018
18-MAMA-02-008	293	13+300	Environnement avec vallons et monticules	E	18-06-2018
18-MAMA-02-009	294	13+300	Environnement avec vallons et monticules	W	18-06-2018
18-MAMA-02-010	295	13+120	Environnement de jeune forêt avec perturbations	NW	18-06-2018
18-MAMA-02-011	296	13+120	Environnement du secteur central de la zone	N	18-06-2018
18-MAMA-02-012	297	13+100	Environnement du secteur surélevé (sondage 084)	W	18-06-2018
18-MAMA-02-013	298	13+100	Environnement du secteur surélevé (sondage 084)	W	18-06-2018
18-MAMA-02-014	299	13+200	Sondage 108, limite nord, avec bouteille Pepsi	Plan	18-06-2018
18-MAMA-02-015	300	13+200	Sondage 108, limite nord, avec bouteille de Pepsi	Plan	18-06-2018
18-MAMA-02-016	301	13+180	Déchets près du sentier (déchet 4; bouteilles)	Plan	18-06-2018
18-MAMA-02-017	302	13+180	Déchets près du sentier (déchet 4; bouteilles)	Plan	18-06-2018
18-MAMA-02-018	303	13+180	Déchets près du sentier (déchet 4)	Plan	18-06-2018
18-MAMA-02-019	304	12+950	Sondage test #01, paroi E	E	19-06-2018
18-MAMA-02-020	305	12+950	Sondage test #01, paroi E	E	19-06-2018
18-MAMA-02-021	306	12+950	Sondage test #01, vue en plan	Plan	19-06-2018
18-MAMA-02-022	307	12+880	Environnement type vallonné	S	19-06-2018
18-MAMA-02-023	308	12+880	Environnement type vallonné	E	19-06-2018
18-MAMA-02-024	309	12+880	Environnement type vallonné	S	19-06-2018
18-MAMA-02-025	310	12+700	Environnement à la limite de la carrière	NW	19-06-2018
18-MAMA-02-026	311	12+700	Environnement à la limite de la carrière	E	19-06-2018
18-MAMA-02-027	312	12+850	Environnement vallonné	E	19-06-2018
18-MAMA-02-028	313	12+850	Environnement au sommet d'un vallon	E	19-06-2018
18-MAMA-02-029	314	12+850	Environnement au sommet d'un vallon	E	19-06-2018
18-MAMA-02-030	315	12+850	Environnement au sommet d'un vallon	S	19-06-2018
18-MAMA-02-031	316	12+850	Environnement au sommet d'un vallon	S	19-06-2018
18-MAMA-02-032	317	12+850	Environnement au sommet d'un vallon	S	19-06-2018
18-MAMA-02-033	318	12+850	Environnement au sommet d'un vallon	E	19-06-2018
18-MAMA-02-034	319	12+850	Environnement au sommet d'un vallon	E	19-06-2018
18-MAMA-02-035	320	12+850	Environnement au sommet d'un vallon	E	19-06-2018
18-MAMA-02-036	321	12+850	Stratification d'un sondage au sommet d'un vallon, paroi NE	NE	19-06-2018
18-MAMA-02-037	322	12+850	Stratification d'un sondage au sommet d'un vallon, paroi NE (GPS 10x= #245)	NE	19-06-2018
18-MAMA-02-038	Y-0040	11+400	Stratification de type 1, paroi SE	SE	20-06-2018
18-MAMA-02-039	Y-0041	11+400	Stratification de type 1, paroi SE	SE	20-06-2018

18-MAMA-02-040	Y-0042	11+400	Stratification de type 1, paroi SE	SE	20-06-2018
18-MAMA-02-041	Y-0043	11+360	Stratification de type 2, paroi NW	NW	20-06-2018
18-MAMA-02-042	Y-0044	11+360	Stratification de type 2, paroi NW	NW	20-06-2018
18-MAMA-02-043	Y-0045	11+220	Secteur avec terrasse	S	20-06-2018
18-MAMA-02-044	Y-0046	11+220	Secteur avec terrasse	S	20-06-2018
18-MAMA-02-045	Y-0047	11+220	Secteur avec terrasse	S	20-06-2018
18-MAMA-02-046	Y-0048	11+220	Stratification de type 3, paroi SW	SW	20-06-2018
18-MAMA-02-047	Y-0049	11+220	Stratification de type 3, paroi SWt	SW	20-06-2018
18-MAMA-02-048	Y-0050	11+200	Sondage test #2, vue de l'environnement	N	25-06-2018
18-MAMA-02-049	Y-0051	11+200	Sondage test #2, vue de l'environnement	N	25-06-2018
18-MAMA-02-050	Y-0052	11+200	Sondage test #2, vue de l'environnement	N	25-06-2018
18-MAMA-02-051	Y-0053	11+200	Sondage test #2, vue de l'environnement	E	25-06-2018
18-MAMA-02-052	Y-0054	11+200	Sondage test #2, vue de l'environnement	S	25-06-2018
18-MAMA-02-053	Y-0055	11+200	Sondage test #2, paroi E	E	25-06-2018
18-MAMA-02-054	Y-0056	11+200	Sondage test #2, paroi E	E	25-06-2018
18-MAMA-02-055	Y-0057	11+200	Sondage test #2, vue en plan	Plan	25-06-2018
18-MAMA-02-056	Y-0058	11+200	Sondage test #2, paroi E	E	25-06-2018
18-MAMA-02-057	Y-0059	11+200	Sondage test #2, paroi E	E	25-06-2018
18-MAMA-02-058	Y-0060	11+215	Sondage test #3, vue de l'environnement	E	25-06-2018
18-MAMA-02-059	Y-0061	11+215	Sondage test #3, vue de l'environnement	E	25-06-2018
18-MAMA-02-060	Y-0062	11+215	Sondage test #3, vue de l'environnement	N	25-06-2018
18-MAMA-02-061	Y-0063	11+215	Sondage test #3, vue de l'environnement	N	25-06-2018
18-MAMA-02-062	Y-0064	11+215	Sondage test #3, vue de l'environnement	W	25-06-2018
18-MAMA-02-063	Y-0065	11+215	Sondage test #3, paroi W	W	25-06-2018
18-MAMA-02-064	Y-0066	11+215	Sondage test #3, paroi W	W	25-06-2018
18-MAMA-02-065	Y-0067	11+215	Sondage test #3, paroi W	W	25-06-2018
18-MAMA-02-066	Y-0068	11+215	Sondage test #3, vue en plan	Plan	25-06-2018
18-MAMA-02-067	Y-0069	11+600	Vue de la zone humide	S	26-06-2018
18-MAMA-02-068	Y-0070	11+600	Vue de la zone humide	SE	26-06-2018
18-MAMA-02-069	Y-0071	11+600	Vue de la zone humide	SW	26-06-2018
18-MAMA-02-070	Y-0072	11+765	Sondage test #3, paroi NE	NE	26-06-2018
18-MAMA-02-071	Y-0073	11+765	Sondage test #3, paroi NE	NE	26-06-2018
18-MAMA-02-072	Y-0074	11+765	Sondage test #4, paroi SE	SE	26-06-2018
18-MAMA-02-073	Y-0075	11+765	Sondage test #4, vue en plan	Plan	26-06-2018
18-MAMA-02-074	Y-0076	11+765	Sondage test #4, vue de l'environnement	S	26-06-2018
18-MAMA-02-075	Y-0077	11+765	Sondage test #4, vue de l'environnement	E	26-06-2018
18-MAMA-02-076	Y-0078	11+765	Sondage test #4, vue de l'environnement	N	26-06-2018
18-MAMA-02-077	Y-0079	11+510	Vue de la zone remaniée	N	26-06-2018
18-MAMA-02-078	Y-0080	11+510	Vue de la zone remaniée	E	26-06-2018
18-MAMA-02-079	Y-0081	11+510	Vue de la zone remaniée	W	26-06-2018
18-MAMA-02-080	Y-0082	11+380	Vue d'un amas de pierres	N	26-06-2018
18-MAMA-02-081	Y-0083	11+380	Vue d'un amas de pierres (au sondage #267)	E	26-06-2018
18-MAMA-02-082	Y-0084	11+380	Vue d'un amas de pierres (au sondage #267)	S	26-06-2018
18-MAMA-02-083	Y-0085	11+280	Vue de l'emprise de drainage à la limite sud de l'emprise	W	26-06-2018

18-MAMA-02-084	Y-0086	11+280	Vue de l'emprise de drainage à la limite sud de l'emprise	S	26-06-2018
18-MAMA-02-085	Y-0087	11+280	Vue de l'emprise de drainage à la limite sud de l'emprise	W	26-06-2018
18-MAMA-02-086	Y-0088	11+280	Vue de l'emprise de drainage à la limite sud de l'emprise	N	26-06-2018
18-MAMA-02-087	Y-0089	11+280	Vue de l'emprise de drainage à la limite sud de l'emprise	N	26-06-2018
18-MAMA-02-088	Y-0090	11+280	Vue de l'emprise de drainage à la limite sud de l'emprise	S	26-06-2018
18-MAMA-02-089	Y-0091	11+190	Sondages dans le pâturage	E	26-06-2018
18-MAMA-02-090	Y-0092	11+190	Sondages dans le pâturage	E	26-06-2018
18-MAMA-02-091	Y-0093	11+190	Sondages dans le pâturage	E	26-06-2018
18-MAMA-02-092	Y-0094	11+190	Sondages dans le pâturage	E	26-06-2018
18-MAMA-02-093	Y-0095	11+190	Sondages dans le pâturage	E	26-06-2018
18-MAMA-02-094	Y-0096	11+190	Sondages dans le pâturage	E	26-06-2018
18-MAMA-02-095	Y-0097	11+190	Sondages dans le pâturage	E	26-06-2018
18-MAMA-02-096	Y-0098	11+190	Sondages dans le pâturage	E	26-06-2018
18-MAMA-02-097	Y-0099	11+190	Sondages dans le pâturage	E	26-06-2018
18-MAMA-02-098	Y-0100	11+190	Sondages dans le pâturage	E	26-06-2018
18-MAMA-02-099	Y-0101	11+190	Sondages dans le pâturage	E	26-06-2018
18-MAMA-02-100	Y-0102	11+190	Sondages dans le pâturage	E	26-06-2018
18-MAMA-02-101	Y-0103	11+190	Sondages dans le pâturage	E	26-06-2018
18-MAMA-02-102	Y-0104	11+920	Secteur au sud du ruisseau avec petit chalet,	W	27-06-2018
18-MAMA-02-103	Y-0105	11+920	Secteur au sud du ruisseau avec petit chalet,	S	27-06-2018
18-MAMA-02-104	Y-0106	11+540	Secteur avec framboisiers, arbustes et pierres	N	27-06-2018
18-MAMA-02-105	Y-0107	11+540	Secteur avec framboisiers, arbustes et pierres	E	27-06-2018
18-MAMA-02-106	Y-0108	11+540	Secteur avec framboisiers, arbustes et pierres	W	27-06-2018
18-MAMA-02-107	Y-0109	12+395	Déchets: barils, pièces métalliques et caoutchouc	N	28-06-2018
18-MAMA-02-108	Y-0110	12+395	Déchets: barils, pièces métalliques et caoutchouc	N	28-06-2018
18-MAMA-02-109	Y-0111	12+395	Déchets: barils, pièces métalliques et caoutchouc	N	28-06-2018
18-MAMA-02-110	Y-0112	12+545	Sondage test #05, vue de l'environnement	S	28-06-2018
18-MAMA-02-111	Y-0113	12+545	Sondage test #05, vue de l'environnement	NW	28-06-2018
18-MAMA-02-112	Y-0114	12+545	Sondage test #05, vue de l'environnement	NW	28-06-2018
18-MAMA-02-113	Y-0115	12+545	Sondage test #05, paroi W	W	28-06-2018
18-MAMA-02-114	Y-0116	12+545	Sondage test #05, paroi W	W	28-06-2018
18-MAMA-02-115	Y-0117	12+545	Sondage test #05, vue en plan	Plan	28-06-2018
18-MAMA-02-116	Y-0118	12+545	Sondage test #05, vue en plan	Plan	28-06-2018
18-MAMA-02-117	Y-0119	12+420	Sondage devant maison (# 952, rte 185), paroi nord	N	29-06-2018
18-MAMA-02-118	Y-0120	12+420	Sondage devant maison (# 952, rte 185), paroi nord	N	29-06-2018
18-MAMA-02-119	Y-0121	12+420	Sondage devant maison (# 952, rte 185), fouille sur bâche	N	29-06-2018
18-MAMA-02-120	Y-0122	12+240	Amas de déchets, à 40 m au sud de la carrière	S	29-06-2018
18-MAMA-02-121	Y-0123	12+125	Sondage test #06, vue de l'environnement	N	29-06-2018
18-MAMA-02-122	Y-0124	12+125	Sondage test #06, vue de l'environnement	E	29-06-2018
18-MAMA-02-123	Y-0125	12+125	Sondage test #06, vue de l'environnement	S	29-06-2018
18-MAMA-02-124	Y-0126	12+125	Sondage test #06, vue de l'environnement	W	29-06-2018
18-MAMA-02-125	Y-0127	12+125	Sondage test #06, paroi W	W	29-06-2018
18-MAMA-02-126	Y-0128	12+125	Sondage test #06, paroi W	W	29-06-2018
18-MAMA-02-127	Y-0129	12+125	Sondage test #06, vue en plan	Plan	29-06-2018

18-MAMA-02-128	Y-0130	12+075	Environnement au sud de la route 185	SE	29-06-2018
18-MAMA-02-129	Y-0131	12+075	Environnement au sud de la route 185	NW	29-06-2018
18-MAMA-02-130	Y-0132	12+075	Environnement au sud de la route 185	W	29-06-2018
18-MAMA-02-131	Y-0133	13+320	Sondage test #07, paroi W	W	29-06-2018
18-MAMA-02-132	Y-0134	13+320	Sondage test #07, paroi W	W	29-06-2018
18-MAMA-02-133	Y-0135	13+320	Sondage test #07, paroi W	W	29-06-2018
18-MAMA-02-134	Y-0136	13+320	Sondage test #07, paroi W	W	29-06-2018
18-MAMA-02-135	Y-0137	13+320	Sondage test #07, vue en plan	Plan	29-06-2018
18-MAMA-02-136	Y-0138	13+320	Sondage test #07, vue de l'environnement	N	29-06-2018
18-MAMA-02-137	Y-0139	13+320	Sondage test #07, vue de l'environnement	E	29-06-2018
18-MAMA-02-138	Y-0140	13+320	Sondage test #07, vue de l'environnement	S	29-06-2018
18-MAMA-02-139	Y-0141	13+320	Sondage test #07, vue de l'environnement	W	29-06-2018
18-MAMA-02-140	Y-0142	12+450	Sondage positif #525 (GPS = 645), surface lentilles d'éluvié	Plan	30-06-2018
18-MAMA-02-141	Y-0143	12+450	Sondage positif #525 (GPS = 645), surface lentilles d'éluvié	Plan	30-06-2018
18-MAMA-02-142	Y-0144	12+050	Sondage test #08, vue de l'environnement	N	30-06-2018
18-MAMA-02-143	Y-0145	12+050	Sondage test #08, vue de l'environnement	S	30-06-2018
18-MAMA-02-144	Y-0146	12+050	Sondage test #08, vue de l'environnement	W	30-06-2018
18-MAMA-02-145	Y-0147	12+050	Sondage test #08, paroi E	E	30-06-2018
18-MAMA-02-146	Y-0148	12+050	Sondage test #08, paroi E	E	30-06-2018
18-MAMA-02-147	Y-0149	12+050	Sondage test #08, paroi E	E	30-06-2018
18-MAMA-02-148	Y-0150	12+050	Sondage test #08, vue en plan	Plan	30-06-2018
18-MAMA-02-149	Y-0151	10+900	Base de poteau de téléphone au sud de la route 185.	W	30-06-2018
18-MAMA-02-150	Y-0152	10+900	Base de poteau de téléphone au sud de la route 185.	W	01-07-2018
18-MAMA-02-151	Y-0153	10+900	Base de poteau de téléphone au sud de la route 185.	W	01-07-2018
18-MAMA-02-152	Y-0154	10+900	Base de poteau de téléphone au sud de la route 185.	W	01-07-2018
18-MAMA-02-153	Y-0155	10+900	Base de poteau de téléphone coupée au sud de la route 185.	NW	01-07-2018
18-MAMA-02-154	Y-0156	10+900	Socle de bois au sud de la route 185.	NS	01-07-2018
18-MAMA-02-155	Y-0157	10+900	Socle de bois au sud de la route 185.	NS	01-07-2018
18-MAMA-02-156	Y-0158	10+900	Amas d'isolateurs au sud de la route 185.	Plan	01-07-2018
18-MAMA-02-157	Y-0159	10+900	Amas d'isolateurs au sud de la route 185.	Plan	01-07-2018
18-MAMA-02-158	Y-0160	10+200	Sondage test #10, vue de l'environnement	N	01-07-2018
18-MAMA-02-159	Y-0161	10+200	Sondage test #10, vue de l'environnement	N	01-07-2018
18-MAMA-02-160	Y-0162	10+200	Sondage test #10, vue de l'environnement	N	01-07-2018
18-MAMA-02-161	Y-0163	10+200	Sondage test #10, vue de l'environnement	N	01-07-2018
18-MAMA-02-162	Y-0164	10+200	Sondage test #10, vue de l'environnement	N	01-07-2018
18-MAMA-02-163	Y-0165	10+200	Sondage test #10, paroi W	W	01-07-2018
18-MAMA-02-164	Y-0166	10+200	Sondage test #10, paroi W	W	01-07-2018
18-MAMA-02-165	Y-0167	10+200	Sondage test #10 vue en en plan	Plan	01-07-2018
18-MAMA-02-166	Y-0168	10+700	Sondage test #09, vue de l'environnement	N	01-07-2018
18-MAMA-02-167	Y-0169	10+700	Sondage test #09, vue de l'environnement	N	01-07-2018
18-MAMA-02-168	Y-0170	10+700	Sondage test #09, vue de l'environnement	S	01-07-2018
18-MAMA-02-169	Y-0171	10+700	Sondage test #09, paroi W	W	01-07-2018
18-MAMA-02-170	Y-0172	10+700	Sondage test #09, paroi W	W	01-07-2018

18-MAMA-02-171	Y-0173	10+700	Sondage test #09, vue en plan	Plan	01-07-2018
18-MAMA-02-172	Y-0174	10+550	Zone d'eau et caniveau sous la route 185	N	01-07-2018
18-MAMA-02-173	Y-0175	10+550	Zone d'eau et caniveau sous la route 185	W	01-07-2018
18-MAMA-02-174	Y-0176	10+470	Possible banc d'emprunt ou fosse?	E	01-07-2018
18-MAMA-02-175	Y-0177	10+470	Possible banc d'emprunt ou fosse?	S	01-07-2018
18-MAMA-02-176	Y-0178	10+400	Sommet de button avec sol podzolique	S	01-07-2018
18-MAMA-02-177	Y-0179	10+400	Sommet de button avec sol podzolique	NW	01-07-2018
18-MAMA-02-178	Y-0180	10+400	Sommet de cap rocheux décapé	N	01-07-2018
18-MAMA-02-179	Y-0181	10+400	Sommet de cap rocheux décapé	S	01-07-2018
18-MAMA-02-180	Y-0182	10+400	Sommet de cap rocheux décapé	W	01-07-2018
18-MAMA-02-181	Y-0183	10+340	Légère pente avec sol podzolique	SE	01-07-2018
18-MAMA-02-182	Y-0184	10+340	Légère pente avec sol podzolique	W	01-07-2018
18-MAMA-02-183	Y-0185	10+320	Pente raide avec paroi rocheuse	W	01-07-2018
18-MAMA-02-184	Y-0186	10+320	Pente raide avec paroi rocheuse	S	01-07-2018
18-MAMA-02-185	Y-0187	10+240	Fossé creusé avec bourrelet et caniveau	S	01-07-2018
18-MAMA-02-186	Y-0188	10+240	Bourrelet de creusage du fossé	SE	01-07-2018
18-MAMA-02-187	Y-0189	10+240	Bourrelet de creusage du fossé	SW	01-07-2018
18-MAMA-02-188	Y-0190	10+120	Vue du cap rocheux et après fossé	S	01-07-2018
18-MAMA-02-189	Y-0191	10+120	Secteur plaine, herbes, labouré	NW	01-07-2018
18-MAMA-02-190	Y-0192	10+120	Secteur plaine, herbes, labouré	N	01-07-2018
18-MAMA-02-191	Y-0193	10+120	Secteur plaine, herbes, labouré	SW	01-07-2018
18-MAMA-02-192	Y-0194	10+020	Fin de la zone, secteur remanié avec pierres	N	01-07-2018
18-MAMA-02-193	Y-0195	10+020	Secteur plaine, herbes et labour. Vue finale.	S	01-07-2018
18-MAMA-02-194	3801	-	Équipe d'intervention (photo de groupe)	W	18-06-2018
18-MAMA-02-195	3802	-	Équipe d'intervention (photo de groupe)	W	18-06-2018
18-MAMA-02-196	3803	-	Équipe d'intervention (photo de groupe)	W	18-06-2018
18-MAMA-02-197	3804	-	Équipe d'intervention (photo de groupe)	W	18-06-2018
18-MAMA-02-198	3805	-	Cédric et Jennifer faisant de l'ombre pour Yoan	WNW	18-06-2018
18-MAMA-02-199	3806	-	Cédric et Jennifer faisant de l'ombre pour Yoan	N	18-06-2018
18-MAMA-02-200	3807	12+955	Vue de l'environnement à 12+955	N	19-06-2018
18-MAMA-02-201	3808	12+925	Vue de l'environnement vers 12+925	NNW	19-06-2018
18-MAMA-02-202	3809	12+975	Vue de l'environnement vers 12+975	ESE	19-06-2018
18-MAMA-02-203	3810	12+760	Vue de la bordure de la carrière	WNW	19-06-2018
18-MAMA-02-204	3811	12+760	Vue de la bordure de la carrière	SW	19-06-2018
18-MAMA-02-205	3812	12+745	Vue de la carrière à 12+745	N	19-06-2018
18-MAMA-02-206	3813	12+745	Vue de la carrière à 12+745	ENE	19-06-2018
18-MAMA-02-207	3814	12+745	Vue de l'environnement et du centre ligne	SE	19-06-2018
18-MAMA-02-208	3815	12+750	Vue de la forêt et des monticules sur le tour de la carrière	NNW	19-06-2018
18-MAMA-02-209	3816	12+750	Vue de la forêt et des monticules sur le tour de la carrière	W	19-06-2018
18-MAMA-02-210	3817	12+850	Vue de la forêt et d'un piquet d'arpentage avec pierres	W	19-06-2018
18-MAMA-02-211	3818	12+850	Vue de la forêt et d'un piquet d'arpentage avec pierres	W	19-06-2018
18-MAMA-02-212	3836	11+300	Vue du chemin de la propriété 4 901 073	SSE	20-06-2018
18-MAMA-02-213	3837	11+300	Vue de l'environnement avec Daniella	NE	20-06-2018
18-MAMA-02-214	3838	11+375	Vue de la propriété 4 901 073	SE	20-06-2018

18-MAMA-02-215	3839	11+375	Vue de l'environnement	SW	20-06-2018
18-MAMA-02-216	3840	11+450	Vue de l'environnement	NE	20-06-2018
18-MAMA-02-217	3841	11+400	Vue du terrain du gouvernement au SE	SE	20-06-2018
18-MAMA-02-218	3842	11+400	Vue du terrain du gouv. et abords de la route partie NW	NW	20-06-2018
18-MAMA-02-219	3843	11+400	Vue du terrain du gouv. et abords de la route partie NW	NNW	20-06-2018
18-MAMA-02-220	3844	11+400	Vue du terrain du gouv. et abords de la route partie NW	NNW	20-06-2018
18-MAMA-02-221	3845	11+400	Vue du terrain du gouv. et abords de la route partie NW	ESE	20-06-2018
18-MAMA-02-222	3846	11+400	Vue du terrain du gouv. et abords de la route partie NW	SW	20-06-2018
18-MAMA-02-223	3847	11+190	Vue du terrain du gouv. et abords de la route partie NW	ESE	20-06-2018
18-MAMA-02-224	3848	11+190	Vue de l'intersection	NW	20-06-2018
18-MAMA-02-225	3849	11+190	Vue du terrain du gouv. et foreuse en arrière	SE	20-06-2018
18-MAMA-02-226	3850	11+900	Vue du terrain du gouv. et d'un ancien chemin	NNE	25-06-2018
18-MAMA-02-227	3851	11+900	Vue du terrain du gouv. et d'un ancien chemin	NNE	25-06-2018
18-MAMA-02-228	3852	11+700	Vue de l'équipe vers 11+700	NNE	25-06-2018
18-MAMA-02-229	3853	11+900	Vue de l'ancien chemin et du côté SW de la 185	SSE	25-06-2018
18-MAMA-02-230	3854	11+900	Vue de l'environnement et de l'abord de la 185	NNW	25-06-2018
18-MAMA-02-231	3855	11+550	Vue de l'environnement et de l'abord de la 185	SSE	25-06-2018
18-MAMA-02-232	3856	11+550	Vue de l'environnement et de l'abord de la 185	NNW	25-06-2018
18-MAMA-02-233	3857	11+550	Vue du remblai de la 185	E	25-06-2018
18-MAMA-02-234	3858	11+150 à 140 m de la 185	Vue des abords NW de la rue du 3e Rang	SSW	25-06-2018
18-MAMA-02-235	3859	11+150 à 140 m de la 185	Vue des abords NW de la rue du 3e Rang	S	25-06-2018
18-MAMA-02-236	3860	11+150 à 140 m de la 185	Vue des abords NW de la rue du 3e Rang	NNE	25-06-2018
18-MAMA-02-237	3861	11+150 à 140 m de la 185	Vue des abords NW de la rue du 3e Rang	NW	25-06-2018
18-MAMA-02-238	3862	11+150 à 140 m de la 185	Vue des abords NW de la rue du 3e Rang	SSW	25-06-2018
18-MAMA-02-239	3863	11+150 à 460 m de la 185	Vue de la petite encoche à 460 m au SSW du coin 3e Rang	N	25-06-2018
18-MAMA-02-240	3864	11+150 à 460 m de la 185	Vue de la petite encoche à 460 m au SSW du coin 3e Rang	N	25-06-2018
18-MAMA-02-241	3865	11+700	Vue de l'environnement au chaînage 11+700	ESE	26-06-2018
18-MAMA-02-242	3866	11+700	Vue de l'environnement au chaînage 11+700	NE	26-06-2018
18-MAMA-02-243	3867	11+780	Vue d'une section de chemin aménagé au nord du terrain 4 901 073 à 11+780 aménagé sur remblai	E	26-06-2018
18-MAMA-02-244	3868	11+780	Vue d'une section de chemin aménagé avec dénivelé côté SE	E	26-06-2018
18-MAMA-02-245	3869	11+790	Vue d'une section de chemin aménagé avec pleine largeur	W	26-06-2018
18-MAMA-02-246	3870	11+725	Vue du chemin d'accès au chalet sur le lot 4 901 073 avec pins	SE	26-06-2018
18-MAMA-02-247	3871	11+725	Vue de la plantation de pins NE	NE	26-06-2018
18-MAMA-02-248	3872	11+680	Vue d'un banc d'emprunt côté SW du chemin sur le lot 4 901 073	SW	26-06-2018
18-MAMA-02-249	3873	11+680	Vue d'un banc d'emprunt côté SW du chemin sur le lot 4 901 073	SW	26-06-2018
18-MAMA-02-250	3874	11+200/320M	Vue du lot 4 901 072 avec son champ à 320 m au SW de la 185	NW	26-06-2018

18-MAMA-02-251	3875	11+200/320M	Vue du lot 4 901 072 avec son champ à 320 m au SW de la 185	SW	26-06-2018
18-MAMA-02-252	3876	11+200/320M	Vue du lot 4 901 072 avec son champ à 320 m au SW de la 185	SE	26-06-2018
18-MAMA-02-253	3877	11+200 à 340 m au sud de la 185	Vue des sondages dans le pacage à vache	SE	26-06-2018
18-MAMA-02-254	3878	11+200 à 340 m au sud de la 185	Vue des sondages dans le pacage à vache	S	26-06-2018
18-MAMA-02-255	3879	11+200 à 340 m au sud de la 185	Vue des sondages dans le pacage à vache	S	26-06-2018
18-MAMA-02-256	3880	11+200 à 360 m au sud de la 185	Vue de la zone humide dans le pacage	S	26-06-2018
18-MAMA-02-257	3881	11+200 à 360 m au sud de la 185	Vue d'un tas de roche avec morceaux de bois dans le pacage	NE	26-06-2018
18-MAMA-02-258	3882	11+200 à 360 m au sud de la 185	Vue du pacage	N	26-06-2018
18-MAMA-02-259	3883	11+910	Réalisation de sondages dans le secteur du chalet sur le lot 4 901 073 et vue du secteur	NW	27-06-2018
18-MAMA-02-260	3884	11+910	Réalisation de sondages dans le secteur du chalet sur le lot 4 901 073 et vue du secteur r	E	27-06-2018
18-MAMA-02-261	3885	11+910	Réalisation de sondages dans le secteur du chalet sur le lot 4 901 073 et vue du secteur	S	27-06-2018
18-MAMA-02-262	3886	11+910	Réalisation de sondages dans le secteur du chalet sur le lot 4 901 073 et vue du secteur	ENE	27-06-2018
18-MAMA-02-263	3887	11+910	Vue d'un sondage après avoir été comblé	W	27-06-2018
18-MAMA-02-264	3888	11+910	Vue de la paroi est du sondage 341, positif pour porcelaine utilitaire dans un niveau de remblai	E	27-06-2018
18-MAMA-02-265	3889	11+930	Vue du chalet sur le lot 4 901 073 et de l'environnement	N	27-06-2018
18-MAMA-02-266	3890	11+615	Vue de la maisonnette à 11+615, limite SW	N	27-06-2018
18-MAMA-02-267	3891	11+615	Vue de la maisonnette à 11+615, et dépendance	W	27-06-2018
18-MAMA-02-268	3892	11+450	Vue de l'environnement à 11+450, limite SW milieu humide	S	27-06-2018
18-MAMA-02-269	3893	11+450	Vue de l'environnement à 11+450, limite SW milieu humide	SW	27-06-2018
18-MAMA-02-270	3894	11+425	Vue de l'environnement à 11+425	WNW	27-06-2018
18-MAMA-02-271	3895	12+600	Vue du terrain sous la ligne d'Hydro	SSE	27-06-2018
18-MAMA-02-272	3896	12+600	Vue du terrain sous la ligne d'Hydro	NNE	27-06-2018
18-MAMA-02-273	3897	12+615	Vue de la carrière à 12+615	E	27-06-2018
18-MAMA-02-274	3898	12+600	Vue de la ligne d'Hydro et des bouleversements	NNW	27-06-2018
18-MAMA-02-275	3899	12+620	Vue de la carrière à 12+620	E	27-06-2018
18-MAMA-02-276	3900	12+525	Vue de la petite bande NS à 12+525, humide sud	S	27-06-2018
18-MAMA-02-277	3901	12+525	Vue de l'espace au sud de la 185	W	27-06-2018
18-MAMA-02-278	3902	-	Erreur	-	-
18-MAMA-02-279	3903	12+435	Vue des restes des deux "charrettes" à cheval	NE	28-06-2018
18-MAMA-02-280	3904	12+435	Vue des restes des deux "charrettes" à cheval	NE	28-06-2018
18-MAMA-02-281	3905	12+435	Vue des restes des deux "charrettes" à cheval	N	28-06-2018
18-MAMA-02-282	3906	12+435	Vue des restes des deux "charrettes" à cheval	N	28-06-2018
18-MAMA-02-283	3907	12+435	Vue de l'essieu et des cercles de roues de la charrette 2	W	28-06-2018
18-MAMA-02-284	3908	12+435	Vue des deux essieux de la charrette 1	SW	28-06-2018
18-MAMA-02-285	3909	12+435	Vue des deux essieux de la charrette 1	SW	28-06-2018
18-MAMA-02-286	3910	12+435	Détail à la jonction de l'essieu et des roues de la charrette 1	SW	28-06-2018

18-MAMA-02-287	3911	12+435	Détail à la jonction de l'essieu et des roues de la charrette 1	SW	28-06-2018
18-MAMA-02-288	3912	12+435	Détail à la jonction de l'essieu et des roues de la charrette 1	SW	28-06-2018
18-MAMA-02-289	3913	12+435	Détail à la jonction de l'essieu et des roues de la charrette 1	SW	28-06-2018
18-MAMA-02-290	3914	12+435	Vue de l'essieu et de la roue droite de la charrette 2	W	28-06-2018
18-MAMA-02-291	3915	12+435	Vue de la charrette 2, essieu et 2 roues	W	28-06-2018
18-MAMA-02-292	3916	12+435	Vue de la charrette 2, essieu et 2 roues	W	28-06-2018
18-MAMA-02-293	3917	12+435	Vue du moyeu droit avec boulon de la charrette 2	S	28-06-2018
18-MAMA-02-294	3918	12+435	Vue de la charrette 2 et 1	W	28-06-2018
18-MAMA-02-295	3919	12+435	Vue de la charrette 2 et 1	W	28-06-2018
18-MAMA-02-296	3920	12+435	Vue d'un marchepied et d'un élément décoratif de la charrette 1	SW	28-06-2018
18-MAMA-02-297	3921	12+435	Vue d'un marchepied et d'un élément décoratif de la charrette 1	SW	28-06-2018
18-MAMA-02-298	3922	12+435	Vue d'un sondage à 12+460 (bottes)	E	28-06-2018
18-MAMA-02-299	3923	12+360	Vue d'un hangar sur le terrain de la carrière (sud)	NW	28-06-2018
18-MAMA-02-300	3924	12+360	Vue d'un hangar sur le terrain de la carrière (sud)	W	28-06-2018
18-MAMA-02-301	3925	12+360	Vue d'un hangar sur le terrain de la carrière (sud) nord effondré	W	28-06-2018
18-MAMA-02-302	3926	12+360	Vue d'un hangar sur le terrain de la carrière (sud)	SW	28-06-2018
18-MAMA-02-303	3927	12+375	Vue du terrain situé sur le croisement des chemins	S	28-06-2018
18-MAMA-02-304	3928	12+400	Vue de la pesée de la carrière	E	28-06-2018
18-MAMA-02-305	3929	12+375	Vue de la croisée des chemins	NE	28-06-2018
18-MAMA-02-306	3930	12_350	Yannick sur la pelle	SE	28-06-2018
18-MAMA-02-307	3931	12_325	Vue de l'environnement à l'est de l'entrée de la carrière	N	28-06-2018
18-MAMA-02-308	3932	12+385	Vue d'un couvercle de fosse septique	S	28-06-2018
18-MAMA-02-309	3933	12+515	Vue de l'équipe à 12+515	E	29-06-2018
18-MAMA-02-310	3934	12+515	Vue de l'environnement à 12+515	W	29-06-2018
18-MAMA-02-311	3935	12+425	Vue de sondage et de l'environnement à l'emplacement des propriétés	SW	29-06-2018
18-MAMA-02-312	3936	12+415	Vue d'un sondage sur pelouse	W	29-06-2018
18-MAMA-02-313	3937	12+420	Vue de l'environnement entourant les maisons	NE	29-06-2018
18-MAMA-02-314	3938	12+300	Vue du dénivelé du banc d'emprunt à 12+300	SE	29-06-2018
18-MAMA-02-315	3939	12+300	Vue du dénivelé du banc d'emprunt à 12+300	E	29-06-2018
18-MAMA-02-316	3940	12+200	Vue de l'environnement sur le terrain du gouv.	E	29-06-2018
18-MAMA-02-317	3941	12+200	Vue de l'environnement sur le terrain du gouv.	E	29-06-2018
18-MAMA-02-318	3975	12+230	Vue du sondage 521, paroi est	E	30-06-2018
18-MAMA-02-319	3976	12+230	Vue du sondage 524, paroi est	E	30-06-2018
18-MAMA-02-320	3977	12+230	Vue du secteur des sondages positifs	N	30-06-2018
18-MAMA-02-321	3978	12+230	Vue du secteur des sondages positifs	N	30-06-2018
18-MAMA-02-322	3979	12+230	Vue du secteur des sondages positifs	N	30-06-2018
18-MAMA-02-323	3980	12+230	Vue de la paroi est du sondage positif 520	E	30-06-2018
18-MAMA-02-324	3981	12+230	Vue en plan du sondage 520	E	30-06-2018
18-MAMA-02-325	3982	12+230	Vue de la paroi ouest du sondage positif 522	W	30-06-2018
18-MAMA-02-326	3983	12+230	Vue de la paroi ouest du sondage positif 522	W	30-06-2018
18-MAMA-02-327	3984	12+230	Vue de la paroi est du sondage 527	E	30-06-2018
18-MAMA-02-328	3985	12+230	Vue de la paroi est du sondage 525	E	30-06-2018

18-MAMA-02-329	3986	12+230	Vue de la paroi est du sondage 525	E	30-06-2018
18-MAMA-02-330	3987	12+230	Vue de la paroi est du sondage 525	E	30-06-2018
18-MAMA-02-331	3988	12+230	Vue de la paroi nord du sondage 525	N	30-06-2018
18-MAMA-02-332	3989	12+230	Vue de la paroi nord du sondage 525	N	30-06-2018
18-MAMA-02-333	3990	12+230	Vue en plan du sondage 525	N	30-06-2018
18-MAMA-02-334	3991	12+230	Vue de l'environnement du sondage 525	N	30-06-2018
18-MAMA-02-335	3992	12+230	Vue de la paroi est du sondage 529	E	30-06-2018
18-MAMA-02-336	3993	12+230	Vue de la paroi est du sondage 526	E	30-06-2018
18-MAMA-02-337	3994	12+230	Vue de la paroi est du sondage 526	E	30-06-2018
18-MAMA-02-338	3995	12+230	Vue de la paroi est du sondage 526	E	30-06-2018
18-MAMA-02-339	3996	12+230	Vue d'un tesson d'assiette au coin SW du sondage 526	SE	30-06-2018
18-MAMA-02-340	3997	12+230	Vue d'un tesson d'assiette au coin SW du sondage 526	SE	30-06-2018
18-MAMA-02-341	3998	12+230	Vue d'un tesson d'assiette au coin SW du sondage 526	SE	30-06-2018
18-MAMA-02-342	3999	12+230	Vue en plan du sondage 526	S	30-06-2018
18-MAMA-02-343	4000	12+230	Vue de la paroi ouest du sondage 528	W	30-06-2018
18-MAMA-02-344	4001	12+230	Vue de la paroi ouest du sondage 528	W	30-06-2018
18-MAMA-02-345	4002	12+230	Vue de la paroi sud du sondage 523	S	30-06-2018
18-MAMA-02-346	4003	12+150	Vue de l'environnement à 12+150 (limite NW)	N	30-06-2018
18-MAMA-02-347	4004	12+150	Vue de l'environnement à 12+150 (limite NW)	N	30-06-2018
18-MAMA-02-348	4005	12+150	Vue de l'environnement à 12+150 (nord)	S	30-06-2018
18-MAMA-02-349	4006	12+150	Vue de l'environnement à 12+150 (nord)	W	30-06-2018
18-MAMA-02-350	4007	12+050	Vue de l'environnement à 12+050	N	30-06-2018
18-MAMA-02-351	4008	12+050	Vue de l'environnement à 12+050	NW	30-06-2018
18-MAMA-02-352	4009	12+050	Vue de l'environnement à 12+050	W	30-06-2018
18-MAMA-02-353	4010	12+050	Vue de l'environnement à 12+050	S	30-06-2018
18-MAMA-02-354	4011	12+050	Vue de l'environnement à 12+050	E	30-06-2018
18-MAMA-02-355	4012	12+000	Vue de l'environnement près de la 185 (nord)	SE	30-06-2018
18-MAMA-02-356	4013	12+000	Vue de l'environnement près de la 185 (nord)	S	30-06-2018
18-MAMA-02-357	4014	12+000	Vue de l'environnement près de la 185 (nord)	NNE	30-06-2018
18-MAMA-02-358	4015	11+100	Vue du remblaiement des terrains à 11+100	SW	01-07-2018
18-MAMA-02-359	4016	11+100	Vue du remblaiement des terrains à 11+100	W	01-07-2018
18-MAMA-02-360	4017	11+050	Vue du remblaiement des terrains à 11+050	E	01-07-2018
18-MAMA-02-361	4018	10+875	Vue du milieu humide à 10+835	N	01-07-2018
18-MAMA-02-362	4019	10+875	Vue du milieu humide à 10+835	NE	01-07-2018
18-MAMA-02-363	4020	10+875	Vue du milieu humide à 10+835	SW	01-07-2018
18-MAMA-02-364	4021	10+800	Vue de l'environnement au sud de la 185	NW	01-07-2018
18-MAMA-02-365	4022	10+625	Vue du milieu humide à 10+600 et du monticule de roche à 10+450	NW	01-07-2018
18-MAMA-02-366	4023	10+625	Vue du milieu humide à 10+600 et du monticule de roche à 10+450	NW	01-07-2018
18-MAMA-02-367	4024	10+650	Vue de l'environnement à 10+650	NE	01-07-2018
18-MAMA-02-368	4025	10+650	Vue de l'environnement à 10+650	SE	01-07-2018
18-MAMA-02-369	4026	10+650	Vue de Yannick et David avec moustiquaire	NW	01-07-2018
18-MAMA-02-370	4027	10+650	Vue de Sara avec moustiquaire et Yoan	E	01-07-2018
18-MAMA-02-371	4028	10+550	Vue des blocs et pierres tombés de la carrière	SW	01-07-2018

18-MAMA-02-372	4029	10+550	Vue des blocs et pierres tombés de la carrière	NE	01-07-2018
18-MAMA-02-373	4030	10+550	Vue des blocs et pierres tombés de la carrière	NW	01-07-2018
18-MAMA-02-374	4031	10+430	Vue de la carrière depuis le piton rocheux	NW	01-07-2018
18-MAMA-02-375	4032	10+430	Vue de l'affleurement rocheux (erreur)	W	01-07-2018
18-MAMA-02-376	4033	10+430	Vue de l'équipe avec affleurement rocheux sur piton	SE	01-07-2018
18-MAMA-02-377	4034	10+430	Vue de l'équipe avec affleurement rocheux sur piton	SE	01-07-2018
18-MAMA-02-378	4035	10+430	Vue de l'équipe avec affleurement rocheux sur piton	SE	01-07-2018
18-MAMA-02-379	4036	10+430	Vue e l'environnement (décapé) sur le piton rocheux	SE	01-07-2018
18-MAMA-02-380	4037	10+430	Vue e l'environnement (décapé) sur le piton rocheux	N	01-07-2018
18-MAMA-02-381	4038	10+300	Vue de la partie sud-ouest de l'emprise (remblai de route)	SE	01-07-2018
18-MAMA-02-382	4039	10+300	Vue de la partie sud-ouest de l'emprise (remblai de route)	S	01-07-2018
18-MAMA-02-383	4040	11+000	Vue au dénivelé abrupte (prof anthropologique à 11+000)	SE	01-07-2018
18-MAMA-02-384	4041	11+000	Vue du dénivelé abrupt (travail par homme) à 11+000	E	01-07-2018
18-MAMA-02-385	4042	11+125	Vue du dénivelé de terrain (remblai)	S	01-07-2018
18-MAMA-02-386	4043	11+150	Vue de l'environnement à 11+150	W	01-07-2018
18-MAMA-02-387	4044	11+150	Vue de l'environnement à 11+150	W	01-07-2018
18-MAMA-02-388	4045	-	Erreur	-	-
18-MAMA-02-389	4046	11+000	Vue d'un remblai anthropique à 11+000 au nord de la 185	NE	01-07-2018
18-MAMA-02-390	4047	10+775	Vue de l'environnement à 10+775	NE	01-07-2018
18-MAMA-02-391	4048	10+775	Vue de l'environnement à 10+775	NW	01-07-2018
18-MAMA-02-392	4049	10+775	Vue de l'environnement à 10+775	NE	01-07-2018
18-MAMA-02-393	4050	11+200	Vue du terrain à 11+200, côté nord de la 185	S	01-07-2018
18-MAMA-02-394	4051	11+200	Vue du terrain à 11+200, côté nord de la 185	E	01-07-2018
18-MAMA-02-395	4052	11+220	Vue de la surface du terrain à 11+220	SE	01-07-2018
18-MAMA-02-396	4053	11+220	Vue de la surface du terrain à 11+220	SE	01-07-2018
18-MAMA-02-397	4054	11+500	Vue du sentier de VTT du côté nord de la 185	SE	01-07-2018
18-MAMA-02-398	4055	11+625	Vue de la limite NE de l'emprise avec excavation au sentier	NE	01-07-2018
18-MAMA-02-399	4056	11+625	Vue du sentier de VTT au nord de la 185	SE	01-07-2018
18-MAMA-02-400	4057	11+825	Vue du bourrelet coupe-son du camping (nord de la 185)	E	01-07-2018
18-MAMA-02-401	4058	11+825	Vue du bourrelet coupe-son du camping (nord de la 185)	E	01-07-2018
18-MAMA-02-402	4059	11+825	Vue du bourrelet coupe-son du camping (nord de la 185)	SW	01-07-2018
18-MAMA-02-403	4060	11+200	Vue de l'environnement au nord de la 185 à 11+200 avec déchets	SE	01-07-2018
18-MAMA-02-404	4061	11+200	Vue de l'environnement au nord de la 185 à 11+200 avec déchets	SE	01-07-2018
18-MAMA-02-405	4062	12+230	Paroi nord du sondage 581	N	02-07-2018
18-MAMA-02-406	4063	12+230	Paroi est du sondage 579	E	02-07-2018
18-MAMA-02-407	4064	12+230	Paroi est du sondage 579	E	02-07-2018
18-MAMA-02-408	4065	12+230	Paroi nord du sondage 580	N	02-07-2018
18-MAMA-02-409	4066	12+230	Paroi nord du sondage 580	N	02-07-2018
18-MAMA-02-410	4067	12+230	Paroi ouest du sondage 583	W	02-07-2018
18-MAMA-02-411	5352	12+275	Paroi nord du sondage test complémentaire dans la carrière	N	11-09-2018
18-MAMA-02-412	5353	12+275	Paroi nord du sondage test complémentaire dans la carrière	N	11-09-2019
18-MAMA-02-413	5354	12+275	Paroi nord du sondage test complémentaire dans la carrière	N	11-09-2019

18-MAMA-02-414	5355	12+275	Paroi nord du sondage test complémentaire dans la carrière	N	11-09-2019
18-MAMA-02-415	5356	12+275	Paroi nord du sondage test complémentaire dans la carrière	N	11-09-2019
18-MAMA-02-416	5357	12+275	Paroi sud du sondage test complémentaire dans la carrière	S	11-09-2019
18-MAMA-02-417	5358	12+275	Paroi sud du sondage test complémentaire dans la carrière	S	11-09-2019
18-MAMA-02-418	5359	12+275	Paroi sud du sondage test complémentaire dans la carrière	S	11-09-2019
18-MAMA-02-419	5360	12+275	Paroi nord du sondage témoin 1	N	11-09-2019
18-MAMA-02-420	5361	12+275	Paroi nord du sondage témoin 1	N	11-09-2019
18-MAMA-02-421	5362	12+275	Paroi nord du sondage témoin 1	N	11-09-2019
18-MAMA-02-422	5363	12+275	Paroi ouest du sondage témoin 2	W	11-09-2019
18-MAMA-02-423	5364	12+275	Paroi ouest du sondage témoin 2	W	11-09-2019
18-MAMA-02-424	5365	12+275	Vue du sondage témoin avec câble d'acier en arrière	W	11-09-2019

ANNEXE 4 : Planches contact



IMG_0286



IMG_0287



IMG_0288



IMG_0289



IMG_0290



IMG_0291



IMG_0292



IMG_0293



IMG_0294



IMG_0295



IMG_0296



IMG_0297



IMG_0298



IMG_0299



IMG_0300



IMG_0301



IMG_0302



IMG_0303



IMG_0304



IMG_0305



IMG_0306



IMG_0307



IMG_0308



IMG_0309



IMG_0310



IMG_0311



IMG_0312



IMG_0313



IMG_0314



IMG_0315



IMG_0316



IMG_0317



IMG_0318



IMG_0319



IMG_0320



IMG_0321



IMG_0322



IMG_Y0040



IMG_Y0041



IMG_Y0042



IMG_Y0043



IMG_Y0044



IMG_Y0045



IMG_Y0046



IMG_Y0047



IMG_Y0048



IMG_Y0049



IMG_Y0050



IMG_Y0051



IMG_Y0052



IMG_Y0053



IMG_Y0054



IMG_Y0055



IMG_Y0056



IMG_Y0057



IMG_Y0058



IMG_Y0059



IMG_Y0060



IMG_Y0061



IMG_Y0062



IMG_Y0063



IMG_Y0064



IMG_Y0065



IMG_Y0066



IMG_Y0067



IMG_Y0068



IMG_Y0069



IMG_Y0070



IMG_Y0071



IMG_Y0072



IMG_Y0073



IMG_Y0074



IMG_Y0075



IMG_Y0076



IMG_Y0077



IMG_Y0078



IMG_Y0079



IMG_Y0080



IMG_Y0081



IMG_Y0082



IMG_Y0083



IMG_Y0084



IMG_Y0085



IMG_Y0086



IMG_Y0087



IMG_Y0088



IMG_Y0089



IMG_Y0090



IMG_Y0091



IMG_Y0092



IMG_Y0093



IMG_Y0094



IMG_Y0095



IMG_Y0096



IMG_Y0097



IMG_Y0098



IMG_Y0099



IMG_Y0100



IMG_Y0101



IMG_Y0102



IMG_Y0103



IMG_Y0104



IMG_Y0105



IMG_Y0106



IMG_Y0108



IMG_Y0109



IMG_Y0110



IMG_Y0111



IMG_Y0112



IMG_Y0113



IMG_Y0114



IMG_Y0115



IMG_Y0116



IMG_Y0117



IMG_Y0118



IMG_Y0119



IMG_Y0120



IMG_Y0121



IMG_Y0122



IMG_Y0123



IMG_Y0124



IMG_Y0125



IMG_Y0126



IMG_Y0127



IMG_Y0128



IMG_Y0129



IMG_Y0130



IMG_Y0131



IMG_Y0132



IMG_Y0133



IMG_Y0134



IMG_Y0135



IMG_Y0136



IMG_Y0137



IMG_Y0138



IMG_Y0139



IMG_Y0140



IMG_Y0141



IMG_Y0142



IMG_Y0143



IMG_Y0144



IMG_Y0145



IMG_Y0146



IMG_Y0147



IMG_Y0148



IMG_Y0149



IMG_Y0150



IMG_Y0151



IMG_Y0152



IMG_Y0153



IMG_Y0154



IMG_Y0155



IMG_Y0156



IMG_Y0157



IMG_Y0158



IMG_Y0159



IMG_Y0160



IMG_Y0161



IMG_Y0162



IMG_Y0164



IMG_Y0165



IMG_Y0166



IMG_Y0167



IMG_Y0168



IMG_Y0169



IMG_Y0170



IMG_Y0171



IMG_Y0172



IMG_Y0173



IMG_Y0174



IMG_Y0175



IMG_Y0176



IMG_Y0177



IMG_Y0178



IMG_Y0179



IMG_Y0180



IMG_Y0181



IMG_Y0182



IMG_Y0183



IMG_Y0184



IMG_Y0185



IMG_Y0186



IMG_Y0187



IMG_Y0188



IMG_Y0189



IMG_Y0190



IMG_Y0191



IMG_Y0192



IMG_Y0193



IMG_Y0194



IMG_Y0195



IMG_3801



IMG_3802



IMG_3803



IMG_3804



IMG_3805



IMG_3806



IMG_3807



IMG_3808



IMG_3809



IMG_3810



IMG_3811



IMG_3812



IMG_3813



IMG_3814



IMG_3815



IMG_3816



IMG_3817



IMG_3818



IMG_3836



IMG_3837



IMG_3838



IMG_3839



IMG_3840



IMG_3841



IMG_3842



IMG_3843



IMG_3844



IMG_3845



IMG_3846



IMG_3847



IMG_3848



IMG_3849



IMG_3850



IMG_3851



IMG_3852



IMG_3853



IMG_3854



IMG_3855



IMG_3856



IMG_3857



IMG_3858



IMG_3859



IMG_3860



IMG_3861



IMG_3862



IMG_3863



IMG_3864



IMG_3865



IMG_3866



IMG_3867



IMG_3868



IMG_3869



IMG_3870



IMG_3871



IMG_3872



IMG_3873



IMG_3874



IMG_3875



IMG_3876



IMG_3877



IMG_3878



IMG_3879



IMG_3880



IMG_3881



IMG_3882



IMG_3883



IMG_3884



IMG_3885



IMG_3886



IMG_3887



IMG_3888



IMG_3889



IMG_3890



IMG_3891



IMG_3892



IMG_3893



IMG_3894



IMG_3895



IMG_3896



IMG_3897



IMG_3898



IMG_3899



IMG_3900



IMG_3901



IMG_3903



IMG_3904



IMG_3905



IMG_3906



IMG_3907



IMG_3908



IMG_3909



IMG_3910



IMG_3911



IMG_3912



IMG_3913



IMG_3914



IMG_3915



IMG_3916



IMG_3917



IMG_3918



IMG_3919



IMG_3920



IMG_3921



IMG_3922



IMG_3923



IMG_3924



IMG_3925



IMG_3926



IMG_3927



IMG_3928



IMG_3929



IMG_3930



IMG_3931



IMG_3932



IMG_3933



IMG_3934



IMG_3935



IMG_3936



IMG_3937



IMG_3938



IMG_3939



IMG_3940



IMG_3941



IMG_3975



IMG_3976



IMG_3977



IMG_3978



IMG_3979



IMG_3980



IMG_3981



IMG_3982



IMG_3983



IMG_3984



IMG_3985



IMG_3986



IMG_3987



IMG_3988



IMG_3989



IMG_3990



IMG_3991



IMG_3992



IMG_3993



IMG_3994



IMG_3995



IMG_3996



IMG_3997



IMG_3998



IMG_3999



IMG_4000



IMG_4001



IMG_4002



IMG_4003



IMG_4004



IMG_4005



IMG_4006



IMG_4007



IMG_4008



IMG_4009



IMG_4010



IMG_4011



IMG_4012



IMG_4013



IMG_4014



IMG_4015



IMG_4016



IMG_4017



IMG_4018



IMG_4019



IMG_4020



IMG_4021



IMG_4022



IMG_4023



IMG_4024



IMG_4025



IMG_4026



IMG_4027



IMG_4028



IMG_4029



IMG_4030



IMG_4031



IMG_4032



IMG_4033



IMG_4034



IMG_4035



IMG_4036



IMG_4037



IMG_4038



IMG_4039



IMG_4040



IMG_4041



IMG_4042



IMG_4043



IMG_4044



IMG_4045



IMG_4046



IMG_4047



IMG_4048



IMG_4049



IMG_4050



IMG_4051



IMG_4052



IMG_4053



IMG_4054



IMG_4055



IMG_4056



IMG_4057



IMG_4058



IMG_4059



IMG_4060



IMG_4061



IMG_4062



IMG_4063



IMG_4064



IMG_4065



IMG_4066



IMG_4067



IMG_5352



IMG_5353



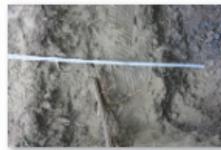
IMG_5354



IMG_5355



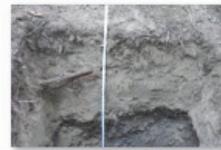
IMG_5356



IMG_5357



IMG_5358



IMG_5359



IMG_5360



IMG_5361



IMG_5362



IMG_5363



IMG_5364



IMG_5365

ANNEXE 5 : Inventaire des artéfacts

Code temporaire	Localisation	Niveau de provenance	Matériau	Objet	Nbr. Art.	Description	Datation	Localisation
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 520	Niveau 2 (20 cm)	Verre vert foncé	Bouteille	1	Tesson de corps de bouteille quatre épaules	19e-20e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 520	Niveau 3 interface sup. (35 cm)	Terre cuite fine blanche vernissée	Indéterminé	1		1840-aujourd'hui	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 520	Niveau 3 interface sup. (35 cm)	Terre cuite fine jaune vernissée	Indéterminé	1		Trois derniers quarts du 19e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 521	Niveau 2 (10-15cm)	Terre cuite fine blanche	Contenant	3	Bandes brunes et jaunes encercle le contenant au-dessus d'un champ bleu.	1840-aujourd'hui	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 521	Niveau 2 (10-15cm)	Verre vert foncé	Bouteille	1		19e-20e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 521	Niveau 2 (10-15cm)	Verre incolore translucide	Verre à vitre	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 521	Niveau 2 (10-20cm)	Terre cuite commune	Jatte ou terrine	1	Pâte orangé et vernis brun à l'intérieur	17e-19e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 521	Niveau 2 (10-20cm)	Grès cérame grossier	Cruche ou jarre	1	Brun foncé extérieur et non glaçuré à l'extérieur	19e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 521	Niveau 2 (10-20cm)	Terre cuite fine blanche vernissée	Indéterminé	1		1840-aujourd'hui	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 522	Niveau 2 (5-20cm)	Terre cuite fine blanche	Contenant indéterminé	1		1840-aujourd'hui	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 522	Niveau 2 (5-20cm)	Verre vert	Contenant indéterminé	1		19e-20e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 522	Niveau 2 (5-20cm)	Ciment ou mortier	Ciment ou mortier peint en jaune	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 522	Niveau 2 (5-20cm)	Terre cuite fine	Indéterminé	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 522	Niveau 2 (5-20cm)	Terre cuite fine blanche	Contenant indéterminé	2		1840-aujourd'hui	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 522	Niveau 2 (5-30cm)	Verre incolore translucide	Verre à vitre	2		-	Élagué

Code temporaire	Localisation	Niveau de provenance	Matériau	Objet	Nbr. Art.	Description	Datation	Localisation
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 522	Niveau 2 (20-30cm)	Terre cuite fine jaune vernissée	Indéterminé	1		Trois derniers quarts du 19e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 522	Niveau 2 (20-30cm)	Alliage ferreux	Clou découpé	1			Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 522	Niveau 2 (20-30cm)	Terre cuite fine blanche	Contenant indéterminé	2	Décor shell edge	1840-aujourd'hui	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 522	Niveau 2 (20-30cm)	Nacre?	Coquillage?	2		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 522	Niveau 2 (20-30cm)	Grès cérame grossier au sel façon Derbyshire	Cruche ou jarre	1		19e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (5-15cm)	Ciment	Indéterminé	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (5-15cm)	Verre incolore translucide	Bouteille	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (5-15cm)	Verre vert foncé	Bouteille	2		19e-20e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (5-15cm)	Terre cuite commune	Contenant indéterminé	1	Pâte grise à l'intérieur et enduit ferrugineux à l'extérieur	17e -19e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (5-15cm)	terre cuite fine blanche	Indéterminé	1		1840-aujourd'hui	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (5-15cm)	Terre cuite fine argileuse blanche	Pipe (tige)	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (5-15cm)	Terre cuite fine blanche vernissée	Indéterminé	3		1840-aujourd'hui	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (15-30cm)	Verre vert foncé	Bouteille	4		19e-20e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (15-30cm)	Alliage ferreux	Clou découpé	1		19e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (15-30cm)	Verre	Résidu de combustion	2		-	Élagué

Code temporaire	Localisation	Niveau de provenance	Matériau	Objet	Nbr. Art.	Description	Datation	Localisation
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (15-30cm)	Terre cuite fine argileuse blanche	Pipe (tige)	1			Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (15-30cm)	Verre blanc opaque	Bouton 4 trous	1		19e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (15-30cm)	Os	Os blanchis	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (15-30cm)	Mortier	Mortier	3		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (15-30cm)	Terre cuite fine argileuse blanche	Pipe (fourneau)	1		1840-aujourd'hui	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (15-30cm)	Mortier	Mortier	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (15-30cm)	Verre translucide incolore	Vitre	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (15-30cm)	Mortier et terre cuite commune rouge	Indéterminé	4		19e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 523	Niveau 2 (15-30cm)	Terre cuite fine jaune	Contenant	14	Bandes encerclant l'objet en brun et jaune	Trois derniers quarts du 19e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 524	Niveau 2 (15-30cm)	Terre cuite fine blanche	Indéterminé	2		1840-aujourd'hui	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 524	Niveau 2 (15-30cm)	Terre cuite fine blanche vernissée	Contenant	1	Bord peint en bleu	1840-aujourd'hui	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 524	Niveau 2 (15-30cm)	Verre grisâtre avec inclusions	Verre fondu	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 524	Niveau 2 (15-30cm)	Alliage ferreux	Maille de chaîne?	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 525	Niveau 2 (15-35cm)	Verre à vitre	Vitre	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 525	Niveau 2 (15-35cm)	Verre	Résidu de combustion	1		-	Élagué

Code temporaire	Localisation	Niveau de provenance	Matériau	Objet	Nbr. Art.	Description	Datation	Localisation
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 525	Niveau 2 (15-35cm)	Terre cuite fine jaune	Indéterminé	2		Trois derniers quarts du 19e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 525	Niveau 2 (15-35cm)	Terre cuite fine argileuse blanche	Pipe (fourneau)	1		1840-aujourd'hui	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 525	Niveau 2 (15-35cm)	bois	Indéterminé	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 526	Niveau 2 (15-30cm)	Grès	Contenant	1		19e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 526	Niveau 2 (15-30cm)	Terre cuite fine blanche	Contenant	1	Tesson de contenant céramique au décor au décalque bleu	-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 526	Niveau 2 (15-30cm)	Alliage ferreux	Indéterminé	1	Fragment	-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 526	Niveau 2 (15-30cm)	Terre cuite fine blanche	Assiette	10		1840-aujourd'hui	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 526	Niveau 2 (15-30cm)	Verre incolore translucide	Verre à vitre	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 526	Niveau 2 (15-30cm)	Alliage ferreux	Barre de métal (suspension?)	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 528	Niveau 2 (5-25cm)	Terre cuite fine blanche	Bol	1	Décor shell edge	1840-aujourd'hui	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 528	Niveau 2 (5-25cm)	Verre vert-foncé	Bouteille type gin	1	Bouteille quatre épaules	19e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 528	Niveau 2 (5-25cm)	Alliage ferreux	Clou découpé	1		-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 529	Niveau 2 (10 cm)	Verre aqua translucide	Bouteille	1	Goulot de bouteille soufflé	-	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 580	Niveau 2 (10-20cm)	Terre cuite fine blanche vernissée	Contenant	3	Indéterminé	1840-aujourd'hui	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 580	Niveau 2 (10-20cm)	Verre vert foncé	Bouteille	1	Bouteille. Verre soufflé moulé.	-	Élagué

Code temporaire	Localisation	Niveau de provenance	Matériau	Objet	Nbr. Art.	Description	Datation	Localisation
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 583	Niveau 2 (5-20cm)	Terre cuite fine jaune peinte et vernissée	Contenant	7	Indéterminé (mocha?)	Trois derniers quarts du 19e siècle	Élagué
154-14-0867-T1-2018-1	Sondage 583	Niveau 2 (5-20cm)	Terre cuite commune rouge	Contenant	1	Indéterminé	-	Élagué
	Sondage 268	Niveau 1	Fer forgé	Clou	1	Alliage ferreux	18e-19e siècle	Élagué
	Sondage 341, 11+900	Niveau 2	Prcelaine utilitaire	Cuvette de toilette	7	Cuvette de toilette engobe rose et verni	20e siècle	Élagué
	Sondage 341, 11+900	Niveau 2	Verre et fer	Débris de combustion	1		-	Élagué
	10+800, coté sud-est de la 185	Surface	Verre incolore translucide	Isolateur électrique	6	Isolateurs avec prise vissée 1) Hemmingray 16-41 C.S.A. Soufflé moulé; 2) Hemmingray 27-41 C.S.A. Soufflé moulé; 3) Hemmingray 18-41 C.S.A. soufflé moulé; 4) Armstrong's CSC Made in USA R 49 51 moulé; 5) Pyrex AP TM REG US PAT. OFF. CSA MADE IN USA 41; 6) Armstrong's CSC Made in USA R 42 51 moulé. GPS ISOLATEURS. KM 10+800	20e siècle	Élagué
	12+430, charrettes écrasées	Surface	Alliage ferreux	Indéterminé	1	Pièce décorative de charrette	19e-20e siècle	Élagué
	12+430, charrettes écrasées	Surface	Alliage ferreux	Charnière	1	Assemblage de boulons, écrous et barres indéterminé. Quelques écrous carrés.	19e-20e siècle	Élagué
	12+430, charrettes écrasées	Surface	Alliage nickélfère	Marche-pied	1	Barre courbée en forme de U	20e siècle	Élagué

Code temporaire	Localisation	Niveau de provenance	Matériau	Objet	Nbr. Art.	Description	Datation	Localisation
	12+430, charrettes écrasées	Surface	Alliage ferreux	Vis	1		19e-20e siècle	Élagué
	12+430, charrettes écrasées	Surface	Verre incolore translucide	Bouteille	1	Bouteille décorée d'une étoile et de l'inscription Hi à l'intérieur. Goulot fileté.	19e-20e siècle	Élagué
	12+430, charrettes écrasées	Surface	Alliage nickélfère	Marche-pied	2	Barre courbée en forme de U	20e siècle	Élagué